

# Les étudiants des STS et des IUT

## Comparaison des conditions d'orientation, des parcours de formation et d'insertion

### **Yvette Grelet**

Centre de recherche sur les espaces et les sociétés (CRESO),  
Centre régional associé au Céreq de Caen  
yvette.grelet@unicaen.fr

### **Claudine Romani**

Mission partenariats nationaux, Céreq, Marseille  
romani@cereq.fr

### **Joaquim Timoteo**

Laboratoire d'économie d'Orléans (LEO), Centre régional  
associé au Céreq d'Orléans.  
joaquim.timoteo@univ-orleans.fr

Céreq, 10 place de la Joliette  
BP 21321, 13 567 Marseille Cedex 02

Ce document est présenté sur le site du Céreq afin de favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Il propose un état d'avancement provisoire d'une réflexion pouvant déboucher sur une publication. Les hypothèses et points de vue qu'il expose, de même que sa présentation et son titre, n'engagent pas le Céreq et sont de la responsabilité des auteurs.

**Juillet 2010**



## SYNTHÈSE

---

Ce document de travail compare les filières STS et IUT, sur lesquelles le débat public actuel est actif (Partie I). En 2004, 79 000 jeunes titulaires d'un BTS ou d'un DUT sont entrés sur le marché du travail. Pour mesurer l'importance prise par ces deux filières de formation, il faut ajouter à ce chiffre les 150 000 jeunes sortants de l'enseignement supérieur cette même année et qui avaient intégré ces filières sélectives après leur baccalauréat : 105 000 en STS, 43 000 en IUT. Analyser où sont allés ces jeunes à la suite de leur formation en STS ou en IUT pose, en miroir, la question de savoir d'où ils viennent, quelles ont été leurs conditions d'orientation (Partie II), leurs itinéraires dans l'enseignement supérieur (Partie III) et les conditions de leur insertion dans l'emploi au cours de leurs trois premières années de vie active (Partie IV).

Cette étude s'appuie sur une exploitation originale de l'enquête « Génération 2004 » réalisée par le Céreq. Les résultats montrent tout d'abord que le type de baccalauréat obtenu a pesé de façon déterminante sur le choix de ces deux filières. STS et IUT divergent par l'importance plus ou moins grande des bacheliers technologiques dans leurs populations de jeunes entrants. Pour ces jeunes bacheliers, et plus encore pour ceux détenant un baccalauréat professionnel, la destination privilégiée est la filière STS. En revanche, les IUT recrutent de préférence des bacheliers technologiques et surtout des bacheliers généraux. La hiérarchie scolaire est ici réaffirmée. Les jeunes possédant un baccalauréat général prolongent leurs études au sein des filières « nobles et réputées » de l'enseignement supérieur généraliste ou professionnalisé.

L'inscription en STS ou en IUT après le baccalauréat n'est cependant que le début d'une carrière dans l'enseignement supérieur qui a pu se terminer prématurément (décrochage), se clore avec l'obtention du diplôme de fin de cycle (sortie directe), connaître des bifurcations (réorientation), ou encore se prolonger vers des niveaux supérieurs (poursuite d'études).

Ces quatre types de parcours sont inégalement représentés dans ces deux filières. En STS, 22% des étudiants ont décroché sans atteindre le diplôme, tandis qu'en IUT ils ne sont que 12%. Mais ne pas aller jusqu'au bout de son diplôme peut aussi être le fait d'une réorientation en cours d'études : peu fréquentes pour les jeunes s'étant dirigés vers les STS, ces bifurcations ont concerné 11% des jeunes entrés en IUT dont la moitié d'entre eux obtiendront un diplôme final de niveau licence. À côté des décrocheurs et des réorientés, des jeunes ont pu intégrer directement le marché du travail après l'obtention de leur BTS ou de leur DUT. C'est le cas pour 61% des inscrits en STS et 35% des inscrits en IUT. Enfin, poursuivre ses études au moins une année supplémentaire a été une option plus couramment prise par les diplômés de DUT. Ce parcours n'a concerné que 14% des inscrits en STS contre 42% pour les jeunes s'étant inscrits en IUT.

La bonne insertion professionnelle des titulaires d'un BTS ou d'un DUT est certes toujours d'actualité. Mais les premières années de vie active n'ont pas été nécessairement identiques pour les jeunes ayant suivi des études dans l'une ou l'autre de ces deux filières. Entrer sur le marché du travail juste après l'obtention du diplôme semble ainsi mieux réussir aux titulaires de BTS que de DUT. En revanche, prolonger les études pour les BTS n'offre pas un gain évident au regard de l'accès à l'emploi, le fait d'avoir emprunté la voie de l'apprentissage jouant encore plus que la poursuite d'études pour leur insertion. Il en va tout autrement pour les post-DUT pour lesquels la poursuite d'études semble être beaucoup plus rentable à partir de la licence, en débouchant sur une probabilité plus forte d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi.



## SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. LES FILIÈRES DE STS ET D'IUT : QUELQUES POINTS DE REPÈRE.....</b>	<b>9</b>
1.1. Que sait-on des formations STS et IUT ? .....	9
1.2. Que sait-on des jeunes sortis en 2004 du système éducatif ?.....	11
<b>2. L'ORIENTATION ET LE PASSÉ SCOLAIRE DES JEUNES ENTRÉS     EN STS ET EN IUT.....</b>	<b>12</b>
2.1. Quelles stratégies de candidature ? .....	14
2.2. Le rôle du passé scolaire pour l'accès aux filières STS et IUT.....	17
2.3. Le poids du contexte sociodémographique sur les choix d'orientation vers STS et IUT .....	17
2.4. Des projets professionnels en terminale, variable d'influence sur les choix ?.....	18
2.5. Quelles probabilités d'aller en STS ou en IUT après le bac ?.....	18
<b>3. LEURS PARCOURS DE FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....</b>	<b>21</b>
3.1. Quatre grands types de cursus pour un destin comparé .....	21
3.2. Prendre un chemin plutôt qu'un autre : comparaison des déterminants.....	23
3.3. Le cursus « décrochage », plus fréquent chez les jeunes en STS.....	27
3.4. ... comme le cursus « sortie directe vers l'emploi après l'obtention du diplôme » .....	27
3.5. Le cursus « réorientation », largement présent chez les jeunes en IUT... ..	28
3.6. ... comme le cursus « poursuites d'études après le diplôme ».....	28
<b>4. LEUR PARCOURS DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....</b>	<b>29</b>
4.1. Chercher du travail après avoir décroché : précarité des emplois et reprises d'études « réparatrices » .....	30
4.2. Entrer directement sur le marché du travail : des emplois plus nombreux pour les BTS, de meilleure qualité pour les DUT... ..	31
4.3. S'insérer après une réorientation professionnelle .....	33
4.4. Après une poursuite d'études : la voie professionnelle rentable pour tous, mais plus efficace pour les DUT que pour les BTS .....	33
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>41</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>44</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>54</b>



## INTRODUCTION

---

La France fait partie des pays de l'OCDE où le pourcentage d'étudiants dans les formations courtes professionnalisantes est le plus élevé (OCDE, 2008). Cet état de fait est la résultante d'un élargissement progressif de l'offre de formation visant une professionnalisation des études supérieures et de l'engouement qu'elles suscitent auprès des jeunes et de leurs familles au vu des très bonnes perspectives d'insertion dans l'emploi qu'elles permettent. Le développement de cette offre de formation supérieure professionnalisée s'est réalisé essentiellement à partir de la création en 1959 des sections de technicien supérieur (STS) dans des lycées d'enseignement secondaire ou des centres d'apprentissage et, en 1966, de celle des instituts universitaires de technologie (IUT) intégrés au sein des universités françaises.

Mais l'expansion de ces deux filières de formation est loin d'avoir été linéaire. Différentes phases d'évolution se sont succédé, chacune d'elles marquée par des enjeux spécifiques pour l'action publique et pour le domaine de l'expertise et des études chargée de les éclairer.

Dans l'immédiat de leur installation dans le paysage éducatif français, l'expansion des filières STS et les IUT est au cours des années soixante et soixante-dix bien moindre que celle escomptée, due pour partie à une offre de formation limitée car en voie de constitution. Mises en place dans un contexte de croissance économique soutenue et de pénurie de main d'œuvre dans lequel les taux de chômage demeurent faibles, l'insertion des diplômés n'est pas en outre une question d'actualité. Assurés d'une insertion rapide et stable sur le marché du travail, les jeunes étudiants manifestent des choix d'orientation tournés vers les formations généralistes de l'enseignement supérieur, sans visée particulière d'adaptation à l'entreprise ou au monde du travail. C'est ainsi que, durant cette période, la part des effectifs inscrits en IUT et en STS dans l'ensemble de l'enseignement supérieur reste encore très modeste, pour atteindre respectivement 2,8 % et 3,2 % au début des années quatre-vingt<sup>1</sup>. En écho de cette tendance, les décideurs et les observateurs nationaux abordent à cette époque la question de la régulation de l'offre de formation supérieure, dans laquelle la professionnalisation des études supérieure est englobée, sous l'angle de la planification des besoins et de l'analyse prospective des qualifications. La recherche d'une adéquation entre emplois et formations est alors l'approche dominante guidant les réflexions sur l'évolution des structures éducatives, l'orientation scolaire et professionnelle.

Au cours des années quatre-vingts, l'impact de la crise économique amène de profonds changements. Le chômage de masse qui en découle, atteignant notamment les jeunes, devient dès lors une donnée permanente, objet d'une attention renforcée des pouvoirs publics. A cela s'ajoute le fait que la politique nationale d'élévation du niveau d'éducation et de qualification de la population produit ses effets. La raréfaction des emplois se conjugue donc à une arrivée constante sur le marché du travail d'une main d'œuvre de plus en plus éduquée, provoquant une précarisation des jeunes les moins diplômés face à l'emploi. Dans cet environnement défavorable, l'action publique déploie une série de dispositifs spécifiquement ciblés sur l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes. Les politiques éducatives accompagnent ce mouvement, à la recherche de solutions efficaces pour rapprocher les formations des besoins économiques. La professionnalisation de l'enseignement supérieur devient l'un des enjeux des réformes éducatives. Sur cette toile de fond, les vertus des premières formes d'enseignement professionnalisé que sont les filières STS et les IUT sont en quelque sorte redécouvertes. Conscients des difficultés d'insertion au sortir des filières générales, les individus ont désormais un regain d'intérêt et une plus grande propension à l'orientation vers les formations supérieures professionnelles courtes qui semblent mieux assurer, comparativement aux formations générales, un accès à l'emploi. Ce nouvel élan pour les études supérieures professionnalisantes s'inscrit dans une dynamique plus large dont est partie prenante l'ensemble du système éducatif. C'est en effet durant les années quatre-vingt également que sera créé dans le cadre de l'enseignement secondaire le baccalauréat professionnel visant à donner au plus grand nombre une qualification dans l'objectif politique

---

<sup>1</sup> Voir tableau I.1 en annexe I.

affiché d'alors consistant à porter 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac. Conçu à cette époque comme un diplôme terminal tourné vers un accès direct à l'emploi, il deviendra à partir de la décennie suivante une voie possible de poursuite d'études et un mode d'alimentation des filières d'enseignement supérieur court.

Par la suite, la pratique montrera que le baccalauréat professionnel ne sera pas aussi majoritaire dans ces filières que sa création pouvait le laisser espérer, au profit d'une présence plus importante des bacs généraux et technologiques. Au-delà de ces initiatives d'activation des formations professionnelles à tous les niveaux, les années quatre-vingt consacrent plus globalement un retour d'intérêt nettement prononcé pour l'apprentissage et les performances d'insertion dans l'emploi qu'il semblait procurer. La diffusion du modèle de l'apprentissage et de l'alternance prend naissance. C'est à cette époque que des travaux comparatifs sont conduits en France sur le système dual allemand ainsi que des expertises internationales par l'OCDE (Durand-Drouhin, Romani, 1994). La voie de l'alternance est alors érigée en paradigme de la professionnalisation réussie, source d'une lutte efficace contre le chômage des jeunes. Elle sera intégrée dans la conception de nombreux dispositifs publics français d'aide à l'insertion (par exemple les contrats de qualification), les stages en entreprise devenant de la sorte une période à part entière de formation et reconnue comme telle (Romani, 2004).

Dans la lignée des évolutions de la décennie précédente, le fait marquant de la décennie quatre-vingt-dix est donc la forte croissance des effectifs au sein des filières professionnelles de l'enseignement supérieur court. A l'orée des années deux-mille, un étudiant sur six suit un cursus en STS ou en IUT contre environ un étudiant sur vingt au début des années quatre-vingt. Cette croissance épouse par ailleurs le mouvement de massification de l'enseignement supérieur et d'élévation du niveau de qualification, s'exprimant ici pour les catégories d'encadrement technique de niveau intermédiaire, de plus en plus requises par les entreprises sous la pression du changement technologique. La filière STS, qui devait dans l'esprit de la loi disparaître au profit des IUT, se développe très fortement au cours de cette décennie : près de 239 000 étudiants inscrits en 2000-01<sup>2</sup> contre 193 300 en 1990-91. Mais cette expansion n'est pas seulement quantitative ; elle est également qualitative avec, au cours de la décennie quatre-vingt-dix, une grande diversification des spécialités auxquelles elle prépare, devant aboutir au début des années deux-mille à la coexistence de plus d'une centaine de formations diplômantes couvrant une large gamme de type d'activités industrielles et tertiaires. S'alignant sur cet état de fait, le monde des études produit de façon ponctuelle durant la décennie quatre-vingt-dix des observations sectorielles très fouillées, à partir notamment de rapports d'opportunité sur la création de tel ou tel diplôme au niveau du BTS (Agulhon-Monaco, 1995, Delamare-Doussy, 1995, Doriath-Vuillet 1992, Eckert et alii 1999, Epiphane et alii, 1995). Des analyses plus globales sur les filières professionnelles de l'enseignement supérieur se raréfient et ne seront ravivées qu'une dizaine d'années plus tard notamment sous l'angle des conditions inégalitaires d'accès aux formations supérieures, de la reproduction de la hiérarchie sociale dans les processus d'orientation des enfants des classes populaires (Blöss, Erlich, 2000) vers les filières professionnelles de l'enseignement supérieur.

A l'entrée des années deux-mille, les filières d'enseignement professionnel supérieur court ont donc atteint un point culminant. Les années deux-mille sont placées sous le signe de leur stagnation ; la part des effectifs de l'enseignement supérieur qu'elles regroupent demeure stable, autour de 10 % pour les filières STS et de 6 % pour les filières d'IUT. Cette tendance va à l'encontre des efforts tentés par les pouvoirs publics qui, désormais, doivent faire face à un chômage des jeunes persistant, l'un des plus élevés d'Europe, et contre lequel les mesures adoptées ne semblent pas avoir les effets attendus. Dans ce contexte, la poursuite de la professionnalisation des études supérieures est réaffirmée comme un objectif primordial de politique éducative, afin notamment de combattre le décrochage des étudiants en cours de premières années de cycle universitaire. La mise en place de la licence professionnelle dans le cadre de la réforme du LMD se situe dans cette visée.

Quelques années plus tard, la dégradation de la situation sociale et financière des jeunes débouche fin 2006 sur l'expression d'une violente contestation dans les banlieues françaises. Ces affrontements remettent directement en question l'efficacité du système éducatif, interpellé dans sa capacité à doter les personnes d'une réelle qualification ; ils projettent à nouveau sur le devant de la scène la question de l'orientation scolaire et de l'insertion professionnelle. Les rapports gouvernementaux se succèdent pour préconiser un sens de réforme possible dans ces domaines (Tharin 2005 ; MENESR 2007) ; Différentes actions sont

---

<sup>2</sup> Tableau I.2 en annexe de la partie I



entreprises sous l'égide de deux nouvelles instances : le Délégué interministériel à l'orientation (mis en place en 2006) en charge de définir un schéma national en faveur de l'orientation scolaire, de la préparation à l'emploi et de l'insertion des jeunes ; le Haut commissariat à la jeunesse (créé en 2009) agissant en soutien de tous les aspects de la vie des jeunes. L'initiative publique engagée cible plus particulièrement la réforme de l'enseignement supérieur ; tous ses segments sont impliqués dans la réflexion sur cette réforme, les filières générales comme les filières professionnelles courtes.

En dépit de leurs très bonnes performances en termes d'accès à l'emploi, les formations de STS et d'IUT sont cependant aussi soumises au débat public. Comment mieux réorienter des étudiants en difficulté en cours de première année dans ces filières ? Comment les ouvrir davantage sur l'enseignement supérieur et notamment la licence professionnelle ? Le débat institutionnel actuel entre l'Etat et les partenaires sociaux, en met en exergue certains termes : réviser en amont les relations entre enseignement secondaire et enseignement supérieur court, et plus largement mettre au centre des réflexions la construction des parcours scolaires ; refondre les certifications inhérentes aux BTS jugées trop nombreuses, rendant ainsi peu lisible l'offre de formation ; envisager une intégration universitaire pour les filières STS appelées à être une étape vers la poursuite d'études professionnalisantes.

Face à ces questions d'actualité, les observateurs abordent - sous l'angle presque exclusif de la rentabilité des diplômés sur le marché du travail - l'étude de ces filières professionnelles STS et IUT. Une abondante littérature est aujourd'hui disponible sur le sujet. Relayée régulièrement par la presse, elle souligne l'excellente résistance des BTS et des DUT face à la crise de l'emploi, comparativement aux diplômés universitaires des filières générales. Elle ignore cependant d'autres problématiques.

Le survol historique de cinquante ans de développement de l'enseignement supérieur professionnel court met en évidence les « angles morts » laissés en chantier et remis en lumière par les débats récents sur les filières de STS et d'IUT. Ces lacunes en connaissance portent sur la compréhension des conditions d'orientation scolaire et professionnelle des étudiants qui y sont inscrits, sur les modes de construction de leurs parcours, sur la différenciation des stratégies éducatives auxquelles renvoient ces deux filières, trop souvent agrégées dans les analyses au détriment de leurs spécificités. On attend de cet éclairage nouveau qu'il apporte également des éléments de compréhension des différenciations observées entre les parcours accomplis sur le marché du travail, vus ici dans la continuité des parcours de formation.

Ce document de travail vise donc à aller au delà des constats statistiques unifiés en prenant le parti d'une mise en comparaison des filières STS et IUT sur laquelle se portent les termes du débat public actuel. Celles-ci représentent plus des trois quarts des inscrits des filières professionnelles courtes en 2004. Ceci justifie le fait de ne pas inclure dans cette première analyse les autres filières professionnelles courtes telles que le sanitaire et social, les métiers d'art, etc. Cette comparaison est réalisée autour de la reconstitution des parcours scolaires des individus en les analysant tout d'abord par le prisme des conditions d'orientation qui ont présidé à leur déroulement, et, en aval, par leurs effets sur les modalités de la transition entre l'école et l'emploi. Réorientations, décrochage ou échecs scolaires mais aussi poursuites d'études sont ici traités comme autant d'éléments de complexification des parcours de formation, fréquemment résumés dans les études existantes à leur seul point d'arrivée.

Les matériaux sur lesquels ce document de travail prend appui sont donc issus des résultats d'une exploitation originale de l'enquête dite « Génération 2004 » réalisée par le Céreq. Cette enquête, interrogeant en 2007 un échantillon très large de jeunes sortis du système éducatif à cette date c'est-à-dire trois ans après l'achèvement de leurs études, comporte un module ciblé sur les conditions d'orientation et les parcours de formation à même de renseigner ces questions pour les jeunes inscrits en STS et en IUT.

Après un bref rappel des données de contexte propres à ces deux filières, la synthèse des résultats d'exploitation de cette enquête est organisée autour de trois questions-clefs :

- Quelles convergences et divergences observe-t-on entre les profils, les stratégies d'orientation et éducatives des étudiants des IUT et des STS ?

- Quelles sont les conditions d'accès à ces deux filières de formation supérieure courte ?

- Quels itinéraires les titulaires de BTS et de DUT suivent-ils tout d'abord au sein de l'enseignement supérieur, puis sur le marché du travail ?

### **Encadré n°1**

#### **Les filières professionnelles de l'enseignement supérieur court**

##### **Rappel de quelques définitions**

Créée en 1966, la filière conduisant au diplôme universitaire de technologie (DUT) au sein de l'Université est une formation qui se réalise en deux ans et qui est accessible à tout titulaire du baccalauréat ou équivalent. L'enseignement à visée professionnelle qui y est délivré destine les étudiants aux fonctions d'encadrement technique et professionnel dans les secteurs de production ou des services ainsi que de la recherche appliquée. Les 115 Instituts universitaires de technologie (IUT) en charge actuellement de l'organisation de cette filière d'enseignement couvrent 24 spécialités dont une large majorité concerne les secteurs de la production (science et génie des matériaux ; informatique, génie mécanique et productique...), le restant des spécialités existantes relevant de secteurs des services (techniques de commercialisation, carrières juridiques et sociales, logistique, transport, gestion des entreprises etc.).

De création plus ancienne, les sections de techniciens supérieurs (STS) instaurées dès 1959 sont implantées dans les lycées et centres de formation pour apprentis et préparent au brevet de technicien supérieur (BTS). On dénombre à ce jour 2 182 établissements scolaires, dont 1335 du secteur public et 847 du privé, offrant une poursuite d'études après le baccalauréat vers cette filière STS ouverte sur une large gamme de quatre-vingt huit spécialités proposées dans des secteurs variés de la production et des services. Le BTS sanctionne l'acquisition d'une qualification professionnelle débouchant sur des emplois de technicien supérieur chargé de l'encadrement en tant que collaborateur d'un ingénieur ou d'un chef de service.

Ces deux filières professionnelles ont pour point commun d'être des voies sélectives de formation. En effet, on y accède après examen et avis favorable du dossier déposé par le bachelier candidat. Les enseignements qui y sont dispensés se basent toujours sur une organisation pédagogique en alternance, avec des stages en entreprise devant permettre une pratique de l'entreprise et des réalités du marché du travail. Conçus à l'origine comme des diplômes de « sortie », les BTS et de DUT offrent néanmoins la possibilité de poursuivre les études supérieures ; ce prolongement d'études qui est également soumis à une sélection peut suivre différents parcours. Pour ce qui est des titulaires de DUT, ils peuvent soit continuer leurs études au niveau de la licence générale ou professionnelle, soit préparer un diplôme national de technologie spécialisée en un an, soit encore accéder à certaines écoles d'ingénieurs, après un concours spécial ou un entretien et/ou un examen du dossier. Pour leur part, les titulaires d'un BTS peuvent prolonger leurs études à l'Université après avoir préalablement constitué un dossier soit d'obtention d'une équivalence de la première année de DEUG soit pour une entrée en licence professionnelle dans un domaine de formation compatible avec celui du diplôme obtenu ; ils peuvent enfin tenter l'admission dans certaines écoles d'ingénieurs.

# **1. LES FILIÈRES DE STS ET D'IUT : QUELQUES POINTS DE REPÈRE**

Avant d'aborder plus directement les apports de l'exploitation de l'enquête précédemment évoquée, il convient de rappeler brièvement l'état des informations disponibles pouvant contextualiser les parcours de formation et d'insertion des jeunes entrants en STS ou en IUT. Trois registres font l'objet d'un résumé des connaissances : celui des caractéristiques structurelles des filières STS et IUT ; celui de l'identification et des spécificités des jeunes de la génération 2004 ; celui enfin des informations relatives aux jeunes inscrits en STS et en IUT.

## **1.1. Que sait-on des formations STS et IUT ?**

Les nombreuses sources statistiques disponibles permettent de brosser à grands traits la situation actuelle des filières professionnelles de l'enseignement supérieur court. Elles décrivent le contexte général dans lequel se déroulent les cursus des jeunes qui s'y sont inscrits. Quelques constats doivent être ici rappelés.

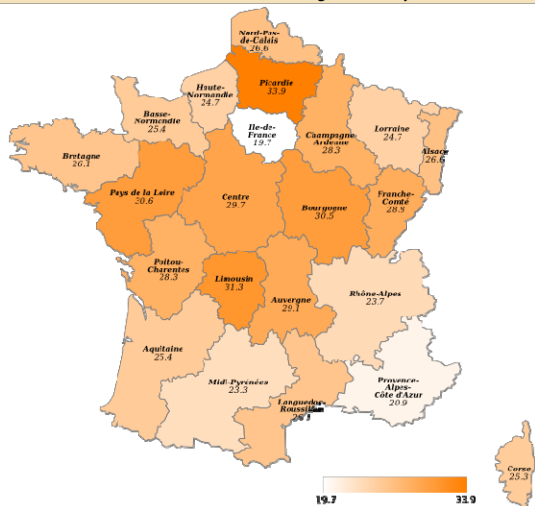
- C'est plus d'un quart d'une génération d'élèves qui en 2008 se dirigeait vers les filières de l'enseignement supérieur court, soit deux cinquièmes des bacheliers. Autrement dit, près de la moitié des jeunes qui décident d'une poursuite d'études après leur baccalauréat ont cette année-là choisi une formation en STS ou en IUT.
- L'enseignement supérieur court qui se résume donc essentiellement aux filières STS et IUT reste avant tout l'affaire du secteur public, et ce malgré une croissance constante des effectifs du secteur privé. Pour l'année scolaire 2008-2009, on dénombrait 234 200 étudiants en STS dont plus de 90 % dans des établissements publics relevant des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. A la même période, les effectifs en IUT qui s'élèvent à 144 560, sont une fois et demie de moindre importance que ceux de la filière STS.
- Ces deux filières de formation ne sont pas alimentées de la même façon. Toujours pour la dernière année scolaire de référence 2008-2009, le profil scolaire d'origine le plus fréquent en STS est celui du bachelier technologique, avec une faible présence de bacheliers professionnels qui ne représentent qu'un inscrit sur huit au diplôme de BTS. Cette proportion est encore plus réduite pour les bacheliers généraux : seulement deux sur dix inscrits à ce diplôme proviennent de la filière générale de l'enseignement secondaire. A contrario, la principale provenance des jeunes préparant un DUT est le baccalauréat général qui est à près des  $\frac{3}{4}$  la source première d'alimentation des formations en IUT. Vient ensuite la voie du baccalauréat technologique dont les titulaires représentent plus d'un quart des inscrits en IUT, la part des bacheliers professionnels demeurant minimale.
- La filière STS accueille autant de filles que de garçons, avec toutefois une propension plus grande pour les jeunes femmes à se diriger vers les spécialités du tertiaire. La représentation des filles en IUT est plus faible qu'en STS, en se stabilisant autour de 40 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT.

- Les spécialités tertiaires des STS concentrent deux fois plus d'inscrits que les spécialités industrielles ; cette prédominance des domaines d'activité tertiaire est nettement moins marquée pour ce qui est de la filière IUT.
- La structuration de l'offre de formation diffère sensiblement selon que l'on considère la filière des STS ou la filière des IUT. L'offre en BTS est par définition très éclatée puisque logée au sein des établissements d'enseignement secondaire dont plus de deux mille sont actuellement recensés. D'une certaine façon, la structure d'implantation des STS en fait une formation de proximité, plus accessible notamment à une catégorie de jeunes issus de familles socialement modestes pour lesquels une mobilité scolaire post baccalauréat est un investissement lourd à assumer. En étant une offre de formation supérieure avec un fort maillage sur le territoire, les STS constituent donc une porte d'entrée dans l'enseignement supérieur pour les bacheliers d'origine populaire en offrant une possibilité « raisonnable et raisonnée » de poursuite d'études (Orange S., 2008). A l'inverse la structure de l'offre de formation en DUT est concentrée sur le territoire dans 115 IUT en fonction aujourd'hui. Imbriqués dans l'offre universitaire, les IUT sont situés le plus fréquemment dans des zones urbaines à densité élevée de population, éloignées d'accès pour les publics d'origine rurale.
- Enfin, la filière STS se démarque de celle des IUT par le poids<sup>3</sup> qu'elle occupe dans l'enseignement supérieur selon les régions (CNFPTL, 2008). C'est en Franche-Comté, Limousin et Pays de la Loire que la part des inscrits en STS parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur, située autour des 30 %, est la plus importante en 2008, comparativement aux autres régions métropolitaines. La Corse et la Haute-Normandie enregistrent pour la même année la part la plus élevée des inscrits en IUT dans l'enseignement supérieur, avec le Limousin, région se distinguant par le développement de l'enseignement professionnel, qu'il soit situé dans le supérieur court, l'enseignement universitaire en licence professionnelle ou l'apprentissage dans le secondaire. Tendanciellement, les territoires à dominante rurale affichent un positionnement renforcé de l'offre de formation professionnelle supérieure par rapport à d'autres territoires plus urbains pour lesquels les filières universitaires classiques demeurent au centre de l'offre régionale d'enseignement supérieur. En outre lorsqu'on considère l'évolution sur la décennie du poids respective des STS et IUT dans l'enseignement supérieur, on constate que certaines régions ont intensifié leur investissement dans l'expansion des STS ; c'est le cas par exemple de la Picardie, de la Franche-Comté, du Languedoc-Roussillon, de Champagne-Ardenne. Pour ce qui est de l'évolution de la part des IUT dans l'enseignement supérieur, il est à souligner, de manière globale, que les régions fournissent un effort quasi homogène pour renforcer cette filière; cependant ce mouvement ne bouleverse pas fondamentalement la hiérarchie régionale observable au début des années 2000.

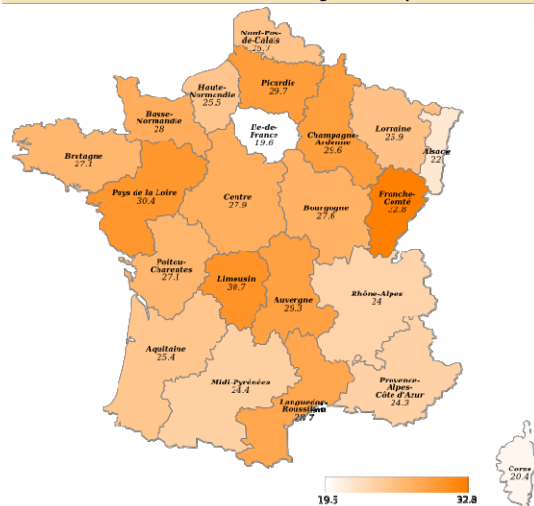
---

<sup>3</sup> Voir tableau I.3, I.4 et I.5 en annexe de la partie I

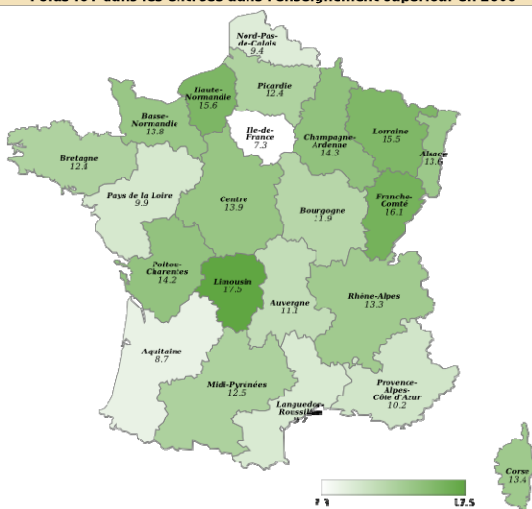
Poids STS dans les entrées dans l'enseignement supérieur en 2000



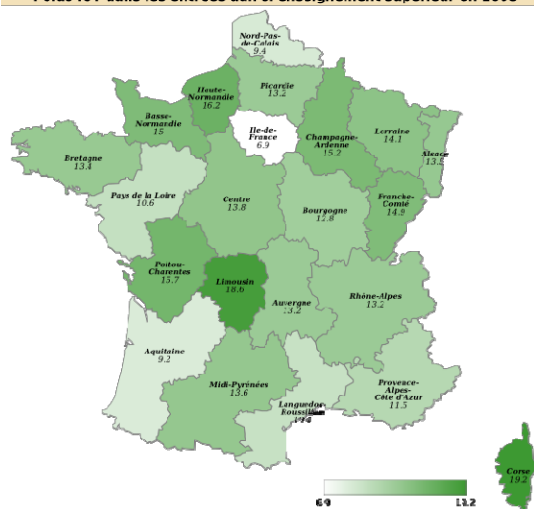
Poids STS dans les entrées dans l'enseignement supérieur en 2008



Poids IUT dans les entrées dans l'enseignement supérieur en 2000



Poids IUT dans les entrées dans l'enseignement supérieur en 2008



Au-delà de l'environnement des filières STS et IUT, d'autres sources d'information permettent de mettre en exergue quelques grandes généralités concernant les spécificités des publics, c'est-à-dire des jeunes entrant dans ces formations ; elles informent aussi sur les débouchés offerts par ces formations et l'insertion dans l'emploi. Dans ce registre, les premiers enseignements donnés par la dernière enquête « Génération » du Céreq - interrogeant les sortants du système éducatif en 2004 trois ans après la fin de leurs études - font ressortir quelques constats.

## 1.2. Que sait-on des jeunes sortis en 2004 du système éducatif ?

Sous l'angle de leur parcours dans l'emploi, on sait que les 700 000 jeunes de la « Génération 2004 » entrent dans le marché du travail à un moment où la conjoncture n'est pas favorable (Joseph, Lopez, 2008) ; leur taux de chômage est de 14 %, situation nettement moins enviable que celle observée pour les « Générations » précédentes sorties en 1998 et 2001. Parmi l'ensemble des sortants, les plus atteints par les difficultés d'insertion restent ces 17 % de jeunes les moins qualifiés ou n'ayant aucune qualification. Un quart des bacheliers se dirigent directement vers le marché du travail.

Les bacheliers généraux qui décrochent en premières années d'université connaissent plus que leurs homologues, une dégradation de leur insertion professionnelle. Reprenant plus fréquemment des études, seulement un sixième d'entre eux obtiennent un autre diplôme que le bac. En revanche, près de huit jeunes sur dix sortis avec un baccalauréat professionnel ou technologique trouvent un emploi après trois ans, contre six jeunes sur dix titulaires d'un baccalauréat général. Cette tendance à une meilleure rentabilité des diplômes professionnels face à l'emploi apparaît dans l'enseignement secondaire et elle se confirme encore plus nettement dans l'enseignement supérieur.

En effet, parmi les 700 000 jeunes sortis du système éducatif en 2004, 380 000 d'entre eux arrivent de l'enseignement supérieur environ 20 % n'ont pas été jusqu'au bout de leurs études supérieures (Calmand, Epiphane, Hallier, 2009). Sur l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur, la proportion de jeunes sortis sans diplôme supérieur est plus élevée pour ceux qui ont suivi une voie universitaire (12 %) que pour ceux qui ont cheminé dans l'enseignement professionnel court, à savoir dans une filière d'IUT ou de STS (8 %). C'est ainsi que les diplômés de niveau III, tous types de diplôme confondus, représentent plus d'un tiers des sortants de l'enseignement supérieur, dont une majorité est titulaire d'un BTS. 25 % des détenteurs de ce diplôme ont poursuivi par ailleurs leurs études au-delà du niveau III alors qu'en parallèle 59 % des détenteurs d'un DUT s'engageaient dans cette stratégie de prolongement d'études. Pour les générations qui succéderont, le taux de poursuite d'études augmentera de manière régulière et significative pour concerner en 2009 environ un tiers des jeunes titulaires de BTS et près 80 % des jeunes titulaires de DUT. Pour finir, les licenciés ou les détenteurs d'un diplôme bac+4 de cette Génération 2004 regroupent en moyenne 12 % des sortants de filières du supérieur, contre 18 % pour les diplômés bac+5 et 4 % pour les docteurs.

Ces quelques points de repère soulèvent cependant un certain nombre de questions et appellent de plus amples investigations. A partir d'une lecture d'indicateurs simples sur les trajectoires empruntées, comment se caractérise chacune de ces deux filières STS et IUT ? Y existe-t-il des spécificités en termes de profils d'étudiants, de parcours de formation suivis ? Quelles sont les conditions d'orientation prédominantes pour ces jeunes se dirigeant vers l'enseignement supérieur court ? Une attention particulière doit être également portée sur le phénomène des abandons ou du décrochage en cours d'études, qui restent élevés malgré la sélectivité à l'entrée de ces filières.

Les stratégies individuelles d'orientation et les parcours de formation des jeunes en STS et en IUT sont donc abordées sous trois angles : celui de la comparaison de la provenance scolaire des étudiants entrés en STS et en IUT ; celui de la comparaison de leurs parcours au sein de l'enseignement supérieur ; celui enfin de leurs parcours comparés de formation rapprochés de leurs parcours dans l'emploi.

## **2. L'ORIENTATION ET LE PASSÉ SCOLAIRE DES JEUNES ENTRÉS EN STS ET EN IUT**

---

Traiter la question d'où vont les jeunes qui se sont inscrits dans les filières STS et IUT posent, en miroir, la question d'où ils viennent, et donc de comment et par quels types de publics sont alimentés les filières d'enseignement supérieur court.

Aborder cette double question nécessite de changer de perspective et de mode de lecture des données de l'enquête « Génération 2004 », en prenant cette fois en considération les jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui avaient fait le choix d'accéder à une formation en STS ou en IUT après leur baccalauréat. Cette démarche d'analyse suppose quelques préalables méthodologiques dont le lecteur trouvera des précisions dans l'encadré ci-dessous.

## Encadré n° 2

### Pour une lecture rétrospective des conditions d'orientation, des parcours de formation et d'insertion Précisions méthodologiques sur l'exploitation de « Génération 2004 »

A intervalle régulier de trois ans, les enquêtes d'insertion des jeunes sur le marché du travail mises en œuvre par le Céreq permettent d'interroger une nouvelle cohorte sortant du système éducatif. Au printemps 2007, 65 000 jeunes de tous niveaux de formation - parmi les 700 000 ayant achevé leurs études en 2004 dont 380 000 sortis de l'enseignement supérieur – ont été ainsi interrogés dans le cadre de l'enquête dite « Génération 2004 ».

La nouveauté de cette enquête a été l'introduction d'un module spécifique d'interrogation permettant de renseigner leurs conditions d'orientation et leurs parcours de formation qui peuvent ainsi être placés en regard des conditions d'insertion dans l'emploi.

Inscrit dans l'activité d'un groupe d'exploitation dédié à l'analyse des conditions d'orientation, des parcours scolaires et de l'insertion, ce travail dont sont ici présentées les principales conclusions s'est organisé autour du traitement des questions disponibles dans le questionnaire d'enquête sur ces thèmes. Bien que davantage adaptée à répondre aux besoins d'observations des parcours dans l'emploi, l'enquête Génération a été néanmoins mobilisée pour étudier le déroulement des parcours de formation en lien avec les parcours sur le marché du travail. C'est de cela que ce produit d'exploitation tire son originalité.

Ainsi, les éléments de questionnement sur les parcours scolaires introduits dans cette enquête « Génération 2004 » permettent d'éclairer la teneur du bagage avec lequel les jeunes se présentent sur le marché du travail et de prendre en compte l'ensemble du parcours, plutôt que le seul diplôme de sortie, pour enrichir l'analyse de la relation formation-emploi. Certes, cette enquête ne peut prétendre remplacer d'autres outils spécialisés tels que le panel d'élèves de la DEPP ; mais elle permet d'en compléter certains aspects à partir des éléments rétrospectifs recueillis sur les parcours au moment de leur point d'arrivée, le point d'origine n'étant alors bien évidemment pas le même pour tous puisque les cursus de formation initiale sont plus ou moins longs.

L'enquête « Génération 2004 » permet d'explorer la diversité de ces chemins qui ont mené au même point de sortie du système éducatif, et qui ont conduit les jeunes concernés à effectuer leur insertion dans l'emploi dans un même contexte. En ce sens, seule une enquête du type « Génération 2004 » qui n'a pas pour objectif le suivi d'un panel de jeunes scolarisés permet de saisir conjointement les conditions d'insertion et la construction des parcours antérieurs.

On appréhende les parcours en formation et en emploi dans *leur continuité*, en gommant en partie le point de rupture bien souvent artificiel entre l'école et la vie active : le parcours professionnel se prépare en amont, et pour certains, il a déjà commencé avant la sortie du système scolaire.

Plus concrètement, les résultats exposés dans cette contribution sont tirés d'un traitement statistique d'une série de questions<sup>4</sup> se rapportant au parcours de formation initiale, aux modalités d'insertion dans la vie professionnelle ainsi qu'à l'emploi occupé au moment de l'enquête le cas échéant.

La distinction des situations d'apprentissage vs. voie scolaire ne pouvant être identifiées que pour le diplôme obtenu l'année de sortie du système éducatif, la description des différents cursus de formation retenus ne la prend pas en compte.

Le point de départ des observations qui sont déroulées à partir de l'enquête Génération 2004 est celui des nouveaux bacheliers<sup>5</sup> qui s'inscrivent dans le supérieur. Ils vont être distingués en fonction de quatre grandes filières de formation: les STS, les IUT, les DEUG, et les autres formations qui comprennent les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et écoles (d'ingénieur, de commerce, de formation sanitaire et

---

<sup>4</sup> Pour une lecture des variables traitées dans cette exploitation, se référer à l'annexe 1

<sup>5</sup> S'agissant des jeunes qui sont sortis en 2004 à différents niveaux de l'enseignement supérieur, ils n'ont pas obtenu le baccalauréat la même année. On se base sur la reconstitution « à rebours » de leur parcours de formation à partir du collège.

sociale) d'admission directe après le baccalauréat, médecine et pharmacie, et divers autres cas. Ceux qui se sont inscrits en STS après la terminale représentent 28 % des jeunes de la Génération 2004 sortis de l'enseignement supérieur, les IUT 11 % (soit 39 % pour ces deux filières courtes), les DEUG 39 %, et les « autres formations » 22 %. Ces quatre « filières » de formation de l'enseignement supérieur se distinguent par le profil des étudiants qui s'y inscrivent : les conditions d'orientation et le passé scolaire, l'état de maturation de leurs projets professionnels, le sexe et l'origine socio-spatiale sont autant d'éléments à relier au degré de sélectivité à l'entrée de ces filières, à leur prestige relatif, à l'éventail des métiers auxquels elles destinent.

## 2.1. Quelles stratégies de candidature ?

130 000 jeunes de la « Génération 2004 » sont sortis au niveau III du système éducatif, soit 34 % des sorties de l'enseignement supérieur.

Dans cet ensemble, les diplômés<sup>6</sup> de BTS sont 63 000 soit 48 % des sortants ayant un niveau III de formation, ce qui souligne la prédominance du BTS dans les parcours de formations supérieures courtes. Les 15 000 diplômés de DUT représentent quant à eux 12 % des sortants de niveau III. La filière santé et social de l'enseignement professionnel supérieur court regroupe une part importante de jeunes, avec des effectifs de sortants s'élevant à 31 000, soit au total près d'un quart (24 %) des sortants de niveau III. Enfin la catégorie des autres diplômés à ce niveau, qui rassemble les jeunes titulaires de diplômes variés dont le Deug, avec 21 000 diplômés représente 17 % des sortants de ce même niveau.

79 000 jeunes sont entrés directement sur le marché du travail après avoir réussi leur BTS ou DUT, soit 21 % des sortants de l'enseignement supérieur à cette date. Cependant cette seule donnée chiffrée ne suffit pas pour décrire l'importance prise par ces deux filières de l'enseignement supérieur professionnel court dans les parcours de formation des jeunes.

En prenant en considération ceux qui sont à un moment de leur parcours de formation entrés en STS ou en IUT, on observe que 148 000 jeunes ont rejoint l'enseignement supérieur après leur bac en intégrant les filières sélectives courtes : 105 000 en STS, 43 000 en IUT (graphique ci-dessous).

Des éléments d'information dont on dispose « en amont » de cette entrée en STS et en IUT, plusieurs résultats contrastés apparaissent à la comparaison de ces deux voies, sur le registre d'une part des conditions d'orientation des jeunes vers ces filières et d'autre part de leur origine scolaire.

- Les trois quarts des jeunes entrants en STS l'ont été à suite d'une seule candidature auprès de cette filière qui a été leur « cible » d'orientation. A l'inverse, seulement la moitié des jeunes entrants en IUT ont fait acte d'une seule demande auprès cette filière, plus de la moitié d'entre eux s'étant portés candidats à deux ou plusieurs formations supérieures sélectives, dont les IUT. Les conditions d'orientation vers une formation professionnelle supérieure courte semblent donc variées selon les filières. Pour diverses raisons, dont un « principe de réalité » lié aux résultats scolaires antérieurs, les jeunes entrant en STS s'orientent de manière plus linéaire sans chercher véritablement d'opportunités d'ouverture vers d'autres filières professionnelles courtes dont les diplômes seraient plus « cotés » sur le marché du travail. Le choix des jeunes entrant en IUT est plus tactique, en jouant sur les candidatures multiples et en recherchant ainsi le créneau le plus rentable de formations prêtes à les accueillir.

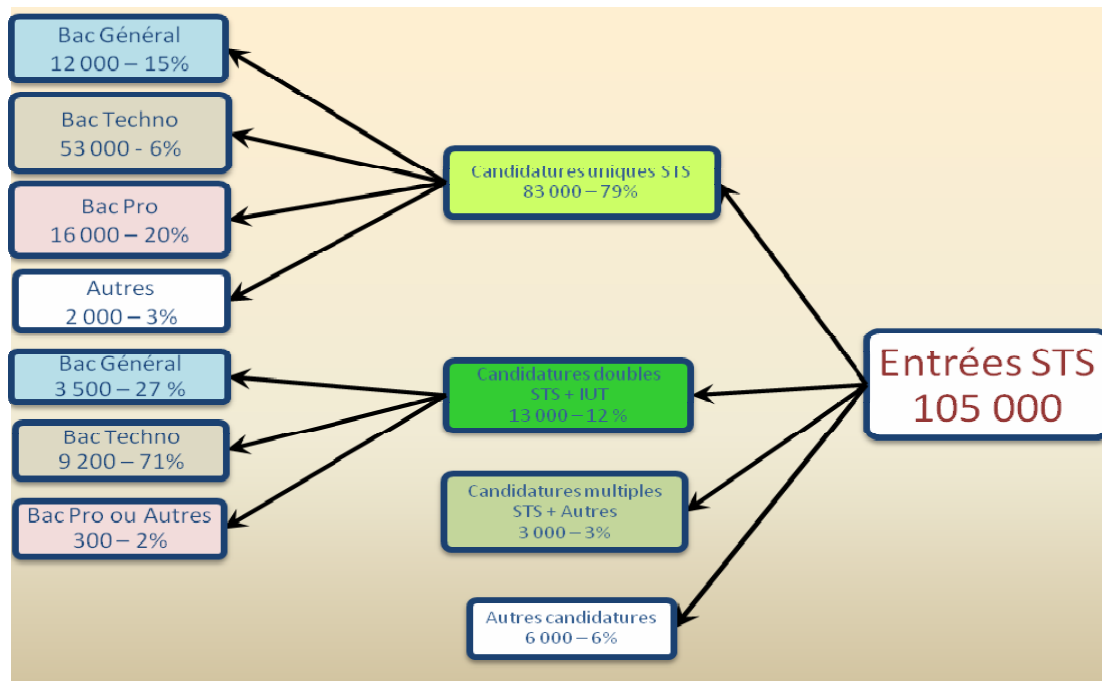
---

<sup>6</sup> Est ici considéré le diplôme de sortie.



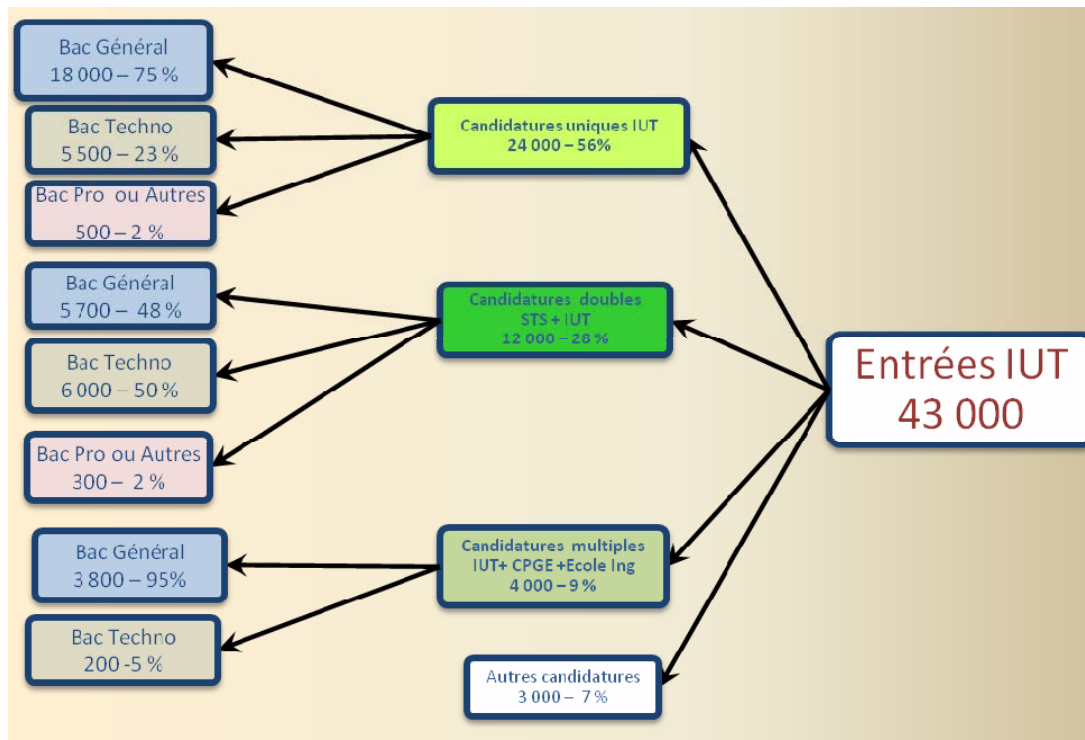
- Plus des trois quarts des entrants en STS après le baccalauréat ont opté pour une stratégie de candidature unique à une section de technicien supérieur. Possédant dans l'ensemble un profil scolaire plus modeste que les jeunes s'étant lancés dans une double candidature – à la fois pour une admission en STS et en IUT - ils sont titulaires pour 65 % d'entre eux d'un baccalauréat technologique et pour 19 % d'un baccalauréat professionnel ; ainsi, une large majorité des jeunes ayant fait une seule et unique démarche d'inscription auprès d'une filière STS ont-ils peut-être auto-évalué leurs chances d'accéder à une formation d'IUT trop réduites – ou ont-ils été conseillés dans ce sens, compte tenu du type de baccalauréat qu'ils ont en poche et de ce qu'ils anticipent être le niveau de sélection à l'entrée, pour tenter en parallèle un dossier de candidature pour un IUT. Ce choix d'orientation vers les seules STS par anticipation d'un échec à la sélection à l'entrée des IUT de la part des jeunes bacheliers professionnels ou technologiques est également motivé par le souhait de «s'assurer» l'accès à l'une de ces deux filières qui se situent dans le droit fil de l'investissement éducatif et professionnel pour lequel ils avaient arbitré par le passé à travers le type de baccalauréat qu'il ont obtenu.
- Quant aux jeunes qui se sont lancés dans une double candidature auprès d'un IUT et d'une STS, ils représentent seulement 11 % des cas d'entrants en STS. Ils ont pour une large majorité d'entre eux un bac technologique et une vision plus valorisée de leurs capacités scolaires à passer une sélection d'entrée en IUT, que celle que ne pouvaient avoir leurs homologues n'ayant prétendu qu'à une entrée en STS. Par ailleurs, lorsque les bacheliers généraux orientent leurs choix vers les STS de leur bac, ils sont les seuls à effectuer, dans leur totalité, une démarche simultanée en STS et en IUT. Sûrs de leurs acquis scolaires et de la valeur relative de leur diplôme par rapport aux autres, ils expriment un choix en faveur d'une stratégie pragmatique de professionnalisation à l'issue d'études générales, qu'il souhaitent mener à bien en mettant en œuvre toutes les démarches de candidature qui leur sont possibles. Cependant, ni les jeunes arrivant d'un bac général, ni d'ailleurs ceux possédant un bac technologique qui visent soit l'entrée en STS, soit en IUT, ne s'aventurent à postuler en parallèle pour une entrée dans une grande école et une école d'ingénieurs.
- Enfin, STS et IUT se distinguent par l'importance plus ou moins grande des bacheliers technologiques parmi les jeunes entrants. Les jeunes titulaires du bac technologique rejoignant une formation en IUT représentent un quart des entrées dans cette filière, contre plus de la moitié des entrées en filières STS. Cela rejoint les tendances mises en évidence par la littérature spécialisée dans ce domaine (Lemaire S., 2004) : parmi l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur, c'est la filière STS qui regroupe le plus de bacheliers technologiques devant en cela les IUT.
- L'entrée des jeunes en IUT a été pour plus d'un tiers d'entre eux le résultat de plusieurs procédures de candidature effectuées simultanément auprès d'un IUT, d'une STS ou d'autres écoles. Acceptés en IUT, et y allant faute d'avoir fait l'objet d'une sélection positive ailleurs, leurs projets professionnels ou leurs aspirations de départ pouvaient cependant être autres, peut-être plus ambitieux ou à visée plus large comme le laissent supposer les démarches d'inscription multiples. Les plus concernés par ces conditions d'orientation sont les bacheliers généraux entrant en IUT comme, dans une moindre mesure, les bacheliers technologiques.
- De fait, lorsque les bacheliers généraux s'orientent vers les IUT, une petite partie d'entre eux (environ 7 %) aurait souhaité voir s'ouvrir la « voie d'excellence », celle des grandes écoles ou des écoles d'ingénieurs, mais n'ont pas passé la sélection. Probablement source de déception pour leur futur positionnement professionnel, cette orientation vers l'IUT est davantage « par défaut » que choisie. *A contrario*, une deuxième partie des bacheliers généraux entrant en IUT affirment leur « stratégie de la professionnalisation », notamment en candidatant simultanément, dès l'obtention de leur baccalauréat général, en STS et en IUT pour s'assurer d'au moins une réponse favorable et garantir par là même leur choix d'orientation vers une professionnalisation. Enfin la dernière catégorie des bacheliers généraux inscrits en IUT, qui constitue une part importante avec les deux cinquièmes des jeunes entrants dans cette filière, ont été acceptés à l'entrée en IUT après avoir fait acte de candidature unique pour cette filière. Cette tendance témoignerait d'une « orientation de masse » vers des études professionnelles réputées rentables de la part des jeunes ayant une formation générale et qui optent pour la voie de la professionnalisation sur la base des bonnes performances de ces diplômés sur le marché du travail.

**Graphique n°1 : D'où viennent les jeunes de la Génération 2004 entrés en STS après le bac ?**



Lecture : 150 000 jeunes sortis du système éducatif en 2004 sont entrés en STS après leur baccalauréat. Parmi eux, 83 000 n'avaient préalablement candidaté qu'à cette filière de formation dont 12 000 ont obtenu un bac général, 53 000 un bac technologique et 16 000 un bac professionnel. Notons que les jeunes concernés n'ont pas nécessairement obtenu leur baccalauréat la même année, de même leur candidature à l'entrée en STS a pu se faire à des moments différents.

**Graphique n°2 : D'où viennent les jeunes de la Génération 2004 entrés en IUT après le bac ?**



Lecture : 43 000 jeunes sortis du système éducatif en 2004 sont entrés en IUT après leur baccalauréat. Parmi eux, 24 000 n'avaient préalablement candidaté qu'à cette filière de formation dont 18 000 ont obtenu un bac général, 5 500 un bac technologique et 500 un bac professionnel. Notons que les jeunes concernés n'ont pas nécessairement obtenu leur baccalauréat la même année, de même leur candidature à l'entrée en IUT a pu se faire à des moments différents.

## **2.2. Le rôle du passé scolaire pour l'accès aux filières STS et IUT**

Les entrants en STS sont ceux qui ont connu les parcours les plus incertains avant d'accéder à l'enseignement supérieur, et se distinguent en cela nettement de leurs congénères : près de 9 % d'entre eux sont entrés au collège en retard, soit 4 points de plus que les nouveaux inscrits en IUT ou en DEUG. 24 % ont quitté la voie générale dès après la troisième (contre 5 % pour les inscrits en IUT ou en DEUG), qu'ils l'aient choisi pour la majorité ou subi dans un cas sur cinq. Cette professionnalisation précoce des études a des conséquences sur le type de baccalauréat dont les jeunes entrant dans le supérieur ont pu se prévaloir : alors que les bacheliers professionnels font exception dans toutes les filières du supérieur, ils représentent 16 % des nouveaux inscrits en STS, où ils font jeu égal avec les bacheliers généraux. Les bacheliers technologiques quant à eux forment le gros bataillon des entrants en STS (64 %). Quoique dans une moindre mesure que les DEUG ou les écoles, le recrutement en IUT est plus généraliste, puisque les deux tiers des nouveaux inscrits sont des bacheliers généraux, le tiers restant venant principalement de la filière technologique.

La proportion des bacheliers titulaires d'une mention est plus élevée dans les CPGE, les écoles et autres filières du supérieur (52 %), et c'est en DEUG qu'elle est la plus faible (27 %). Les IUT et STS sont à égalité tous bacs confondus (35 %), mais cette parité est trompeuse. En effet, si l'on considère chacun des bacs séparément, la proportion de détenteurs d'une mention est toujours plus élevée en IUT, quelle que soit la filière du bac (paradoxe dû à un effet de composition). On observera également qu'à l'entrée en IUT aussi bien qu'en STS, il y a plus de titulaires d'une mention parmi les bacheliers professionnels que parmi les bacheliers technologiques, et plus parmi les bacheliers technologiques que parmi les bacheliers généraux : cela reflète le degré d'exigence relatif à chacun des baccalauréats, la mention pouvant lever les doutes attachés à la capacité de suivre des études supérieures des jeunes qui ont suivi un cursus professionnalisant dans le secondaire.

La plus ou moins grande sélectivité à l'entrée des quatre filières est confirmée si l'on examine le poids relatif de chaque série du bac général ou technologique. La série S fournit plus de 60 % des bacheliers généraux entrant en IUT, 32 % provenant aussi des filières ES; mais, toujours parmi les bacheliers généraux arrivant en STS, on ne compte plus que 39 % de bacheliers S, et presque autant de bacheliers ES. A l'entrée en DEUG, les 3 séries L, ES et S sont à peu près à parité, alors que la série S est nettement majoritaire dans les CPGE et autres filières du supérieur. Quant aux bacheliers technologiques, les séries STI et STT s'équilibrent à l'entrée en IUT (respectivement 47 et 44 %), alors que les séries STI sont moins présentes à l'entrée en STS, l'écart étant compensé par les bacheliers technologiques venant de formations agronomiques ou aux métiers de l'hôtellerie.

## **2.3. Le poids du contexte sociodémographique sur les choix d'orientation vers STS et IUT**

IUT et STS sont des filières à dominante masculine (60 % d'hommes en IUT, 54 % en STS). D'une part, ces filières ne couvrent pas l'éventail des formations professionnelles supérieures courtes attirant traditionnellement les jeunes filles, qui se dirigent en grand nombre vers les écoles des formations du secteur sanitaire et social. D'autre part, elles ne captent pas celles qui se tournent d'emblée vers les études longues. Or on sait que les études longues font l'objet d'un plus grand investissement des filles : en 2004, la part des femmes parmi les sortants diplômés de niveau bac+3 ou bac+4 était de 62 % (Céreq, 2004).

Avec environ 30 % d'enfants de cadres, DEUG et IUT accueillent des étudiants provenant des mêmes catégories sociales. Les élèves de STS s'en démarquent nettement, puisque seuls 17 % d'entre eux appartiennent à cette catégorie. On pourrait penser que cet écart ne reflète que les différences de cursus

scolaires observées à l'entrée de ces filières, différences dont on sait à quel point elles sont influencées par l'origine sociale (Grelet, 2005). Mais cet écart demeure même si on tient compte du cursus antérieur : quel que soit le type de bac, les enfants de cadres sont moins présents en STS qu'en IUT.

D'origine plus modeste, les élèves de STS se recrutent également moins dans les centres urbains. C'est bien souvent dans ces sections que les jeunes ruraux peuvent trouver une offre de formation de proximité : 20 % des inscrits en STS résidaient dans un pôle rural à la fin de leurs études secondaires contre 13 % en DEUG ou dans les autres filières.

Ce constat s'inscrit dans la continuité des observations déjà publiées (Repères et références statistiques, MEN, 2009) et qui soulignent le fait les étudiants d'origine sociale la plus favorisée sont toujours plus nombreux dans l'enseignement supérieur. Pour l'année 2009, près d'un tiers des jeunes inscrits en enseignement supérieur, quel que soit le type de filière, avaient des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale, contre moins d'un huitième des jeunes ayant des parents ouvriers. Concernant les filières d'enseignement supérieur court, les chiffres renforcent l'idée d'une hiérarchie sociale se dupliquant dans l'environnement éducatif. Les enfants de professions intermédiaires et d'employés sont légèrement plus nombreux en IUT et STS que dans d'autres filières. Parmi les étudiants inscrits en STS pour l'année scolaire 2008-2009, environ un quart d'entre eux ont des parents ouvriers. Pour autant, peut-on voir les filières de STS ouvrant des possibilités en tant que nouvel « ascenseur social » ? Question ouverte qui aujourd'hui, est posée dans la réflexion des acteurs et des décideurs sur la filière STS. Mais question qui, au-delà de l'accès certes plus ouvert qu'elle offre aux jeunes de milieu modeste vers l'enseignement supérieur, pose celle de leur devenir réel sur le marché du travail, situé entre insertion de bonne qualité et déclassement.

#### **2.4. Des projets professionnels en terminale, variable d'influence sur les choix ?**

Les étudiants en IUT, ayant une forte propension à poursuivre leurs études, avaient moins souvent une idée de leur future activité professionnelle (77 %, au même niveau que les DEUG) comparativement aux STS qui sont 84 % à avoir élaboré des projets. Il faut dire que ceux-là étaient déjà depuis plusieurs années amenés à préciser des projets professionnels, 82 % venant d'une terminale professionnelle ou technologique - contre 34 % des IUT. Si on tient compte du type de bac, seul demeure un écart entre étudiants de STS et IUT provenant de la filière technologique (79 % des IUT avaient un projet en terminale technologique, contre 85 % des STS). Peut-être y a-t-il un effet de la série du baccalauréat, mais la faiblesse des effectifs interdit de creuser plus avant.

#### **2.5. Quelles probabilités d'aller en STS ou en IUT après le bac ?**

Les constats qui précèdent vont se trouver résumés au moyen de deux régressions logistiques qui modélisent la probabilité, pour les sortants de l'enseignement supérieur, d'avoir choisi l'une ou l'autre des trois grandes filières d'enseignement supérieur après le baccalauréat plutôt qu'en STS. Le modèle 1a (cf. tableau ci-dessous) ne prend en compte que trois variables explicatives (le sexe, le type de résidence en terminale, et le fait d'avoir eu ou non des projets professionnels au moment du choix). Le modèle 1b introduit en plus des variables liées aux performances scolaires (l'orientation après la 3<sup>ème</sup>, le type de baccalauréat et le fait de l'avoir obtenu ou non avec une mention). L'introduction de ces variables ne modifient qu'à la marge les résultats (exprimés en odds-ratios) du premier modèle : l'effet du genre, du contexte local et des projets demeure et n'est pas absorbé par l'effet des indicateurs de réussite scolaire.

Si on considère le choix de formation des jeunes ouverts sur l'une des quatre filières de l'enseignement supérieur après le baccalauréat, les résultats présentés dans les modèles ci-dessous mettent en exergue un certain nombre d'éléments d'analyse :

- Les hommes ont une propension plus grande que les filles à choisir une formation en IUT qu'en STS, alors que les jeunes femmes se sont dirigées plus volontiers vers la filière générale de l'enseignement supérieur en orientant plus fréquemment leurs choix vers le DEUG, ou vers les autres formations du supérieur (y.c. celles du secteur sanitaire et social). Ce résultat est également en concordance avec d'autres élaborés par le passé sur la question des différences d'accès à l'enseignement supérieur court selon le genre (Retul et alii, 2000, Guegnard et alii, 1989, Daune-Richard, 1992), avec la constante d'une dominante féminine pour les filières générales et masculine pour les filières professionnelles - on relève ici de plus la dilection particulière des hommes pour les formations dispensées dans les Instituts universitaires de technologie.
- Avoir un projet professionnel accroît quelque peu les chances d'aller en STS lorsqu'il s'agit du domaine d'exercice d'une profession, ceci même comparés aux IUT. C'est encore le cas lorsqu'il s'agit d'un projet de métier, qui accroît les chances de s'être dirigé vers les STS plutôt que vers les IUT ou le DEUG. En revanche, ceux qui ont une idée précise de leur futur métier sont aussi plus susceptibles d'avoir fait le choix d'une voie de formation « autre » (CPGE, médecine, école du secteur sanitaire et social).
- Enfin, le lieu de résidence en terminale a une influence sur le choix de filière du supérieur : les jeunes résidant en zone rurale ou peu urbanisée se sont plutôt dirigés vers les sections de techniciens supérieurs que vers les formations générales, et même que vers les IUT. On sait que la proximité de l'offre est un facteur important présidant aux choix (Grelet, 2008) ; il est également relié aux aspects économiques et à la capacité des familles d'assumer une mobilité scolaire.
- Mais le résultat le plus notable est que le type de baccalauréat est extrêmement déterminant pour le choix de la filière d'enseignement supérieur qu'effectueront les jeunes après son obtention. A ce titre, on constate que les détenteurs d'un baccalauréat technologique ont vingt fois<sup>7</sup> plus de chance que les bacheliers généraux d'aller en STS, plutôt qu'en DEUG, et dix fois plus de chance d'avoir choisi cette filière plutôt que l'IUT. Pour leur part, toujours comparés aux bacheliers généraux, les bacheliers professionnels ont vingt fois plus de chance d'aller en STS qu'en DEUG, et vingt-cinq fois plus qu'en IUT. Ces informations vont dans le sens de celles déjà produites sur les parcours scolaires et l'orientation vers l'enseignement supérieur. Les travaux existants soulignent en effet l'impact majeur qu'a le type de baccalauréat obtenu par les jeunes sur la construction et l'orientation de leur poursuite d'études à un niveau supérieur (Dethare, DPD, 1999, Bouhia-Pean, DPD, 2005, Jacquemin, 1988, Cahuzac, Plassard, 1997)). La hiérarchie scolaire est ici réaffirmée : les détenteurs d'un baccalauréat général prolongent leur cursus au sein des filières « nobles et réputées » de l'enseignement supérieur, qu'il soit généraliste ou professionnalisé. A l'inverse, les titulaires d'un baccalauréat professionnel, positionné plus en deçà de l'échelle des performances scolaires trouvent quant à eux un « champ des possibles » plus restreint au sein de la filière STS parfois qualifiée de « petit supérieur » (Orange, 2009 op.cit.).
- Au-delà du rôle prépondérant de la série du baccalauréat, d'autres facteurs influencent l'orientation vers telle ou telle filière de formation supérieure. Par rapport à une orientation vers les STS, ne pas avoir de mention au baccalauréat favorise l'inscription en DEUG et diminue les chances d'aller en IUT, et encore plus de s'inscrire dans une filière très sélective (CPGE, médecine, etc.).

---

<sup>7</sup> Si le rapport de chances d'aller en IUT plutôt qu'en STS est de 0.05, les chances d'aller en STS sont 20 fois supérieures à celles d'aller en IUT.

• Un autre facteur relève son importance sur les choix de filières supérieures. Il renvoie au processus d'orientation au cours de la scolarité dans l'enseignement secondaire. Le fait qu'à un pallier d'orientation avant le baccalauréat le jeune ait ou non vécu une orientation contraire à ses vœux semble avoir des conséquences pour ses choix futurs, notamment vers une formation professionnelle. Sur ce registre, on note qu'avoir eu après la 3<sup>ème</sup> une orientation professionnelle choisie va plus souvent diriger le jeune vers les STS que vers toutes les autres filières. De ce point de vue, il n'y a que peu d'écart entre IUT et DEUG. L'orientation professionnelle subie en revanche est plus le fait de ceux qui se sont engagés dans les DEUG ou les « autres » filières que celui des STS –qui sur ce point ne se distinguent pas des IUT.

### Modèles 1a et 1b

#### Probabilité de s'inscrire de préférence dans l'une ou l'autre des 4 grandes filières de l'enseignement supérieur après le bac.

Référence « inscription en STS » (N=4360) <sup>8</sup>	Inscription en IUT (vs. STS) (N=2033)		Inscription en DEUG (vs. STS) (N=6815)		Inscription en CPGE, école et autre (vs. STS) (N= 3950)	
	1a	1b	1a	1b	1a	1b
<b>Variables</b>						
<i>Sexe (ref=femme)</i>						
<b>Homme</b>	1.2***	1.4***	0.5***	0.6***	0.6***	0.7***
<i>Avait un projet professionnel en terminale ? (ref.= pas d'idée)</i>						
<b>Idée du domaine</b>	0.9*	n.s.	0.7***	0.7***	0.7***	0.8***
<b>Idée du métier</b>	0.5***	0.7***	0.7***	n.s.	1.1*	1.6***
<i>Résidence en terminale (ref.=pôle urbain)</i>						
<b>Rural</b>	0.8**	0.9*	0.6***	0.6***	0.6***	0.6***
<b>Intermédiaire</b>	0.8***	0.8***	0.6***	0.6***	0.6***	0.6***
<b>Autre (étranger,...)</b>	n.s.	n.s.	1.7***	n.s.	3.4***	1.5***
<i>Orientation après la 3è (ref.=2de générale ou technologique)</i>						
<b>Professionnel choisi</b>		0.5***		0.6***		0.8*
<b>Professionnel subi</b>		n.s.		1.7***		1.9***
<i>Type de bac (ref.=général)</i>						
<b>Technologique</b>		0.1***		0.05***		0.05***
<b>Professionnel</b>		0.04***		0.05***		0.02***
<b>Autre (yc BP...)</b>		0.04***		0.08***		0.2***
<i>Mention au bac (ref.= une mention)</i>						
<b>Pas de mention</b>		0.9**		1.3***		0.4***

Source : Enquête Génération 2004, échantillon « complet » restreint aux sortants de l'enseignement supérieur.

Légende : On modélise la probabilité de s'être inscrit en IUT, ou DEUG, ou CPGE et autres filières, plutôt qu'en STS (la référence). Les résultats du modèle sont exprimés en odds-ratios (rapports de chances). Seuils de significativité : \*\*\*=significatif à 1% ; \* =significatif à 5% ; \* =significatif à 10% ; NS= non significatif.

Lecture du modèle 1a : Toutes choses égales par ailleurs, les hommes ont 1,2 fois plus (resp. moitié moins) de chances que les femmes d'aller en IUT (resp. DEUG) après la terminale plutôt qu'en STS.

<sup>8</sup> Dans les modèles on utilise une pondération standardisée (de moyenne 1) qui restitue l'effectif de base de l'échantillon enquêté. Les effectifs mentionnés résultent de cette pondération.

Ce premier cadrage sur les parcours éducatifs soulève un certain nombre de questions. A partir d'une lecture d'indicateurs simples sur les trajectoires empruntées, comment se caractérise chacune de ces filières ? Existe-t-il des spécificités particulières en termes de profils d'étudiants, de parcours de formation suivis ? Qu'en est-il précisément des abandons, qui restent élevés notamment en STS malgré une sélectivité dans l'accès à ces filières, ainsi que les réorientations en cours d'études ?

### **3. LEURS PARCOURS DE FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

---

L'inscription dans une Section de Techniciens Supérieurs ou en Institut Universitaire de Technologie n'est que le coup d'envoi d'une carrière dans l'enseignement supérieur qui a pu se terminer prématurément (décochage), se clore avec l'obtention du diplôme de fin de cycle (sortie directe), connaître des bifurcations (réorientations), ou encore se prolonger vers des niveaux supérieurs (poursuites d'études).

#### **3.1. Quatre grands types de cursus pour un destin comparé**

Ces quatre grands types de cursus suivis dans l'enseignement supérieur par les jeunes ayant achevé en 2004 des études supérieures engagées, après le baccalauréat, par une inscription en STS ou IUT, constituent le fil conducteur de la lecture de leurs parcours de formation.

Un premier constat est que ces cursus sont inégalement représentés dans les deux filières. Les abandons sont deux fois plus fréquents en STS qu'en IUT. De plus, alors que la très grande majorité des diplômés de STS se sont arrêtés dès l'obtention de leur diplôme, ce n'est le cas que d'un tiers des inscrits en IUT. Les réorientations vers d'autres filières qui se terminent par l'obtention d'un autre diplôme du supérieur sont rares en STS, alors qu'elles concernent un étudiant d'IUT sur dix.

Une remarque peut ici être faite sur les poursuites d'études : elles ont été engagées, pour les jeunes de la Génération 2004 au début des années 2000 et se situent donc à un niveau inférieur à celui observé aujourd'hui.

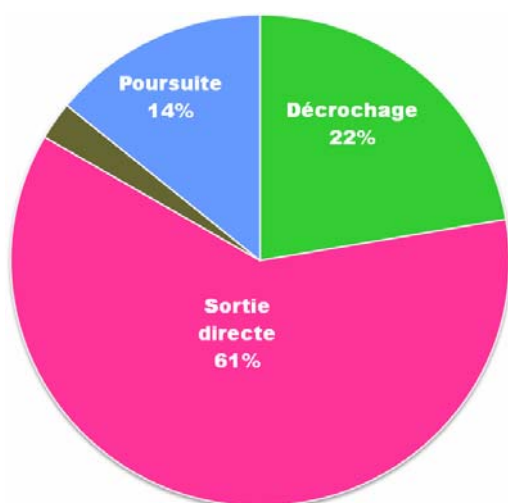
TYPES DE CURSUS	Définitions
<b>1. DECROCHAGE<sup>9</sup></b>	Cette catégorie regroupe les jeunes qui décrochent au cours des 2 années de STS/IUT (A) ou après avoir effectué une réorientation en cours de scolarité dans ces filières mais sans réussite (B)
<b>2. SORTIE DIRECTE</b>	Cette catégorie regroupe les jeunes inscrits dans les filières STS/IUT sortis avec le diplôme de fin de cycle BTS ou DUT (C) éventuellement associés avec un autre diplôme de niveau III (D)
<b>3. REORIENTATION</b>	Cette catégorie regroupe les jeunes inscrite en STS ou Iut qui n'ont pas obtenu le diplôme de fin de cycle mais qui se sont réorientés avant d'obtenir un diplôme de niveau III (F) ou II et plus (E)
<b>4. POURSUITE D'ETUDES</b>	Cette catégorie regroupe les jeunes qui se sont inscrit des les filières STS/IUT, obtenu un diplôme de fin de cycle BTS/DUT et qui par la suite ont obtenu un ou plusieurs diplômes de niveau supérieur (G)

TYPE DE CURSUS		Inscrits STS après bac		Inscrits IUT après bac	
		Effectifs	%	Effectifs	%
<b>1. DECROCHAGE</b>	<b>Décrochage en cours de STS ou DUT (A)</b>	21 265	20 %	3 748	9 %
	<b>Décrochage après réorientation (B)</b>	2 218	2 %	1 424	3 %
<b>2. SORTIE DIRECTE</b>	<b>Sortie avec BTS ou DUT seul (C)</b>	61 602	59 %	14 579	34 %
	<b>Sortie avec BTS/DUT et autre diplôme de niveau III (D)</b>	2 622	2 %	743	2 %
<b>3. REORIENTATION</b>	<b>Réorientation et sortie avec diplôme niveau II et plus (E)</b>	998	1 %	2 343	5 %
	<b>Réorientation et sortie avec diplôme niveau III (F)</b>	1 630	2 %	2 402	5 %
<b>4. POURSUITE</b>	<b>Poursuites d'études après le BTS ou DUT (G)</b>	14 851	14 %	18 037	42 %
		105 185	100 %	43 277	100 %

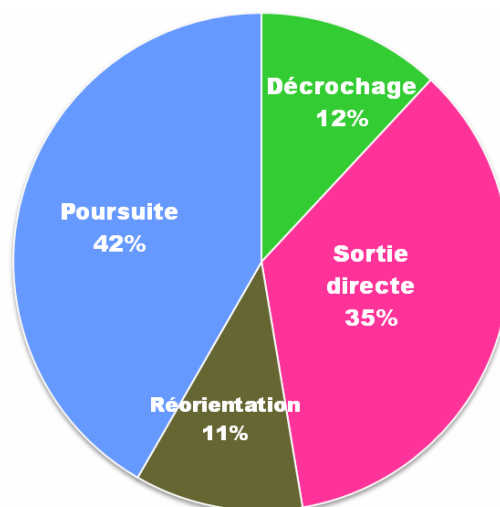
<sup>9</sup> Parmi les jeunes inscrits en IUT après le baccalauréat qui sont sortis sans diplôme de l'enseignement supérieur, 27% ont tenté une réorientation avant d'abandonner (ils sortent d'une autre filière que celle d'entrée). C'est le cas seulement de 9% des décrocheurs de STS.



## Cursus des jeunes entrés en STS



## Cursus des jeunes entrés en IUT



Sans dérouler l'ensemble des facteurs qui peuvent influencer sur le cours des études supérieures, on peut en dégager les principaux parmi ceux retenus dans une régression logistique qui modélise la probabilité de suivre l'un ou l'autre des cursus « décrochage », « réorientation » ou « poursuite », plutôt que celui de « sortie directe avec le diplôme » qui est pris comme référence. Ces modèles sont élaborés séparément pour les élèves de STS (Modèle 2) et ceux des IUT (Modèle 3).

### 3.2. Prendre un chemin plutôt qu'un autre : comparaison des déterminants

Parmi les déterminants du cursus suivi par les jeunes en STS dans l'enseignement supérieur, c'est certainement le type de baccalauréat qui augure le plus de leur devenir. Les bacheliers technologiques et surtout professionnels ainsi que les détenteurs d'autres diplômes professionnels de niveau IV (brevet professionnel, brevet de technicien) sont en effet plus exposés à l'échec en cours de préparation au BTS que les bacheliers généraux. Ne pas avoir de mention est également un handicap. Ces plus médiocres dotations scolaires prédisposent également moins à la poursuite d'études après le BTS.

De même, les étudiants qui s'étaient orientés vers la voie professionnelle dès après la troisième sont plus susceptibles d'abandonner en cours de cycle de préparation au BTS et de sortir sans diplôme de l'enseignement supérieur, et ce, plus encore s'ils avaient choisi cette voie à contrecœur. On les compte aussi beaucoup plus rarement parmi ceux qui poursuivent au-delà du niveau III.

Les hommes ont près de deux fois plus de chances que les femmes de poursuivre au-delà du BTS (OR=1,8), que de sortir directement après son obtention.

Avoir une idée du domaine d'exercice de leur future activité professionnelle, ou même du métier, semble « protéger » des sorties sur échec (OR=0,7), mais une idée du métier ne prédispose pas à la poursuite d'études au-delà du BTS.

Résider en zone peu urbanisée diminue les risques de sortie prématurée et de réorientation, mais aussi les chances de continuer au-delà du niveau III. On peut y voir un effet de l'offre de formation de proximité : les jeunes ne se dirigeraient pas vers les sections de techniciens supérieurs par défaut - ils ont donc moins de risque d'échouer - mais les opportunités de réorientation ou de poursuite sont plus réduites.

Les vœux d'orientation formulés en terminale semblent de bons « prédicteurs » des cursus futurs : la référence étant la candidature unique en STS, avoir formulé le seul vœu d'être admis en IUT, ou le vœu cumulé d'admission dans une école ou en STS accroît les chances de se réorienter en cours de cursus. La double candidature STS+IUT, elle, accroît les chances de poursuite d'études après le BTS ou signale la capacité et l'ambition de poursuivre.

### Modèle 2

#### Pour les inscrits en STS, régression logistique modélisant la probabilité d'avoir suivi l'un ou l'autre des quatre cursus

Référence : sortie directe avec le BTS (N=2419)	Décrochage (Sortie niveau IV+) (N=1059)	Réorientation sans BTS (N=144)	Poursuite d'études après BTS (N=730)
<i>Variables</i>			
<i>Sexe (ref=femme)</i>			
<i>Homme</i>	ns	ns	1,8***
<i>Orientation après la 3<sup>e</sup> (ref.=2de générale ou technologique)</i>			
<i>Professionnel choisi</i>	1,4***	0,4**	0,7**
<i>Professionnel subi</i>	1,9***	ns	ns
<i>Type de bac (ref.=général)</i>			
<i>Technologique</i>	1,7***	0,4***	0,3***
<i>Professionnel</i>	4,6***	ns	0,1***
<i>Autre (yc BP...)</i>	2,6***	ns	0,2***
<i>Mention au bac (ref.= une mention)</i>			
<i>Pas de mention</i>	2,7***	ns	0,5***
<i>Un projet professionnel en terminale ? (ref.= non)</i>			
<i>Idée du domaine</i>	0,7***	ns	ns
<i>Idée du métier</i>	0,7***	0,6*	0,8**
<i>Résidence en terminale (ref.=pôle urbain)</i>			
<i>Rural</i>	0,8**	0,6**	0,7***
<i>Intermédiaire</i>	0,7***	0,4***	0,7***
<i>Candidatures en terminale (ref.= STS seule)</i>			
<i>STS + CPGE, école</i>	ns	3,4***	ns
<i>IUT+STS</i>	ns	ns	1,4
<i>Divers Autres</i>	1,4**	2,4*	ns

Légende : Source : génération 2004 complet. Régression logistique polytomique. Valeur des odds ratios (OR). \*\*\*=significatif à 1% ; \*\*=significatif à 5% ; \*=significatif à 10% ; NS= non significatif.

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les hommes ont plus de chances que les femmes de poursuivre après l'obtention du diplôme (OR=1,8), que de sortir directement après celle-ci.

Pour ce qui est des déterminants du cursus suivi par les jeunes en DUT dans l'enseignement supérieur, on constate que les hommes ont un peu plus de chances que les femmes de poursuivre après l'obtention du diplôme (OR=1,3), que de sortir directement après celle-ci.

L'orientation suivie après la troisième ne distingue pas les types de cursus. Il faut dire que les inscrits en IUT viennent rarement d'un cycle professionnel du secondaire.

L'effet est du même ordre pour les bacheliers technologiques, qui quittent plus souvent que les bacheliers généraux l'enseignement supérieur sur abandon (OR=2,5) et, a contrario, poursuivent moins souvent au-delà du DUT (OR=0,4). La poursuite d'étude est encore plus incertaine pour les bacheliers professionnels qui, il est vrai, s'aventurent rarement en IUT.

Les étudiants qui n'ont pu décrocher le baccalauréat avec mention seront moins nombreux à poursuivre après le DUT (OR=0,5).

Ces derniers constats sont convergents : le succès en IUT est surtout garanti aux meilleurs élèves issus de la filière générale, de préférence dotés d'un baccalauréat avec mention.

Avoir une idée du futur métier semble « protéger » des sorties sur échec (OR=0,5), mais ne prédispose pas à la poursuite d'études au-delà du DUT. Là encore, les vœux d'orientation formulés en terminale semblent de bons « prédicteurs » des cursus futurs : la référence étant la candidature unique en IUT, avoir formulé en parallèle des vœux plus ambitieux (accès aux grandes écoles), diminue les risques d'abandonner en cours d'études ou de se réorienter ; la candidature « de sécurité » IUT+STS diminue également les chances de poursuites d'études après le DUT.

Modèle 3

Pour les inscrits en IUT, régression logistique modélisant la probabilité d'avoir suivi l'un ou l'autre des quatre cursus

Référence : sortie directe avec le DUT (N=582)	Décrochage (Sortie niveau IV+) (N=222)	Réorientation sans DUT (N=213)	Poursuite d'études après DUT (N=1016)
<i>Variables</i>			
<i>Sexe (ref=femme)</i>			
<i>Homme</i>	ns	ns	1,3**
<i>Orientation après la 3è (ref.=2de générale ou technologique)</i>			
<i>Professionne</i>	ns	ns	ns
<i>Type de bac(ref.=général)</i>			
<i>Technologique</i>	2,5***	ns	0,4***
<i>Professionnel</i>	ns	ns	0,2***
<i>Mention au bac(ref.= une mention)</i>			
<i>Pas de mention</i>	ns	ns	0,5***
<i>Un projet professionnel en terminale ? (ref.= non)</i>			
<i>Idée du domaine</i>	ns	0,5***	ns
<i>Idée du métier</i>	0,5***	0,7*	0,6***
<i>Résidence en terminale (ref.=pôle urbain)</i>			
<i>Rural</i>	0,6**	ns	ns
<i>Intermédiaire</i>	ns	ns	ns
<i>Candidatures en terminale (ref.= IUT seul)</i>			
<i>IUT avec CPGE, école</i>	0,2***	0,3***	ns
<i>IUT+STS</i>	0,7**	0,7*	0,5***
<i>Divers Autres</i>	ns	ns	ns

Légende : Source : génération 2004 complet. Régression logistique polytomique. Valeur des odds ratios (OR). \*\*\*=significatif à 1% ; \*\*=significatif à 5% ; \*=significatif à 10% ; NS= non significatif. Lecture : Les hommes ont plus de chances que les femmes, à la fois d'abandonner avant l'obtention du DUT (OR=1,6) mais aussi de poursuivre après l'obtention du diplôme (OR=1,4), que de sortir directement après celle-ci.

Au-delà des facteurs pouvant influencer l'itinéraire dans l'enseignement supérieur, selon que l'on est étudiant en STS ou en IUT, l'analyse plus précise de chacun des quatre grands cursus de départ met en évidence un certain nombre de spécificités inhérentes aux profils scolaires des étudiants<sup>10</sup> qui les ont suivis.

### **3.3. Le cursus « décrochage », plus fréquent chez les jeunes en STS...**

Ces cursus concernent 22,3 % des inscrits en STS et 12 % des inscrits en IUT. La fréquence des décrochages en STS - près d'un inscrit sur quatre - pose question sur la pertinence de l'orientation vers ces filières d'élèves dont on a vu que les antécédents scolaires n'étaient pas toujours prometteurs. Le niveau des abandons est moins préoccupant en IUT.

Dans les deux cas, avec cependant des proportions moindres en IUT, le décrochage est plus masculin ; il touche plus les étudiants d'origine modeste, ceux qui accusaient un retard scolaire à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, les élèves qui avaient emprunté la voie professionnelle à l'issue du collège, les bacheliers technologiques et professionnels, ceux qui ne sont pas entrés dans la filière armés d'une mention. Ils avaient d'ailleurs formulé plus souvent des candidatures modestes : STS seul pour les décrocheurs de cette filière, STS et IUT pour les décrocheurs des IUT.

Parmi les raisons d'arrêt des études, les décrocheurs de STS invoquent plus souvent la lassitude, au contraire de leurs homologues des IUT qui, eux, auraient plus souvent arrêté faute d'être acceptés dans une formation supérieure.

### **3.4. ... comme le cursus « sortie directe vers l'emploi après l'obtention du diplôme »**

Ces cursus concernent, dans la « Génération 2004 », 61,1 % de ceux qui se sont inscrits en STS après le baccalauréat et 35,4 % des inscrits en IUT. Ainsi, plus de six élèves de STS sur dix sont sortis, avec leur diplôme en poche, directement sur le marché du travail.

Cette majorité large signale, comme évoqué précédemment, la valeur de diplôme terminal du BTS. D'ailleurs, alors que les étudiants d'IUT qui arrêtent après le DUT disent ne pas continuer par lassitude, les détenteurs d'un BTS arrêtent parce qu'ils ont atteint le niveau de formation souhaité.

Quoique dans une proportion moindre que les décrocheurs, les sortants « directs » de BTS ont été nombreux à choisir la voie professionnelle après la 3<sup>ème</sup>. A contrario, c'est le cas seulement d'un tiers des sortants directs de DUT. Dans les deux cas, ils sont issus plus souvent des filières technologiques, de milieux ruraux, d'origine modeste, avec un projet de métier déjà élaboré en terminale.

---

<sup>10</sup> Les constats suivants s'appuient sur les tableaux de l'annexe de la partie III.

### **3.5. Le cursus « réorientation », largement présent chez les jeunes en IUT...**

Les jeunes de ce cursus sont réorientés, après avoir entamé une préparation au BTS ou au DUT, vers un autre diplôme de niveau III ou plus (compte-tenu de ce que ces diplômés du supérieur sont sortis en 2004, la bifurcation peut être située au début des années 2000). Ces cursus concernent 2,5 % des inscrits en STS et 11 % des inscrits en IUT. Les effectifs concernés sont donc assez faibles, soit un échantillon de 120 inscrits en STS et 180 en IUT ; ainsi, les commentaires qui suivent ne font qu'indiquer des pistes qui restent à confirmer.

Les élèves qui se sont réorientés positivement en cours de préparation au BTS sont sortis des Sections de Techniciens Supérieurs sans avoir obtenu le diplôme, mais ont bifurqué vers d'autres filières qu'ils ont suivies jusqu'à décrocher un diplôme : pour 43 % il s'agit d'un autre diplôme de niveau bac+2, dont la moitié du sanitaire et social ; plus d'un tiers d'entre eux ont bifurqué vers des voies qui les ont menés à la licence et au-delà ; un certain nombre a pu s'inscrire à contretemps en IUT puisqu'un sur dix sort avec un DUT.

Ces réorientés persévérants des STS quoique plus souvent en retard en 6<sup>ème</sup>, s'étaient maintenus dans la voie générale jusqu'en terminale. Moins fixés sur des projets professionnels, beaucoup avaient candidaté pour d'autres filières dont celles du sanitaire et social (d'ailleurs la réorientation est plus féminine). Ces jeunes, plus urbains, sont plus souvent qu'en moyenne issus de milieux favorisés.

Les étudiants d'IUT qui se sont réorientés sans abandonner ont, pour la moitié d'entre eux, poursuivi jusqu'au niveau licence, et même très souvent au-delà. Ils sont presque aussi nombreux à avoir opéré une reconversion vers le BTS, voie de « rattrapage » privilégiée plutôt que les autres filières de niveau bac+2. On a donc ici deux modèles de réorientation : l'une s'est faite « vers le bas », probablement à la suite de difficultés à se maintenir en IUT ; l'autre sans doute plus par déception de la filière, qui aboutit à un cursus plus ambitieux.

Les chiffres ne permettent cependant pas de discerner les profils de ces deux types de réorientés. En moyenne, ils sont plus souvent issus des filières technologiques, mais sans avoir toujours un projet de métier arrêté. Ils sont plus souvent que la moyenne des étudiants d'IUT issus de milieux urbains, et de catégories intermédiaires.

### **3.6. ... comme le cursus « poursuites d'études après le diplôme »**

Ces cursus concernent 14,2 % des inscrits en STS et 41,7 % des inscrits en IUT. Moins fréquentes qu'après le DUT, les poursuites d'études après le BTS sont aussi moins longues. La moitié s'arrêtent à la licence. Le cas est beaucoup plus courant après le DUT, puisque seulement 27 % des « poursuivants » s'arrêtent à la licence, quand 25 % continuent jusqu'à bac+5. Compte-tenu de la durée moyenne des poursuites, et puisqu'il s'agit de sortants de 2004, la décision de poursuivre a été prise au début des années 2000.

Dans les deux cas, les poursuites d'études après le diplôme sont plus masculines, et sont le fait d'étudiants ayant connu un parcours scolaire de réussite, plus souvent accompli dans la voie générale, plus souvent aussi couronné par une mention au baccalauréat, 40 % environ. Les candidatures formulées après le baccalauréat étaient plus ambitieuses (plus souvent en IUT pour les BTS, plus souvent en CPGE pour les DUT). Les enfants de cadres sont surreprésentés dans ce type de cursus.

L'ensemble de ces observations sur les conditions d'orientation et de construction des parcours de formation des jeunes ayant choisi les filières STS et IUT montre que les itinéraires qu'ils empruntent sont loin d'être linéaire. Quel impact cette élaboration de cursus a-t-elle sur les trajectoires futures d'insertion dans l'emploi ? Quelles différences constate-on dans le placement sur le marché du travail les jeunes inscrits dans les filières BTS et IUT soit après avoir décrochés au cours des premières années d'études ou après s'être réorientés, soit après avoir opté pour une sortie directe du système éducatif ou pour un prolongement de leur investissement dans l'enseignement supérieur ?

#### **4. LEUR PARCOURS DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

---

L'analyse de la croissance des filières de l'enseignement supérieur professionnel tant en termes d'effectifs que de diversification de l'offre de diplômes a donné lieu à de nombreux travaux. Ceux-ci mettent souvent l'accent sur la qualité de l'insertion professionnelle à l'issue de ces formations, démontrant l'avantage acquis par les diplômés de ces filières professionnelles sur le marché du travail par rapport à leurs homologues issus de formations générales (Timotéo, 2005).

Ainsi, globalement, sortir de ces formations professionnelles conduit-il à accéder plus rapidement à un emploi stable, mieux rémunéré, et avec une plus grande satisfaction professionnelle (Giret, Moullet, Thomas, 2003).

Ce constat favorable doit-il pour autant conduire à ne faire aucune distinction entre STS et IUT ? Il s'agit ici de mettre en relation la différenciation des modes de construction des parcours scolaires repérées entre STS et IUT avec les divergences observables en matière d'insertion professionnelle. Cette dernière confirme-t-elle de la même manière la professionnalisation acquise en cours d'études pour les sortants ? Quelle incidence l'obtention du diplôme final a-t-elle sur la qualité du parcours professionnel entamé à la sortie du système éducatif ? Ces interrogations incitent donc à vérifier si les situations favorables d'accès à l'emploi, habituellement identifiées pour l'ensemble des sortants de ces deux filières, sont une constante ou un élément de distinction important de ces deux filières de l'enseignement supérieur court.

La distinction relative aux trajectoires de formation identifiées précédemment apporte ici une réelle plus-value pour mieux appréhender ces questions d'insertion professionnelle. En règle générale, les situations sur le marché du travail sont saisies relativement au niveau de sortie du système éducatif complété par l'obtention du diplôme final. Si, ce faisant, l'accent est mis sur l'efficacité du dernier diplôme dans l'accès à l'emploi, la variété des parcours de formation antérieurs demeure néanmoins peu prise en compte.

Tableau 2

Situation des jeunes inscrits après la terminale en STS ou IUT, en mars 2007

Situation à la date de l'enquête	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochages	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	ENSEMBLE	Décrochages	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	ENSEMBLE
<b>Emploi</b>	80 %	88 %	79 %	89 %	86 %	69 %	85 %	87 %	93 %	87 %
<b>Chômage</b>	11 %	7 %	9 %	7 %	8 %	12 %	8 %	9 %	4 %	7 %
<b>Inactivité</b>	3 %	2 %	3 %	1 %	2 %	3 %	1 %	1 %	1 %	1 %
<b>Formation</b>	2 %	1 %	0 %	1 %	1 %	8 %	0 %	2 %	1 %	1 %
<b>Reprise d'études</b>	4 %	2 %	9 %	2 %	3 %	8 %	6 %	1 %	1 %	4 %
<b>Ensemble</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Lecture : en mars 2007, 86 % des jeunes s'étant inscrits en STS après leur baccalauréat, sont en situation d'emploi.

#### 4.1. Chercher du travail après avoir décroché : précarité des emplois et reprises d'études « réparatrices »

Sélectivité à l'entrée en formation n'est pas synonyme de réussite pour tous. Plus d'un jeune sur dix entrant en IUT après le baccalauréat a quitté sa formation sans avoir obtenu le diplôme et intégrera le marché du travail. Ils étaient en proportion deux fois plus nombreux s'ils avaient suivi des études en STS.

Il a été souligné dans les constats antérieurs les caractéristiques des jeunes empruntant ce chemin de l'échec et la plus grande propension des jeunes inscrits en STS à abandonner leurs études. A regarder de près les taux de chômage auxquels sont confrontés ces jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif, les réserves sur l'excellence de leurs performances dans l'emploi se confirment : 15,1 % pour les sortants d'IUT, 12,4 % pour les sortants non diplômés de STS. Ces pourcentages sont deux fois plus élevés que la moyenne observée pour les jeunes diplômés issus des deux filières

Cette moins bonne posture des jeunes face à l'emploi est d'ailleurs repérable depuis la fin de leur scolarité. Les trajectoires<sup>11</sup> d'accès différé ou de décrochage de l'emploi représentent ainsi 23 % des parcours d'insertion des « décrocheurs » de STS et 22,4 % pour ceux d'IUT. Par ailleurs, ce sont ces mêmes jeunes décrocheurs qui connaissent les trajectoires de chômage durable les plus importantes.

Signes sans doute d'une recherche de solution à ces premiers pas dans la vie active quelque peu difficiles, les reprises d'études et de formation occupent une place significative dans l'insertion des jeunes issus d'IUT

<sup>11</sup> Pour la définition des types de trajectoires d'insertion suivies dans les trois ans après la sortie du système éducatif, voir (Céreq, 2004).



(15,8 % des trajectoires observées). Trois ans après la sortie, ce comportement de reprise d'études continue de représenter 8 % des situations vécues par les jeunes ayant décroché d'IUT, soit plus du double comparativement à leurs homologues de STS ayant abandonné dans cette filière.

Bien que la situation des jeunes sortis de STS semble un peu meilleure en termes d'emploi, c'est une assez grande précarité qui caractérise globalement la situation des jeunes décrocheurs. A peine plus de la moitié d'entre eux possède, après trois ans sur le marché du travail, un emploi à durée indéterminé (55,8 % pour les non-diplômés de STS contre 52,2 % pour ceux d'IUT). Au même moment, les contrats temporaires - CDD et intérim - représentent encore près de 29 % de l'emploi des jeunes issus de STS et 27 % pour ceux d'IUT. De plus, pour ces derniers, les contrats aidés conservent une place très significative (16,8 % de l'emploi). Cette fragilité se poursuit sur le registre du temps de travail. Ainsi, presque deux sortants non diplômés de STS sur dix ne disposent que d'un emploi à temps partiel ; c'est le cas d'un sortant non diplômé d'IUT sur dix.

Les modalités de cette insertion professionnelle difficile se retrouvent également dans des niveaux de rémunération relativement faibles. Le salaire mensuel net des sortants des deux filières est ainsi de l'ordre de 1 200 € en moyenne.

Enfin, il convient de souligner la part importante des employés et des ouvriers parmi les professions occupées, trois ans après la sortie du système éducatif. Ces catégories représentent plus de la moitié des situations d'emploi pour les sortants sans diplôme de STS (51,2 %) et presque autant pour ceux d'IUT (47,4 %). Trois jeunes sur dix n'ayant pas obtenu leur BTS et deux jeunes sur dix n'ayant pas obtenu leur DUT se trouvent devoir occuper des emplois d'ouvriers. Cette situation d'emploi n'est sans doute pas celle qu'ils avaient initialement souhaitée.

On en trouve ainsi l'écho dans le niveau global d'insatisfaction ressenti par ces jeunes. 45 % de ceux sortis d'IUT sans le diplôme se considèrent employés en-dessous de leur niveau de compétence et 41 % déclarent chercher à améliorer leur situation professionnelle.

Du côté des sortants non diplômés de STS, s'ils sont plus nombreux à penser être employés à leur niveau de compétences (57 %), ils restent néanmoins plus insatisfaits. Plus du tiers déclarent que leur situation professionnelle ne leur convient pas et 46 % poursuivent l'objectif de trouver ou conserver un emploi stable. S'exprime là encore le poids de la précarité subie par ces jeunes dont le but est moins de trouver un emploi dont le contenu leur convienne qu'un emploi durable leur garantissant une certaine stabilité.

#### **4.2. Entrer directement sur le marché du travail : des emplois plus nombreux pour les BTS, de meilleure qualité pour les DUT...**

79 500 jeunes ont choisi de rejoindre directement le marché du travail après l'obtention du diplôme préparé après le baccalauréat (soit 54 % des jeunes entrés en IUT/STS après le baccalauréat). Cette situation reste néanmoins largement plus majoritaire pour les diplômés de BTS (81 %) que pour ceux de DUT (46 %).

Excepté ce choix commun, les premières années de vie active n'ont pas nécessairement revêtu les mêmes contours pour les jeunes ayant suivi des études dans l'une ou l'autre de ces deux filières de formation. Elles paraissent, en effet, bien plus favorables aux titulaires du BTS que du DUT. Trois ans après la sortie du système éducatif, les DUT sont moins souvent en emploi (85 %) que la moyenne des sortants des deux filières (88 %). Cette situation plus favorable aux BTS se traduit également dans un taux de chômage plus

faible (7,3 %) quand celui des DUT (8,7 %) dépasse de 1,7 point le taux moyen de l'ensemble des sortants de ce cursus

Ces éléments de différenciation se retrouvent également dans les trajectoires d'entrée dans la vie active. Ainsi, si accéder rapidement et durablement à l'emploi demeure nettement plus aisé pour les jeunes les plus diplômés, seulement deux tiers des DUT ont connu un tel parcours d'insertion contre près de 71 % des BTS.

Les trajectoires d'accès différé à l'emploi ou de décrochage de l'emploi pèsent, elles aussi, beaucoup plus que la moyenne dans les parcours d'insertion des DUT. Sans doute faut-il rechercher dans la fréquence de ces situations non linéaires la prépondérance des cas de reprises d'études pour les DUT qui, par ailleurs, possèdent des ressources scolaires suffisantes pour pouvoir les mettre en œuvre. Comme si le choix d'entrer sur le marché du travail était considéré à rebours comme peu satisfaisant et devant être revisité.

Si les DUT sont proportionnellement moins nombreux en emploi que les BTS, trois ans après leur sortie du système éducatif, ils bénéficient par contre de conditions d'emploi bien meilleures.

En effet, environ 74 % des DUT sont en contrat à durée indéterminée ou fonctionnaires. La position des BTS est plus nuancée car si deux tiers des situations recouvrent des emplois durables on ne peut oublier qu'un jeune diplômé de BTS sur quatre demeure employé sur un contrat précaire (CDD, Intérim). Cette moindre qualité de l'emploi se retrouve également dans la fréquence des emplois à temps partiel (qui concerne un jeune diplômé de BTS sur dix en emploi) et le salaire perçu (respectivement 1438 € en moyenne pour les DUT et 1330 € pour les BTS)

Les professions occupées ainsi que le jugement porté globalement sur la situation d'emploi disjoignent aussi quelque peu les deux groupes de jeunes diplômés. Si la moitié d'entre eux déclarent posséder le statut de « Profession Intermédiaire » (51 % pour les BTS, 52,5 % pour les DUT), leur répartition sur le reste de l'échelle des professions et catégories sociales diverge. Ainsi près de 13 % des titulaires d'un DUT sont-ils cadres pour moins de 5 % des titulaires de BTS. A l'opposé, la proportion d'ouvriers et d'employés parmi les BTS reste importante avec respectivement 15,5 % et 26,5 % des postes occupés.

Cette forme de déclassement ne va évidemment pas sans provoquer des insatisfactions certaines : près d'un jeune titulaire de DUT sur quatre (38,7 %) se considère ainsi utilisé en dessous de son niveau de compétence ; c'est le cas d'un jeune titulaire de BTS sur trois. Cette question du déclassement dans l'emploi pour les titulaires de BTS et de DUT n'est pas nouvelle. Débattue dès le début des années quatre-vingt-dix, notamment en lien avec la détérioration observable à cette époque de l'insertion des diplômés des filières STS et IUT des spécialités tertiaires (Martinelli, Vergnies, 1999), elle met en exergue un accès de plus en plus difficile aux professions intermédiaires. Ce débat reste toujours d'actualité avec une mise en concurrence nouvelle, par un effet de « cascade de déclassement » vers le bas de l'ensemble des catégories, entre d'une part les titulaires de BTS et de DUT et d'autre part les jeunes diplômés d'écoles ou des filières universitaires générales qui désormais n'étant plus garantis d'accéder après leurs études à la catégorie de cadre se positionnent sur les emplois de niveau inférieur.

### **4.3. S'insérer après une réorientation professionnelle**

Une faible partie des jeunes inscrits en STS et IUT a fait le choix de se réorienter vers d'autres formations avant même d'avoir obtenu le diplôme initialement visé et de continuer jusqu'à obtenir un voire plusieurs diplômes du supérieur. Cette pratique qui reste marginale n'en demeure pas moins non négligeable. En effet, si la proportion des jeunes qui a choisi de bifurquer avec succès vers d'autres formations avant d'avoir obtenu le BTS représente moins de 3 % des inscrits après le bac dans cette filière, la part de ceux ayant quitté l'IUT s'élève quant à elle à près de 11 %.

Quel est donc le devenir professionnel de ces jeunes qui ont repensé leur choix initial d'orientation et leur projet professionnel en cours d'études ? Il est ici difficile de répondre rigoureusement à la question de savoir s'ils se sont mieux insérés avec un autre diplôme que leurs camarades ayant choisi de poursuivre jusqu'à l'obtention du diplôme initialement visé. Telle n'est pas ici la question puisqu'en changeant d'orientation, ces jeunes ont certainement perdu la plus-value professionnalisante de leur parcours et son bénéfice attendu sur le marché du travail.

Par ailleurs, n'ayant pas d'éléments explicatifs à l'origine de ces bifurcations de formation, il serait sans doute trop hasardeux de procéder à des comparaisons trop fines avec d'autres populations.

### **4.4. Après une poursuite d'études : la voie professionnelle rentable pour tous, mais plus efficace pour les DUT que pour les BTS**

Comme évoqué plus haut, la poursuite d'études représente la principale orientation prise par les diplômés de DUT alors que 22 % des diplômés de BTS font ce même choix. Ce constat va dans le sens de ceux produits dans le cadre d'autres travaux sur le sujet. Ces derniers soulignent, au début des années deux-mille un paradoxe inhérent au développement de ces deux filières de formation. Dans l'esprit qui a présidé à leur création, ces filières étaient en quelque sorte chargées de conduire les jeunes directement à l'exercice d'un métier ; or, depuis plus d'une décennie, on constate une forte progression des poursuites d'études des titulaires de BTS et surtout de DUT (Coquart, Jagers, Sandoval, 2005) dans un contexte de bonnes conditions d'insertion professionnelle.

Nombreux sont donc ceux pour lesquels le diplôme de niveau bac+2 visé après la terminale ne représente qu'une étape avant de continuer plus avant. En conséquence, environ un jeune sur cinq entré dans une filière sélective de type STS ou IUT ressortira au final du système éducatif avec un diplôme de niveau supérieur. Une conjoncture économique peu porteuse en termes d'emplois ou peut-être un environnement plus incitatif conduisent donc ces jeunes à poursuivre leurs études. Mais quel bénéfice retirent-ils de cet investissement supplémentaire dans leur formation ? Les emplois occupés sont-ils de meilleure qualité ? Le niveau de sortie après la poursuite d'études impacte-t-il de la même manière les conditions d'insertion professionnelle ?

Tableau 3

## L'accès à l'emploi et la qualité de l'emploi des diplômés de BTS selon le diplôme de sortie

Situation 3 ans après la fin des études		BTS	Licence	Maîtrise, doctorat, école	Ensemble
<b>% en emploi</b>		88	91	86	88
<b>Durée médiane d'accès à l'emploi (en mois)</b>		2	1	1	2
<b>Pour ceux en emploi</b>	% CDI	66	77	78	68
	% cadres	5	14	53	10
	% à temps plein	86	91	94	87
	Salaire médian (pour ceux en emploi à temps plein)	1350	1500	1850	1400

Tableau 4

## L'accès à l'emploi et la qualité de l'emploi des diplômés de DUT selon le diplôme de sortie

Situation 3 ans après la fin des études		DUT	Licence	Maîtrise, doctorat, école	Ensemble
<b>% en emploi</b>		84	91	94	90
<b>Durée médiane d'accès à l'emploi</b>		2	0	1	1
<b>Pour ceux en emploi</b>	% à statut stable	75	78	85	80
	% cadres	11	14	68	38
	% à temps plein	88	94	97	93
	Salaire médian (pour ceux à temps plein)	1450	1570	1960	1670

Tout d'abord, une première observation importante peut être faite sur la rentabilité qu'il y a pour les titulaires de BTS et DUT à avoir poursuivi au moins une année supplémentaire après leur diplôme. En effet si l'on compare leur trajectoire d'entrée dans la vie active, on constate que cette rentabilité de la poursuite d'études diverge pour les BTS et pour les DUT. Prolonger les études pour les BTS n'offre pas un gain évident au regard de l'accès à l'emploi : 89 % des jeunes ayant poursuivi après un BTS sont en emploi en 2007 contre seulement 88 % pour les diplômés d'un seul BTS. Inversement, la poursuite d'études pour les post-DUT semble être plus rentable en termes d'accès à l'emploi : 93 % de ceux ayant poursuivi après leur DUT sont en emploi en 2007 contre 85 % pour les diplômés d'un seul DUT. A cette même date, si les situations de chômage restent à un niveau identique pour les post-BTS (7,5 %) comparativement aux diplômés de BTS (7 %), elles sont devenues deux fois moins nombreuses pour les post-DUT (4 % contre 8 % pour les diplômés de DUT).

Cette différenciation quant au bénéfice retiré de la poursuite d'études se trouve conforter par la prise en compte de variables liées à la formation. En effet, toutes choses égales par ailleurs, si la poursuite d'études pour les BTS (notamment en Licence) débouche sur une probabilité plus forte d'accès et de maintien dans l'emploi (respectivement OR=1,3 et OR=1,7), le fait d'avoir fini sa scolarité par voie d'apprentissage joue encore plus fortement sur les perspectives d'insertion favorable (OR=2,6). Avoir eu une idée du métier ou de son domaine contribue également à cette plus grande employabilité (OR=2,3). Ces variables liées au projet ou à la formation ne jouent plus de la même manière pour ce qui concerne les DUT. En effet, si l'apprentissage pèse dans la probabilité d'accès à l'emploi, son influence reste bien en deçà de celle apportée par la poursuite d'études. Les chances d'être en emploi après trois ans de vie active sont ainsi trois fois plus importantes si les jeunes diplômés de DUT ont fait le choix de poursuivre jusqu'au niveau II et plus (cf. modèles 4 et 6).

#### Modèle 4

#### Accès à l'emploi en début de vie active des diplômés de BTS

(N=3 113)	Probabilité d'occuper un emploi dans les 2 mois après la sortie	probabilité d'être en emploi 3 ans après la sortie
<b>Variabiles</b>		
<i>Sexe (ref=femme)</i>		
<b>Homme</b>	1,4***	ns
<i>Avait un projet professionnel en terminale ? (ref.= pas d'idée)</i>		
<b>Idée du domaine</b>	ns	2,0***
<b>Idée du métier</b>	ns	2,3***
<i>Résidence en terminale (ref.=pôle urbain)</i>		
<b>Rural</b>	1,3***	ns
<b>Intermédiaire</b>	1,3***	1,5***
<i>Type de bac (ref.=général)</i>		
<b>Technologique</b>	0,8**	1,3*
<b>Professionnel</b>	ns	ns
<i>Mention au bac (ref.= une mention)</i>		
<b>Pas de mention</b>	0,9*	0,8**
<b>Apprentis (ref = Non apprentis)</b>	2,4***	2,0***
<i>Spécialité (ref=industrielle)</i>		
<b>Générale</b>	ns	ns
<b>Tertiaire</b>	0,9**	0,7**
<i>Diplôme de sortie (ref. BTS)</i>		
<b>Licence</b>	1,3**	1,6**
<b>M, D, Ecole</b>	1,4***	ns

Source : Enquête Génération 2004, échantillon « complet » restreint aux sortants de l'enseignement supérieur.

Légende : Les résultats du modèle sont exprimés en odds-ratios (rapports de chances). Seuils de significativité : \*\*\*=significatif à 1% ; \*\*=significatif à 5% ; \*=significatif à 10% ; NS= non significatif.

Lecture du modèle.: Toutes choses égales par ailleurs, les hommes ont 1,4 fois plus de chances que les femmes d'occuper un emploi 2mois après la sortie.

Modèle 5

Qualité de l'emploi occupé après 3 ans de vie active des diplômés de BTS

	PROBABILITE D'OCCUPER UN CDI (N=2 744)	PROBABILITE D'AVOIR UN STATUT CADRE (N=2 744)	PROBABILITE D'AVOIR UN SALAIRE SUPERIEUR AU SALAIRE MEDIAN (1400€)(N=2121)
<b>Variables</b>			
<i>Sexe (ref=femme)</i>			
<b>Homme</b>	1,3**	2,4***	2,8***
<i>Avait un projet professionnel en terminale ? (ref.= pas d'idée)</i>			
<b>Idée du domaine</b>	ns	ns	ns
<b>Idée du métier</b>	ns	ns	ns
<i>Résidence en terminale (ref.=pôle urbain)</i>			
<b>Rural</b>	ns	ns	0,7***
<b>Intermédiaire</b>	ns	ns	ns
<i>Type de bac (ref.=général)</i>			
<b>Technologique</b>	ns	NS	0,7**
<b>Professionnel</b>	ns	0,6*	0,6***
<i>Mention au bac (ref.= une mention)</i>			
<b>Pas de mention</b>	0,8*	0,8*	ns
<b>Apprentis (ref = Non apprentis)</b>	1,5**	1,7***	1,9***
<i>Spécialité (ref=industrielle)</i>			
<b>Générale</b>	0,5***	ns	0,4**
<b>Tertiaire</b>	ns	ns	0,7***
<i>Diplôme de sortie (ref. BTS)</i>			
<b>Licence</b>	1,8***	3,1***	2,1***
<b>M, D, Ecole</b>	2,0***	22,5***	6,3***

Source : Enquête Génération 2004, échantillon « complet » restreint aux sortants de l'enseignement supérieur. Légende : Les résultats du modèle sont exprimés en odds-ratios (rapports de chances). Seuils de significativité : \*\*\*=significatif à 1% ; \*\*=significatif à 5% ; \*=significatif à 10% ; NS= non significatif.

Notons ensuite que, quelle que soit la filière d'origine, la plus-value est générale lorsque la poursuite s'opère dans la voie professionnelle : 93 % des post-BTS et post-DUT, diplômés de Licence Professionnelle, sont en emploi trois ans après leur entrée sur le marché du travail. Pour les premiers d'entre eux, ce niveau est en outre celui où ils obtiennent les meilleurs résultats au regard à l'emploi après une poursuite d'études. Le bénéfice retiré de cette année d'études supplémentaires dans la voie professionnelle existe donc pour les jeunes diplômés des deux filières mais n'a pas la même intensité. Ainsi 74 % des post-BTS ont connu des trajectoires d'accès rapide et durable à l'emploi, tout comme ont pu le faire 71 % des jeunes sortis uniquement avec le BTS. C'est pour les post-DUT que cette année d'études supplémentaires offre le meilleur gain : 80 % de ceux ayant poursuivi en Licence Professionnelle ont connu des trajectoires favorables d'accès rapide à l'emploi ; ils n'étaient que 66 % dans cette situation pour les diplômés de DUT seul.

Le niveau de diplôme obtenu n'agit pas de façon uniforme sur les indicateurs d'insertion et les stratégies de poursuites d'études engendrent quelques différenciations entre les deux filières. La sortie au niveau Licence semble mieux réussir aux post-BTS sur la durée. En effet toutes choses égales par ailleurs, si l'obtention d'un diplôme de niveau II ou plus accroît les chances de trouver un emploi moins de deux mois après la sortie, cela ne se confirme plus trois ans après (il n'y pas d'effet significatif de probabilité d'être en emploi à la date de l'enquête - cf. modèle 4). A la différence de la situation des post-DUT pour lesquels la poursuite d'études joue très favorablement pour l'accès rapide à l'emploi et pour le maintien dans l'emploi, trois ans après la sortie : la Licence leur apporte deux fois plus de chances de connaître ces situations que pour les seuls détenteurs de DUT. Ces chances sont par ailleurs 3,5 fois plus importantes d'être en emploi trois ans après la sortie pour les post-DUT s'ils ont pris l'option de poursuivre vers un diplôme de niveau II et plus (cf. modèle 6).

### Modèle 6

#### Accès a l'emploi en début de vie active des diplômés de DUT

(N= 1307)	Probabilité d'occuper un emploi dans les 2 mois après la sortie	probabilité d'être en emploi 3 ans après la sortie
<b>Variabes</b>		
<i>Sexe (ref=femme)</i>		
<b>Homme</b>	ns	ns
<i>Avait un projet professionnel en terminale ? (ref.= pas d'idée)</i>		
<b>Idée du domaine</b>	ns	ns
<b>Idée du métier</b>	ns	ns
<i>Résidence en terminale (ref.=pôle urbain)</i>		
<b>Rural</b>	1,3*	1,6*
<b>Intermédiaire</b>	ns	1,6*
<i>Type de bac (ref.=général)</i>		
<b>Technologique, Professionnel</b>	ns	ns
<i>Mention au bac (ref.= une mention)</i>		
<b>Pas de mention</b>	ns	ns
<b>Apprentis (ref = Non)</b>	2,0***	1,7*
<i>Spécialité (ref=industrielle)</i>		
<b>Générale</b>	ns	ns
<b>Tertiaire</b>	ns	ns
<i>Diplôme de sortie (ref. DUT)</i>		
<b>Licence</b>	2,0***	2,0**
<b>M, D, Ecole</b>	1,5***	3,5***

Source : Enquête Génération 2004, échantillon « complet » restreint aux sortants de l'enseignement supérieur. Légende : Les résultats du modèle sont exprimés en odds-ratios (rapports de chances). Seuils de significativité : \*\*\*=significatif à 1% ; \*\*=significatif à 5% ; \*=significatif à 10% ; NS= non significatif.

Ces sorties à des niveaux plus élevés s'accompagnent également d'une amélioration des conditions d'emploi, notamment pour les post-BTS. Alors que seulement deux tiers des sortants de BTS se déclarent en CDI en 2007, ce sont 78 % des post-BTS qui se trouvent dans la même situation. Une observation identique peut être faite pour les post-DUT : 82 % sont en CDI en 2007 comparativement à 74 % de ceux sortis uniquement avec le DUT.

Du point de vue de la rémunération, quel que soit le niveau de sortie atteint, le gain salarial est positif pour tous. Le salaire médian des post-BTS sortis de Licence se situe à 1500 €, celui des sortants de Master, Doctorat avoisine presque les 1850€(contre 1400 €pour l'ensemble des diplômés de BTS seul et au-delà). Les écarts sont également nets pour les post-DUT : 1960 € pour les sortants de Master, Doctorat contre 1450€pour les diplômés de DUT seulement. L'effet est donc global et positif ; poursuite jusqu'au niveau II et plus se traduit en effet par six fois plus de chances d'avoir un salaire supérieur au salaire médian pour les post-BTS et post-DUT (modèles 5 et 7). Ici encore d'autres variables peuvent venir expliquer la bonne position salariale (apprentissage, genre) mais à de niveaux bien inférieurs.

### Modèle 7

#### Qualité de l'emploi occupé après 3 ans de vie active des diplômés de DUT

Variables	PROBABILITE D'OCCUPER UN CDI (N=1174)	PROBABILITE D'AVOIR UN STATUT CADRE (N=1174)	PROBABILITE D'AVOIR UN SALAIRE SUPERIEUR AU SALAIRE MEDIAN (1400€)(N=1094)
<i>Sexe (réf.=femme)</i>			
Homme	1,3*	2,3***	2,8***
<i>Avait un projet professionnel en terminale ? (réf.= pas d'idée)</i>			
Idée du domaine	ns	ns	ns
Idée du métier	ns	2,1***	ns
<i>Résidence en terminale (réf.=pôle urbain)</i>			
Rural	ns	ns	0,7**
Intermédiaire	ns	0,6***	ns
<i>Type de bac (réf.=général)</i>			
Technologique, Professionnel	ns	0,6***	0,7**
<i>Mention au bac (réf.= une mention)</i>			
Pas de mention	0,7*	ns	0,7*
Apprentis (réf. = Non)	1,5*	ns	1,5**
<i>Spécialité (réf.=industrielle)</i>			
Générale	ns	0,6**	ns
Tertiaire	ns		ns
<i>Diplôme de sortie (réf. DUT)</i>			
Licence	NS	ns	ns
M, D, Ecole	1,8***	18,2***	6,7***

Source : Enquête Génération 2004, échantillon « complet » restreint aux sortants de l'enseignement supérieur. Légende : Les résultats du modèle sont exprimés en odds-ratios (rapports de chances). Seuils de significativité : \*\*\*=significatif à 1% ; \*\*=significatif à 5% ; \*=significatif à 10% ; NS= non significatif.



Enfin, cette progression dans l'échelle des diplômes se transpose sur celle des positions sociales. Si seulement 13 % des diplômés de DUT accèdent au statut de cadre, ils sont près de 54 % à le faire lorsqu'ils ont complété leur formation. C'est également le cas de 32 % des post-BTS alors que seulement 5 % des diplômés de BTS sont reconnus à ce niveau. De façon concomitante, le passage par la Licence professionnelle accroît considérablement le fait d'occuper une profession intermédiaire : 64 % des post BTS (contre 51 % des BTS seuls), 70,5 % des post-DUT (contre 52,5 % des DUT seuls).

La probabilité d'accéder au statut de cadre est pour ainsi dire démultipliée par le phénomène de poursuites d'études : sortir au niveau II et plus devient ainsi synonyme de plus fortes chances d'avoir le statut cadre après trois ans de vie active (OR=18,2 pour les post DUT, OR=22,5 pour les post-BTS). Il est à noter que seul ce niveau de sortie occasionne par ailleurs un gain pour les post-DUT, le niveau Licence n'apportant pas de bénéfice particulier pour la qualité de la situation d'emploi (OR non significatifs). Ce n'est pas le cas pour les post-BTS pour lesquels la sortie au niveau Licence joue positivement sur la probabilité pour les jeunes d'accéder à l'emploi stable et au statut de cadre.

Au total, ces meilleures conditions d'insertion vont de pair avec une appréciation plus favorable de la carrière professionnelle entreprise. Les jeunes sont ainsi plus nombreux à considérer être employés à leur niveau de compétences. Seuls les post-DUT sortis avec une Licence Générale se montrent plus critiques à ce niveau. Leur insatisfaction reste le symptôme de leur moins bonne situation sur le marché du travail, et peut-être plus largement (Gendron, 1999), le symptôme d'un malaise plus profond lié à une anticipation peu optimiste de leur devenir professionnel vécu avec réalisme mais sans grand enthousiasme.



## CONCLUSION

---

Les constats présentés conduisent à souligner quelques conclusions pouvant éclairer sous divers angles l'actuel débat public sur la réforme des filières professionnelles de l'enseignement supérieur à l'heure où l'on envisage une fusion des diverses filières de niveau III.

La comparaison des conditions d'orientation, des parcours scolaires et des cheminements dans l'emploi des étudiants de STS et d'IUT indique clairement que ces deux filières d'enseignement supérieur court ne peuvent pas être assimilées l'une à l'autre. Chacune d'elles renvoie à des publics scolaires distincts, correspond à des arbitrages ou à des logiques de choix d'orientation hétérogènes, et conduit à des cursus très différenciés conditionnant les trajectoires futures d'insertion dans l'emploi.

Quelques points de différenciation ressortent plus particulièrement de l'ensemble. Tout d'abord, le BTS est plus que le DUT un diplôme final, dans le sens où il débouche plus fréquemment sur une entrée directe dans le marché du travail. En cela, le BTS continue à remplir aujourd'hui son rôle initial, celui d'être une voie de qualification supérieure et d'acquisition d'une professionnalité à finalité immédiate pour l'emploi.

Toutefois, d'importants changements sont survenus dans la structuration de l'enseignement supérieur en France ; la mise en place du LM, dans le cadre des préconisations communautaires en matière éducative, interfère sur l'organisation des cursus des filières supérieures courtes se déroulant sur deux années après le baccalauréat.

La recherche d'une « mise aux normes » de ces filières sur les autres voies d'enseignement supérieur en trois ans débouche sur une réflexion des décideurs quant à l'avenir des sections de techniciens supérieurs. Ouvrir les STS sur la poursuite d'études afin d'étirer leur durée de deux à trois ans est une piste d'évolution aujourd'hui en débat. Mais dans le même temps, on constate que leur propension à la poursuite d'études des STS est nettement plus faible que celle des jeunes passant par un IUT.

Sur ce registre, les résultats montrent qu'il y a effectivement une rentabilité certaine à prolonger une année de plus les études, notamment pour les jeunes titulaires d'un DUT et dans une moindre mesure pour les titulaires de BTS. Pour ces derniers, il est important de souligner que leur accès à l'emploi est moins influencé par l'éventuelle poursuite d'études que par le fait d'avoir achevé son parcours scolaire par voie d'apprentissage.

Ceci interroge directement le sens de l'action publique à entreprendre dont les efforts devraient porter en priorité sur les conditions d'accès à la poursuite d'études supérieures des jeunes entrants en STS. Cette amélioration devrait avant tout garantir leur accès à une offre de formation pouvant compenser les handicaps suscités par leur origine sociale, le plus souvent modeste et éloignée des grands centres urbains où les structures d'enseignement supérieur sont à portée de main.

Afin de ne pas aggraver leur situation désavantageuse au regard de l'investissement éducatif, il semble important de préserver le principe d'une proximité de la formation offerte par les sections de techniciens supérieurs, adossée à un maillage sur l'ensemble du territoire national et ainsi proche de la demande des jeunes et de leurs familles. Si le but recherché est de mieux outiller les jeunes les moins dotés d'un niveau supérieur de professionnalisation, l'idée de faire se rejoindre les filières STS et IUT au sein de structures universitaires risquerait au contraire d'entraîner un accroissement des inégalités. Sauf à décider de donner à

tous les moyens financiers suffisants pour envisager une mobilité scolaire pour la poursuite d'études, ce qui semblerait entrer en contradiction avec l'urgente nécessité de contenir des déficits publics actuels.

Par ailleurs, les résultats exposés dans ce document témoignent d'une plus grande difficulté pour les jeunes engagés dans la voie STS à se réorienter en cours de parcours, comparativement à leurs homologues inscrits en IUT. Cela tient peut-être au fait de disposer d'un capital scolaire plus restreint que les jeunes inscrits en IUT, et d'un « champ des possibles » moins large, pour leur permettre de trouver une autre voie plus appropriée, voire une solution de repli.

Enfin, si les bonnes performances en termes d'insertion des filières de formation STS et IUT se confirment, il n'en demeure pas moins que cette donnée peut parfois en masquer une autre, tout aussi importante, celle de la réalité du décrochage des étudiants qui y sont inscrits.

Ce phénomène de décrochage est nettement moins marqué pour les jeunes inscrits en IUT qu'en STS. Rappelons ici que près d'un quart de ces derniers a renoncé en cours de route ; après abandon, la plupart ne possèdent pas à proprement parler de « filet de sécurité », étant entrés en STS au plus-haut de leurs possibilités scolaires.

C'est pourquoi le traitement du décrochage devient une priorité brûlante à considérer avant toute autre, avant même celle du développement de la poursuite d'études des jeunes de bac+2 à des niveaux supérieurs. Cette population de jeunes abandonnant la filière STS devrait être ainsi une cible prioritaire des initiatives publiques locales ou nationales de lutte contre le décrochage dans l'enseignement supérieur.

Sur ce plan, l'action à entreprendre serait de mettre en place un dispositif régional de détection des risques de décrochage, en sachant que l'espace de mobilité scolaire du public ici visé est restreint et que son traitement doit nécessairement s'inscrire à un niveau décentralisé proche des besoins.

Une fois ce repérage effectué, il s'agirait d'organiser en partenariat avec les composantes du système éducatif, une procédure de réorientation « en amont » réellement efficace. Se réorienter prendrait ici essentiellement la direction d'un changement de spécialité qui fut initialement imposée ou mal estimée. D'autres voies de réorientation pourraient être envisagées comme par exemple un changement des modalités de formation à proposer au jeune qui pourrait s'engager vers des études de même niveau, préparées par apprentissage.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- Abriac D, Gauron A., Orivel E., Sauvageot C., Stoeffler-Kern F., Chirache S.(collab.), Laclède El. (collab.), *Rapport d'activité 2002-2003 : l'enseignement supérieur court face aux défis socio-économiques*, Paris, La Documentation française, 2003, 191 P.
- Agulhon C, Monaco A., *Alternance sous statut scolaire, deux filières du BEP au BTS : la plasturgie et la bureautique*, Nancy, GREE, 1995, 177 p.
- Amar A., Margirier G., Mouy P, Passuello D. (collab.), Rohrer R. (collab.), *Regard sur le BTS "Informatique de gestion". Formation et marché du travail des techniciens supérieurs en "informatique de gestion"*, CPC Documents, 1994, n° 4, 113 p. + ann.
- Ancel F., « Du CAP au BTS : la validation des acquis de l'expérience poursuit son développement en 2006 », *Note d'information de la DEPP*, décembre 2007, n° 07.43, 4 p.
- Arrighi J.-J., Gasquet C., Joseph O., *Qui sort de l'enseignement secondaire ? Origine sociale parcours scolaires et orientation des jeunes de la génération 2004*, Céreq, NEF N°41, juin 2009, 45 p.
- Arrighi J.J., Gasquet C., Joseph O., *L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire. Des résultats issus de l'enquête Génération 2004*, Céreq NEF N° 42, juin 2009, 63 p.
- Association française pour le développement de l'enseignement technique, « Le BTS : préconisations de l'AFDET », Note de travail mars 2010, 4 p.
- Aumont B., Mesnier P.-M., *L'acte d'apprendre*, Paris, PUF, 1992, 301 p., collection « Pédagogie d'aujourd'hui ».
- Baunay Y., Griot C, Hübner G, Marancais L, Schrack P, *La voie technicienne de formation. Actes du colloque pour la promotion des enseignements techniques longs et post-bac*, Cachan, 15 et 16 juin 1990, Paris, Association pour le développement d'auxiliaires pédagogiques et de technologie d'enseignement (ADAPT-SNES), 1990, 271P.
- Bestion F., Hermen J.-L., « Le DUT "gestion des entreprises et des administrations" : des études à l'emploi », *Formation Emploi*, n° 26, avril-juin 1989, pp. 37-45.
- Blöss T., Erlich V., « Les nouveaux "acteurs" de la sélection universitaire : les bacheliers technologiques en question », *Revue française de sociologie*, 41-4, 2000, pp. 747-775.
- Bonnafos G. de, « Le risque du changement industriel : l'organisation à l'épreuve des hommes », Céreq, *Bref*, n° 61, janvier 1991, 4 p.

- Boudier M, Carre D., Quenson E., *Le BTS assistance technique d'ingénieur : un diplôme paradoxal et efficace*, CPC Documents, juillet 2003, n° 2003/5, 112 p.
- Bouffartigue P., « Devenir "technicien supérieur": à quel titre? La socialisation professionnelle de jeunes BTS-DUT débutants », Aix-en-Provence, LEST, s.d., 34 P.
- Bouffartigue P., La socialisation professionnelle de jeunes BTS-DUT. Entre diplôme et statut, des identités incertaines, *Formation Emploi*, n° 45, janvier-mars 1994, pp. 3-23.
- Bouffartigue P., Clot Y., Lojkine J., *Structuration de l'identité professionnelle des jeunes diplômés entrant au travail*, Paris, ministère de la Recherche et de la Technologie, 1990, 571 p.
- Bouhia R., Pean S., Les étudiants en IUT et STS. Année 2004-2005, *Note d'information DEP*, novembre 2005, n° 05.33, 5 p.
- Boulet M., Nouvelot M-O.(collab.), « Le cheminement scolaire et professionnel des élèves de l'enseignement agricole inscrits en 1988-1989 en classe terminale BTSA », Dijon, Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon, 1994, 24 P.
- Brosse M, Didier-Bichon S, Franconie J., Gicquel V., Chomel Y., Herbin M., Lakhdari F., Rotondo C., *Les sections de techniciens supérieurs industrielles en région Rhône-Alpes. Insertion et trajectoires professionnelles*, Grenoble, Lyon, ONISEP, 1994, 171 P.
- Bulletin d'information de l'ONISEP, « Les instituts universitaires de technologie », n° 433, octobre 1989, 96 p.
- Bulletin d'information de l'ONISEP, « Les DUT (diplômes universitaires de technologie) » juin 1999, n° 540, 107 p.
- Cahuzac E., Plassard J-M, « Les poursuites d'études dans les filières professionnelles de l'enseignement post-secondaire français. L'exemple des STS, des IUT et des Ecoles. Enseignement supérieur et trajectoires étudiantes », *Formation Emploi*, avril-juin 1997, n° 58, pp. 27-43.
- Caillot P., Guittet S., Margirier G., Sebastien G., Mouy P. (dir.), *Enquête sur l'insertion professionnelle des techniciens supérieurs dans les domaines de la thermique et de l'énergétique*, Grenoble, Université des Sciences sociales, IREP-Développement, 1989, 115 P.
- Calmand J, Epiphane D., Hallier P., *De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse. Enquête Génération 2004 Interrogation 2007*, Céreq NEF N°43 Octobre 2009, 57 p.
- Calmand J., Hallier P., « Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active », Céreq, *Bref*, N° 253 juin 2008, 4 p.

- Carry A., « DUT, BTS : insertion, désertion », *Économie champenoise*, n° 5-6, 1988, pp. 4-7.
- Céreq, *Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*, 3<sup>e</sup> trimestre 2008, 81 p.
- Charlot A., « Rendement des premiers cycles universitaires et réussite des jeunes bacheliers », *Formation Emploi*, n° 24, octobre-décembre 1988, pp. 11-25.
- Chiron V., *Évolution de la profession du commerce et de la réparation automobile et des besoins de formation sur la région des Pays de la Loire*, Nantes, Céreq-Centre associé, 1993, 86 p. + annexes.
- CNFPTLV, *Géographie de la formation professionnelle*, Édition 2007, Paris, 83 p.
- Conférence des présidents d'université, « Commission sur les formations technologiques courtes de la Commission et position CPU », Note de communication du 14 janvier 2010 Paris, CPU, 4 p.
- Coppin E., « Résultats des brevets de techniciens supérieurs. Session 2006 », *Note d'information de la DEPP*, mai 2007, n° 07.19, 6 p.
- Coquard A., Jagers C., Sandoval V., « L'insertion professionnelle des diplômés universitaires de technologie. Recueil d'études sociales parues de mai à août 2005 », *Recueil d'études sociales*, mai-août 2005, n° 34, pp. 259-264, *Note d'information*, mai 2005, n° 05-18, 6 p.
- Courtioux P. « L'effet du système socio-fiscal sur les rendements privés de l'enseignement supérieur. Une analyse par micro-simulation », EDHEC Business School, Nice, Janvier 2010, 27 p.
- Daune-Richard A.M., Trajectoires de socialisation et rapport à l'emploi : le cas des techniciennes supérieures de l'industrie, *Revue française des affaires sociales*, n° 2, avril-juin 1992, pp. 85-94.
- Defresne F., Zilberman S., « Accès à l'emploi et situation des jeunes 3 ans après la fin de leurs études. Données statistiques relatives aux principales formations des niveaux V à III (CAP, BEP, BT, BAC, BTS, DUT) », Marseille, Céreq, 1993, 7 vol. pag. mult. Documents de travail n° 88, septembre 1993.
- Delamare C., Doussy M., *Suivi de la mise en place des nouveaux BTS du secteur administratif tertiaire. Dossier d'étude professionnel*, Paris, Centre national de formation des personnels d'inspection et de direction, 1995, 50 P.
- Dethare B., « Les sections de techniciens supérieurs », *Note d'information DPD*, juin 1999, n° 99-21.
- Doriath B., Vuillet C.(dir.), *Le brevet de technicien supérieur comptabilité et gestion en alternance*, Paris, Centre national de formation des personnels d'inspection et de direction (CNFPID), juin 1992, 42 p. + annexes .



- Dubertrand M. (dir.), Rossard M., Deschandol P., Meneval L.de (collab.), « Spécial fonction commerciale », *Entreprise et carrieres*, n° 266/267, 25 oct.-7 nov. 1994, pp.4-38.
- Dubois M., *Après un DUT ou un BTS : poursuite d'études ou entrée dans la vie active ?*, Paris, Céreq, 1993, 40 p. Documents de travail n° 87, septembre 1993.
- Dubois M., Rousseau B., « L'enseignement supérieur : évolution de 1980 à 1996 », *Note d'information DEP*, septembre 1997, n° 97.39, 6 p.
- Dubois Mireille, *Les poursuites d'études après l'université, les écoles et instituts d'enseignement supérieur*, Paris, Céreq, 1991, 66 p. Documents de travail, n° 61, février 1991.
- Ducel M. (prés.), Guillon R., Pigelet J.L., Roynette A., Boulanger M., Drion F., Séminaire franco-allemand sur la formation des techniciens et techniciens supérieurs. Toulouse, 5-8 octobre 1987, *L'enseignement technique*, n° 137, janvier-février-mars 1988, pp. 48-80.
- Durand-Drouhin M., Romani C., *Les formations en alternance : quel avenir ?*, OCDE Paris 1994, 166 p.
- Eckert H., Veneau P., Borrás I. (collab.), Besses M.de (collab.), Cart B. (collab.), Toutin M-H (collab.), Borg P. (collab.), Fourcade B. (collab.), *Des contenus d'enseignement aux situations de travail. A propos des spécialités "électrotechnique", "électronique" et "informatique industrielle" Rapport final de l'étude "génie électrique"*, CPC Documents, 1999, n° 1, 97 p.
- El Ftouh Y., Junghans P., Perez D., Queuniet V., De bac+2 à bac+5, les vrais salaires des débutants, *L'étudiant*, n° 91, novembre 1988, pp. 32-41.
- Epiphane D., Hallier P., Kirsch J-L, « Brevets de techniciens supérieurs et diplômes universitaires technologiques des spécialités de la métallurgie. Comparaison de trois cohortes de jeunes diplômés », Marseille, Céreq, 1995, 11 P.
- Epiphane D., Hallier P., *Les bacheliers dans l'enseignement supérieur*. Marseille, Céreq, 1996, 81 p., Document n° 113, série Observatoire, janvier 1996.
- Ertul S. (dir.), Sechet R., Baron M., Gravot P, Deshayes J-L, Bertrand J.-R., Cam P., Lemaire S., Chevalier J, Primon J-L, Moreau G, Herin R. Scheuer M, Schmidt E-M, Gendron B, Martinelli D., *L'enseignement professionnel court post-baccalauréat (IUT-STTS)*, Paris, PUF, 2000, 287 p., collection « Education et formation ».
- Esquieu P., « Les diplômes de l'enseignement technique et professionnel : évolution récente », *Note d'information DEP*, n° 94-15, mars 1994, 4 P.
- Forestier C., « Les IUT, 25 ans après leur création », Versailles, Rectorat de l'Académie de Créteil, 1990, 33 p., *Savoir éducation formation*, n° 1, janvier-mars 1991, pp. 11-40.
- Fougeres R., « Position de l'ARF à propos de la Commission du Recteur Sarazin », Paris, janvier 2010, 3 p.

- Gendron B., *D'une stratégie de formation à une stratégie d'employabilité : analyse de la poursuite d'études après un BTS ou un DUT*, Thèse pour le doctorat en sciences économiques sous la direction de Michel Vernières. Paris, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, 1997, 438 P.
- Giret J.F., Lopez.A., Rose. J., *Des formations pour quels emplois ?*, Paris, La Découverte, collection « Recherches », Paris octobre 2005, 400 p.
- Giret J-F, Hatot C., « Mesurer le déclassement à l'embauche : l'exemple des DUT et des BTS », *Formation Emploi*, juillet-septembre 2001, n° 75, pp. 59-73.
- Giret J.F., Grelet Y., Laviaille C., Timoteo J., (éd.), *Ruptures et irréversibilités dans les trajectoires, comment sécuriser les parcours professionnels*, actes des XIVèmes journées d'étude sur les données longitudinales, RELIEF n°22, Céreq, 2007
- Grelet Y., « Les parcours scolaires ont-ils une dimension territoriale ? », in *Les relations formation-emploi en 55 questions*, J.-J. Paul, J. Rose (dir.), Paris, Dunod, 2008, pp. 76-83.
- Grelet Y., « Enseignement professionnel, spécialité de formation et reproduction sociale », *Éducation et Formation*, n° 72, Septembre 2005, pp. 125-136.
- Guegnard C., Chenin J.-F., Dumontet O., « L'insertion professionnelle des jeunes après une formation technologique en Bourgogne », Dijon, Centre inter-régional associé au Céreq/Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education (IREDU), 1989, 4 P.
- Guillon R., *BTS et DUT tertiaires : quelle professionnalisation ?*, Paris, Céreq, 1988, 76 p., collection des études, n° 35, avril 1988.
- Guillon R., « La place des techniciens dans le système d'emploi », Céreq, *Bref*, n° 46, septembre 1989, 4 p.
- Guillon R., « BTS et DUT tertiaires : un profil de gestionnaire », *Formation Emploi*, n° 23, juillet-septembre 1988, pp. 30-37.
- Guillon R., « Les techniciens supérieurs de l'industrie. Les techniciens dans l'industrie », *Formation Emploi*, n° 20, octobre-décembre 1987, pp. 23-30.
- Hallier P., Thiesset C.(collab.), *La réussite des bacheliers professionnels sur le marché du travail*, Céreq, *Bref*, n° 69, octobre 1991, 4 p.
- Hee B., « Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel. Session 2003 », *Note d'information DEP*, novembre 2004, n° 04.31, 6 p.
- HEE B., Résultats des brevets de techniciens supérieurs Session 2005, *Note d'information DEP*, mai 2006, n° 06.13, 4 p.

- Hermen J.-L., Bestion F., *Le DUT GEA. Des études à l'emploi. Promotion 1982, des diplômés en gestion des entreprises et des administrations*, Toulouse, CEJEE, 1988, 87 P.
- Hillau B., « BTS et DUT face à l'évolution des systèmes de mobilité scolaires et professionnels », *Études et expérimentations en formation continue*, n° 15, mai-juin 1992, pp. 19-22.
- Jacquemin A., « La réussite en IUT selon l'origine scolaire », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 17, n° 2, juin 1988, pp. 143-155.
- Jallade J.-P., *L'enseignement supérieur en Europe. Vers une évaluation comparée des premiers cycles*, Paris, La Documentation française, 1991, 127 p. collection « Les études de la Documentation française ».
- Joseph O, Lopez A, Ryk F. « Génération 2004 des jeunes pénalisés par la conjoncture », *Céreq, Bref*, n° 248 janvier 2008, 4 p.
- Joseph O., Roux V., « Pourquoi changer de région en début de vie active ? La mobilité géographique des diplômés de BTS et de DUT », *Céreq, Bref*, juillet-août 2004, n° 210, 4 p.
- Kirsch J.L., Pigelet J.L., Poulet P, Dubois M., Belbenoit B., Meunier I., Becirspahic K., Hillau B., Dubar C., Beduwe C.-, Guillon R., Berreur C., Lacourrege A., Charlot A., Chevalier L, Pottier F., Briant P., *Le niveau III de formation (BTS, DUT). Crise de croissance ?*, Paris, Céreq, 1991, 187 p., collection des études, n° 60, novembre 1991.
- Kirsch J.-L., Bertrand O., Lacourrege A. (collab.), « Le contexte historique de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en France. Principales réformes, principaux débats », Contribution au projet OCDE : le rôle nouveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle », Paris, Céreq, 1991, 34 p. + annexes.
- Kirsch J-L, Meriot S-A, « Évolution des emplois comptables et place du BTS. Rapport d'étude », Marseille, Céreq, 1998, 40 P.
- Lamoure J., *Les IUT : les limites d'une expérience réussie. Une approche des conditions de réalisation d'une réforme dans l'enseignement professionnel*, Thèse de doctorat de troisième cycle en sociologie, Caen, Université de Caen, 1980, 264 P.
- Lamoure J., Viney X., *Accès à l'emploi à l'issue des sections de techniciens supérieurs (STS)*, Paris, La Documentation française, 1980, 93 p., collection « Les cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active », n° 4.
- Lamoure J., Viney X., *L'entrée dans la vie active des jeunes sortant d'IUT et de STS : complémentarités et concurrences*, Paris, La Documentation française, 1982, 68 p. collection « Les cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active », n° 8.
- Lamoure-Rontopoulou J., Lamoure J., Carabana Morales J., Pratt J., Teichler U., Dahllöf U., « Les premières années d'enseignement supérieur dans la perspective de 1993 », Paris, Institut européen d'éducation et de politique sociale (IEEPS), 1989, pag. mult.

- Leclercq E., *Les trajectoires des techniciens supérieurs : la construction sociale d'une position*. Thèse de doctorat, Strasbourg, Université des sciences humaines Strasbourg II, 1996, 477 P.
- Lemahie R., « Se former. La formation et le devenir des techniciens supérieurs. Le BTS dans l'Europe des études et de l'emploi », *L'enseignement technique*, janvier-février-mars 2006, n° 209, pp. 10-12.
- Lemaire S., « Les bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur », *Éducation et formations*, n° 67, mars 2004, pp. 33-49.
- Liaume J., Sage C., Astier P., Olry P., « Rapport d'étape : janvier 2000. Le brevet de technicien supérieur agricole. Services en espace rural : éléments d'analyse des emplois », Paris, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2000, 42 P.
- Lojkine J., Bouffartigue P., Chenu A., Clot Y., Cohen-Scali P., Quatrebarbes C., Godard F., Gruselle J., Langlois D., Letrou C., Plan C., *Les jeunes diplômés : un groupe social en quête d'identité*, Paris, PUF, 1992, 238 p. collection « Sociologie d'aujourd'hui ».
- Maillard F., *De la formation à l'emploi : les BTS du commerce entre complémentarité et concurrence*, CPC documents, 1998, n° 98/9, 165 p.
- Maillard F., *Bâtiment : de l'opportunité de créer un BTS pour les métiers de finition*, CPC documents, avril 1994, n° 6, 51 p.
- Martinelli D., « L'industrie pharmaceutique et le recrutement des jeunes diplômés », Marseille, Céreq, 1994, 21 P.
- Martinelli D., *L'insertion des diplômés des IUT et des STS*, Marseille, Céreq, 1996, 46 p. Documents n° 119, série Observatoire, octobre 1996.
- Martinelli D., « Perspectives d'emploi pour les titulaires de DUT-BTS : le déclassement est-il inéluctable ? L'enseignement professionnel court post-baccalauréat. Enjeux sociaux, enjeux territoriaux », Le Mans, Université du Maine, 1998, 15 P.
- Martinelli D., Vergnies J-F, Marchal N. (collab.), Sigot J-C (collab.), L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur se dégrade, Céreq, *Bref*, mars 1995, n° 107, pp. 1-4.
- Mazouin J.-F., « Note sur les BTS-DUT organismes préparant au BTS IUT », Note de travail du bureau de l'ADIUT, Paris, 2010, 3 p.
- MEDEF, « Les sections de techniciens supérieurs (STS) comme voie d'accès à l'enseignement supérieur », Note de travail Paris 13 janvier 2010, 3 p.
- Méhaut P., « Entre professionnalisation et poursuite d'études, les hésitations du modèle français. Les premières formations professionnelles dans les universités. Réponse européenne », Colloque inaugural

de l'antenne de Bretagne de l'École normale supérieure de Cachan, le 10 décembre 1998. Bruz, ENS-Cachan, 1998, 58 p., pp. 27-34.

Meriot S-A, « BTS Comptabilité-gestion : quelles évolutions pour quels métiers ? », *CPC info*, second semestre 1998, n° 27, pp. 49-55.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, « L'accueil des bacheliers G dans les formations courtes STS et IUT » s.l., 1993, 28 p. + annexes

OCDE, « Regards sur l'éducation », Édition OCDE, Paris 2008.

ONISEP, « Le boom des études supérieures courtes », Paris, 1989, *Les dossiers de l'ONISEP*, n° 16, juillet 1989, 142 p.

ONISEP, « Diplômes techniques, diplômes pour l'emploi ! », Paris, 1990, *Les dossiers de l'ONISEP*, n° 19, 1990, 160 p.

Orange S, « Un petit supérieur : entrée des étudiants d'origine populaire en section de techniciens supérieurs », in *Ce que l'école fait aux individus*, actes des Journées scientifiques de Nantes, 2008.

Ourtau M., « Définition, usage des formations et outils d'analyse de l'insertion : le cas des BTS et DUT », *Note du LIRHE*, mai 1996, n° 214 (96-14), 18 p.

Ourtau M., « Le processus de négociation des diplômes : les enseignements d'une expertise », *Note du CEJEE*, 1993, n° 154, 93-14, 20 p.

Pean S., Prouteau D., « Les nouveaux inscrits en IUT à la rentrée 2005-2006 et la réussite en DUT », *Note d'information de la DEPP*, mai 2007, n° 07.18, 6 p.

Peugny C., *Le déclassement*, Paris, Éditions Grasset, 2009, 180 p., collection « Mondes vécus ».

Pigelet J.-L., « Perspectives récentes sur l'insertion des diplômés des IUT et des STS », *Formation Emploi*, n° 26, avril-juin 1989, pp. 22-36.

Pigelet J.-L., *L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur court : bilan et perspectives*, Céreq, collection des études, novembre 1991

Pigelet J.-L., « L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur court (IUT-STS) », *Formation Emploi*, avril-juin 1987, n° 18, pp. 118-128.

Pillemont J, *BTP en Picardie. Quels besoins en qualification de niveau III ?*, Marseille, Céreq, 1995, 56 p. + ann. .

- Pons A., « Les étudiants en sections de techniciens supérieurs, rentrée 2006 », *Note d'information de la DEPP*, mai 2007, n° 07.20, 6 p.
- Recotillet I., « L'insertion professionnelle des sortants BTS-DUT de 1988. Rapport de stage », juin-juillet 1993, Marseille, Céreq, 1993, 48 P.
- Repères et références statistiques, Édition 2009*, ministère de l'Éducation nationale, Paris 2010, 235 p.
- Romani C., *Alternance(s), vingt ans de développement en France et à l'étranger*, Marseille, Céreq NEF N°11, 2004, 49 p.
- Saint Girons B., « Deux enjeux de la rénovation des STS : élargir l'accès aux études supérieures et mieux articuler formation initiale et continue », *Note de travail*, DIO Paris 20.11.2009, 3 p.
- Sere E., Vigner J., *Pour des ouvriers plus qualifiés dans la chimie*, Paris, École nationale supérieure des mines de Paris, 1991, 77 P.
- Simula P., *Un BTS papetier ? Contribution à l'analyse des besoins d'une formation spécifique de niveau III dans le secteur papier-carton*, Paris, Céreq, 1985, 55 p., Documents de travail, n° 2.
- Sulzer E., « Offre de formation et stratégies d'orientation. Construction et usages des filières supérieures courtes en arts plastiques et appliqués », *Communications du colloque L'enseignement professionnel court post-baccalauréat. Enjeux sociaux, enjeux territoriaux*, Le Mans, Université du Maine, 1998, 19 P.
- Theulière M, Lixi C, Lemaire S, Gruel L., Thiphaine B., Cytermann J-R, Bideault M, Rossi P, Thomas L, Castelain D., Gugenheim F., Haas J., Beret P.-, Giret J-F, Recotillet I. Aubry C., Dauty F., Dubois P., Lepaux V., Vourc'h R., Comte M., « L'enseignement supérieur : grandes évolutions depuis 15 ans », *Éducation et formations*, mars 2004, n° 67, 157 p.
- Timoteo J., *Quatre ans après leur sortie de formation professionnelle, quelle est la situation des jeunes en région Centre ?*, rapport final, conseil régional-CESR-DRTEFP-DEPP, 2005, 75 p.
- Timoteo J., « Les jeunes femmes faiblement qualifiées en région Centre : parcours d'une population fragile » in Giret J.-F., Grelet Y., Lavialle C., Timoteo J., (éd.), *op.cit.*
- Trouve P.(dir.), *L'évolution des agents de maîtrise face à la modernisation industrielle. Illustration à partir du cas français dans la période 1987-1993*, Clermont-Ferrand, Centre d'études et de recherches (CER), 1993, 432 p. + ann. pag. mult. .
- Vedelago F. (dir.), Furlan D., Delage O., Lallier J.-M., « Le devenir des étudiants diplômés 1992-1996. Départements information-communication et carrières sociales », *Rapport de synthèse*, Bordeaux, Université Michel de Montaigne, 1998, 60 P.

Vergne F., Cours-Salies P. (préf.), *De l'école à l'emploi : attentes et représentations. Regards sur la transition professionnelle*, Paris, Editions Syllepse, 2001, 176 p.

Vergnies J-F, *Diplômés de l'enseignement supérieur. Insertion des étudiants sortis en 1992. Suivi de : Étudiants chômeurs, étudiants salariés, doubles situations, doubles comptes ?*, Marseille, Céreq, 1997, 89 p. Document n° 122, série Observatoire.

Villiers F., « Agriculture et agro-alimentaire : ingénieurs et techniciens supérieurs », *Avenirs*, 1996, n° 476-477 (annule et remplace le n° 438, 1992), 116 p.

*Vos études*, « La vérité sur les formations courtes », n° 1, février 1988, 128 p.

## ANNEXES

### ANNEXES RELATIVES A L'INTRODUCTION ET LA PARTIE I

Tableau I.1

Les effectifs de l'enseignement supérieur en évolution de 1960-1961 à 2008-2009  
(exprimés en milliers)

	1960 1961 (2)	1970 1971 (2)	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
<i>IUT (A)</i>		24,2	53,7	74,3	119,2	113,7	112,4	112,6	113,8	116,2	118,2
<i>STS (3) (C)</i>	(1) 8	(1) 26,8	67,9	199,3	238,9	234,2	230,3	230,4	228,3	230,9	234,2
<i>CPGE (3) (D)</i>	(1) 21,0	(1) 32,6	40,1	64,4	70,3	72,1	73,1	74,8	76,2	78,1	80,0
<i>Autres établissements et formations (E)</i>	(1) 66,0	(1) 130,0	215	310,7	489,2	563,0	581,6	596,3	590,8	593,3	575,7
<b><i>Universités (hors IUT et UIFM)</i></b>	<b>214,7</b>	<b>637,0</b>	<b>804,4</b>	<b>1 085,6</b>	<b>1 277,5</b>	<b>1 311,9</b>	<b>1 312,1</b>	<b>1 309,1</b>	<b>1 285,4</b>	<b>1 247,5</b>	<b>1 223,7</b>
<b><i>Dont licence professionnelle</i></b>	-	-	-	-	2,1	7,7	15,0	19,8	23,3	24,8	26,4
<i>Ensemble (B)</i>	309,7	850,6	1 101,1	1 717,1	2 160,3	2 256,2	2 269,8	2 283,3	2 253,8	2 231,5	2 231,7

Sources : Repères et références statistiques – édition 2008 France Métro +DOM

(1) Estimation

(2) Données France métropolitaine pour 1960-61 et 1970-71.

(3) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990, et avec les autres établissements et formations ensuite.



Tableau I.2

**Part des inscrits en IUT parmi les nouveaux bacheliers entrants dans l'enseignement supérieur pour les régions de France Métropolitaine**

	<b>1992</b>	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2008</b>
Alsace	10,2	11,1	13,6	13,2	13,5
Aquitaine	7,0	6,9	8,7	9,4	9,2
Auvergne	11,5	10,6	11,1	13,5	13,2
Basse-Normandie	8,6	10,1	13,8	13,3	15,0
Bourgogne	10,0	8,3	11,9	11,3	12,8
Bretagne	10,4	10,6	12,4	12,7	13,4
Centre	9,8	10,6	13,9	14,0	13,8
Champagne-Ardenne	13,0	12,4	14,3	14,8	15,2
Corse	6,0	8,9	13,4	14,1	19,2
Franche-Comté	13,6	13,8	16,1	11,8	14,9
Haute-Normandie	11,7	12,8	15,6	14,1	16,2
Île-de-France	5,2	5,7	7,3	7,1	6,9
Languedoc-Roussillon	9,2	9,2	9,7	9,2	10,4
Limousin	15,2	13,8	17,5	14,9	18,6
Lorraine	12,4	11,7	15,5	12,8	14,1
Midi-Pyrénées	8,9	10,5	12,5	13,1	13,6
Nord-Pas-de-Calais	8,4	8,3	9,4	9,2	9,4
Pays-de-la-Loire	8,5	8,5	9,9	9,7	10,6
Picardie	8,8	8,7	12,4	12,3	13,2
Poitou-Charentes	11,3	11,7	14,2	15,0	15,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,9	8,2	10,2	10,4	11,5
Rhône-Alpes	10,2	10,4	13,3	12,8	13,2
<b>Total métropole</b>	<b>8,7</b>	<b>9,0</b>	<b>11,0</b>	<b>10,7</b>	<b>11,3</b>

Tableau I.3

**Part des inscrits en STS parmi les nouveaux bacheliers entrants dans l'enseignement supérieur pour les régions de France Métropolitaine**

	1992	1995	2000	2005	2008
Alsace	24,4	22,1	26,6	22,1	22,0
Aquitaine	22,2	20,8	25,4	23,5	25,4
Auvergne	21,3	22,9	29,1	26,7	29,3
Basse-Normandie	22,1	22,9	25,4	26,1	28,0
Bourgogne	24,5	25,0	30,5	26,6	27,6
Bretagne	23,1	22,3	26,1	25,4	27,1
Centre	23,2	22,9	29,7	26,8	27,9
Champagne-Ardenne	23,1	22,6	28,3	29,3	29,6
Corse	28,2	26,2	25,3	22,0	20,4
Franche-Comté	22,9	24,7	28,8	30,0	32,8
Haute-Normandie	22,6	19,7	24,7	23,8	25,5
Île-de-France	22,1	17,8	19,7	18,3	19,6
Languedoc-Roussillon	21,2	19,2	26,1	27,5	28,7
Limousin	22,0	21,9	31,3	28,9	30,7
Lorraine	21,7	21,8	24,7	24,4	25,9
Midi-Pyrénées	20,7	18,9	23,3	22,2	24,4
Nord-Pas-de-Calais	24,5	23,5	26,6	25,5	25,7
Pays-de-la-Loire	23,2	23,5	30,6	28,8	30,4
Picardie	31,3	30,6	33,9	30,8	29,7
Poitou-Charentes	21,3	22,5	28,3	24,7	27,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22,4	19,1	20,9	21,2	24,3
Rhône-Alpes	22,0	19,7	23,7	22,1	24,0
<b>Total métropole</b>	<b>22,7</b>	<b>20,9</b>	<b>24,7</b>	<b>23,4</b>	<b>24,8</b>

Tableau I.4

**Part des étudiants inscrits en licences pro parmi l'ensemble des licences pour les régions de France Métropolitaine**

Régions	2005	2008
Alsace	15,8	23,6
Aquitaine	16,7	20,7
Auvergne	25,6	35,5
Basse-Normandie	16,2	20,8
Bourgogne	14,6	19,1
Bretagne	16,3	24,5
Centre	20,9	25,3
Champagne-Ardenne	26,2	34,0
Corse	21,1	26,7
Franche-Comté	12,3	26,4
Haute-Normandie	15,0	16,9
Île-de-France	10,4	16,4
Languedoc-Roussillon	10,8	19,1
Limousin	31,8	37,3
Lorraine	24,1	29,5
Midi-Pyrénées	13,1	19,1
Nord-Pas-de-Calais	17,5	21,9
Pays de la Loire	20,0	26,4
Picardie	16,6	24,7
Poitou-Charentes	14,5	19,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,2	24,6
Rhône-Alpes	14,4	20,6
<b>Total métropole</b>	<b>15,1</b>	<b>21,5</b>

**Des variables renseignant sur les conditions d'orientation et le parcours de formation et jusqu'en 2007:**

SUPER : sortant du supérieur

Q1 : sexe de l'enquêté

AGE04 : âge de l'enquêté en 2004

CA9C : position professionnelle du père à la fin des études

Q25 : raisons d'arrêt des études

Q31 : âge à l'entrée en 6<sup>ème</sup>

Q34 : classe après la 3<sup>ème</sup> (seulement pour ceux sortis après la 3<sup>ème</sup>)

Q34A, Q34B : vœux orientation après 3<sup>ème</sup> contrariés (pour ceux orientés en filière professionnelle après la 3<sup>ème</sup>)

Q35new : diplômes de niveau bac obtenus

Q36 : série du baccalauréat général

Q36B : série du baccalauréat technologique

Q37, Q37B, Q37C : spécialité du bac professionnel, du brevet professionnel, du brevet de technicien

Q38A : mention au bac

Q38B : année d'obtention du bac

POLBAC : caractérisation de la commune de résidence l'année du bac

Q38E : avait une idée du métier souhaité l'année du bac

Q38G : avait une idée du domaine professionnel souhaité l'année du bac

Q39A : candidatures dans le supérieur formulées l'année du bac

Q39 : inscription dans le supérieur après la terminale

Q39D : diplômes possédés en 2004, à part le diplôme de sortie (au titre duquel le jeune est interrogé)

DIPSOR : diplôme de sortie, obtenu en 2004

IMP39 : classe de sortie agrégée

STRATEG : strate de formation

NIVEAU : niveau de formation de la classe de sortie

NSFSOR : spécialité de formation de la classe de sortie

PHDIP : plus haut diplôme possédé

NSFPHD : spécialité du plus haut diplôme

DIPC1-DIPC11 : ensemble des diplômes obtenus jusqu'en 2004

NSFD1-NSFD11 : spécialité de chacun des diplômes obtenus jusqu'en 2004

CFA : classe de sortie suivie par la voie d'apprentissage

**Des variables renseignant sur l'ensemble du parcours d'insertion (à partir de la sortie de formation en 2004) :**

OP2 : opinion sur le parcours et l'avenir professionnel

P01A : priorité professionnelle actuelle

SITDE : situation à la date de l'enquête

NMEMP : nombre de mois passés en emploi

NMCHO : nombre de mois passés au chômage

TYPOTRAJ : appartenance à un type de trajectoire

**Des variables renseignant sur l'emploi occupé à la date de l'enquête:**

STAT\_FIN : contrat de travail

SALPRFIN : salaire net mensuel prime incluse

PCS\_FIN : PCS de l'emploi occupé

EP49 : quotité de travail

EA80 : perception subjective de l'emploi et du déclassement

## ANNEXES RELATIVES A LA PARTIE II

### Les inscrits en STS et IUT : de qui parle-t-on ?

II.1 Age lors de la première inscription en 6ème	Inscrits après la terminale en :				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Age normal	87.2	89.2	91.1	87.4	88.5
En avance	9.7	6.4	4.2	4.0	6.2
En retard	3.1	4.4	4.6	8.6	5.3
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.2 Orientation après 3ème	Inscrits après la terminale en :				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
2de générale ou technologique	93.4	94.9	95.1	76.2	89.4
Voir professionnelle choisie	4.5	3.1	3.2	19.2	7.9
Voir professionnelle subie	2.1	2.0	1.7	4.5	2.7
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.3 Candidature(s) en terminale	Inscrits après la terminale en :				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Autres	85.3	81.8	5.9	5.2	53.0
IUT seul	1.6	5.6	54.7	0.7	8.9
IUT+ CPG/ecol	6.5	1.0	10.0	0.1	3.0
IUT+STS	0.9	3.6	28.0	12.0	8.0
STS seul	3.3	7.1	1.3	78.8	25.3
STS+ CPG/ecol	2.3	1.0	0.1	3.2	1.8
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.4 % col pr à l'ensemble		Inscrits après la terminale en :				Ensemble
		Autre	DEUG	IUT	STS	
<b>Filière du bac</b>	<b>Mention</b>					
<b>Autre</b>	<b>Non</b>	0.3	0.3	0.2	0.0	0.2
	<b>Oui</b>	1.2	0.4	0.2	0.0	0.5
	<b>Ss Objet</b>	2.7	0.1	0.0	2.3	1.3
	<b>Ensemble</b>	4.2	0.8	0.4	2.4	1.9
<b>Géné</b>	<b>Mention</b>					
	<b>Non</b>	34.4	60.2	47.6	14.7	40.5
	<b>Oui</b>	43.8	22.4	18.6	3.1	21.5
	<b>Ensemble</b>	78.2	82.6	66.2	17.8	62.0
<b>Techno</b>	<b>Mention</b>					
	<b>Non</b>	9.2	10.8	16.9	42.8	19.9
	<b>Oui</b>	6.3	2.9	14.8	20.9	9.9
	<b>Ss Objet</b>	0.0	.	.	.	0.0
	<b>Ensemble</b>	15.6	13.7	31.7	63.7	29.9
<b>Pro</b>	<b>Mention</b>					
	<b>Non</b>	1.2	1.7	0.5	5.6	2.5
	<b>Oui</b>	0.8	1.2	1.2	10.5	3.7
	<b>Ensemble</b>	2.0	2.9	1.7	16.1	6.2
<b>Ensemble</b>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.5 % col avec sous totaux		Inscrits après la terminale en				Ensemble
		Autre	DEUG	IUT	STS	
<b>Filière du bac</b>	<b>Mention</b>					
<b>Autre</b>	<b>Non</b>	6.2	42.5	42.4	1.3	11.2
	<b>Oui</b>	29.2	50.1	54.2	0.2	23.4
	<b>Ss Objet</b>	64.5	7.4	3.4	98.5	65.4
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Géné</b>	<b>Non</b>	44.0	72.8	71.9	82.5	65.3
	<b>Oui</b>	56.0	27.2	28.1	17.5	34.7
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Techno</b>	<b>Non</b>	59.2	79.1	53.4	67.1	66.7
	<b>Oui</b>	40.7	20.9	46.6	32.9	33.3
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Pro</b>	<b>Non</b>	61.2	58.9	28.5	34.7	40.8
	<b>Oui</b>	38.8	41.1	71.5	65.3	59.2
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Ensemble</b>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.6	Inscrits après la terminale en				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
<b>Mention</b>					
<b>Non</b>	45.1	73.1	65.2	63.1	63.2
<b>Oui</b>	52.2	26.9	34.8	34.6	35.6
<b>Ss Objet</b>	2.7	0.1	0.0	2.3	1.3
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.7 Lieu de résidence en terminale	Inscrits après la terminale en				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
<b>Autre</b>	5.7	3.1	1.8	1.5	3.1
<b>Urbain</b>	62.3	64.4	58.6	53.5	60.3
<b>Intermédiaire</b>	18.7	18.7	22.2	25.3	20.9
<b>Rural</b>	13.3	13.8	17.3	19.8	15.7
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.8 Un projet en terminale?	Inscrits après la terminale en				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
<b>Une idée du domaine</b>	27.6	33.7	45.0	36.9	34.5
<b>Une idée du métier</b>	54.7	43.8	31.8	46.8	45.7
<b>Pas de projet</b>	17.7	22.6	23.2	16.3	19.8
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0



II.9 % col pr à l'ensb		Inscrits après la terminale en :				Ensemble
		Autre	DEUG	IUT	STS	
<b>Filière du bac</b>	<b>Un projet en terminale?</b>					
<b>Autre</b>	<b>Une idée du domaine</b>	0.6	0.3	0.2	0.5	0.4
	<b>Une idée du métier</b>	1.2	0.3	0.1	1.1	0.7
	<b>Pas de projet</b>	2.3	0.2	0.1	0.8	0.8
	<b>Ensemble</b>	4.2	0.8	0.4	2.4	1.9
<b>Géné</b>	<b>Un projet en terminale?</b>					
	<b>Une idée du domaine</b>	23.8	27.9	31.0	7.3	21.7
	<b>Une idée du métier</b>	40.5	36.0	18.7	6.3	26.9
	<b>Pas de projet</b>	13.9	18.7	16.5	4.3	13.4
	<b>Ensemble</b>	78.2	82.6	66.2	17.8	62.0
<b>Techno</b>	<b>Un projet en terminale?</b>					
	<b>Une idée du domaine</b>	2.7	4.6	13.4	25.2	10.8
	<b>Une idée du métier</b>	11.6	6.0	11.8	28.8	14.1
	<b>Pas de projet</b>	1.3	3.1	6.5	9.7	4.9
	<b>Ensemble</b>	15.6	13.7	31.7	63.7	29.9
<b>Pro</b>	<b>Un projet en terminale?</b>					
	<b>Une idée du domaine</b>	0.5	0.8	0.5	3.9	1.5
	<b>Une idée du métier</b>	1.3	1.5	1.1	10.6	3.9
	<b>Pas de projet</b>	0.3	0.6	0.1	1.6	0.7
	<b>Ensemble</b>	2.0	2.9	1.7	16.1	6.2
<b>Ensemble</b>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.10 % col avec ss totaux		Inscrits après la terminale en :				Ensemble
		Autre	DEUG	IUT	STS	
Filière bac	Un projet en terminale?					
Autre	Une idée du domaine	14.6	42.2	43.0	19.1	21.1
	Une idée du métier	29.8	33.9	36.5	47.7	36.6
	Pas de projet	55.5	24.0	20.5	33.2	42.3
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Géné	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	30.5	33.8	46.8	40.9	35.0
	Une idée du métier	51.8	43.6	28.3	35.2	43.4
	Pas de projet	17.7	22.6	24.9	23.9	21.6
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Techno	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	17.3	33.5	42.4	39.6	36.2
	Une idée du métier	74.2	43.6	37.2	45.2	47.3
	Pas de projet	8.5	22.9	20.4	15.3	16.4
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pro	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	22.5	27.4	27.2	24.3	24.8
	Une idée du métier	64.7	52.8	64.8	66.0	63.5
	Pas de projet	12.8	19.8	8.0	9.8	11.7
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ensemble		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.11 Sexe de l'enquêté(e)	Inscrits après la terminale en				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Un homme	41.3	36.6	59.4	54.4	45.1
Une femme	58.7	63.4	40.6	45.6	54.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.12 Dernière PCS du père -déclarée	Inscrits après la terminale en				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Ouvrier	10.7	18.1	19.1	25.3	18.5
Employé	15.7	19.4	18.9	21.6	19.1
Technicien, PI	10.2	10.4	13.0	12.5	11.2
Cadre, PLib	43.1	30.3	28.3	17.4	29.4
Art, Com, Chef entpr	10.0	10.4	10.5	10.6	10.4
Agriculteur	3.2	2.5	3.4	5.6	3.6
NSP	7.0	9.0	6.9	7.0	7.7
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.13 %col pr à l'ensemble		Inscrits après la terminale en :				Ensemble
		Autre	DEUG	IUT	STS	
<b>Filière du bac</b>	<b>dernière PCS du père - déclarée</b>					
<b>Autre</b>	<b>Ouvrier</b>	0.6	0.1	0.1	0.7	0.4
	<b>Employé</b>	0.4	0.1	0.0	0.5	0.3
	<b>Technicien,PI</b>	0.3	0.1	0.0	0.3	0.2
	<b>Cadre,PLib</b>	1.8	0.4	0.1	0.3	0.7
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	0.5	0.1	0.0	0.3	0.2
	<b>Agriculteur</b>	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
	<b>NSP</b>	0.4	0.1	.	0.2	0.2
	<b>Ensemble</b>	4.2	0.8	0.4	2.4	1.9
<b>Géné</b>	<b>Ouvrier</b>	6.7	12.8	11.5	3.6	8.8
	<b>Employé</b>	11.0	15.7	12.4	3.6	10.9
	<b>Technicien,PI</b>	8.3	8.9	8.5	2.1	6.9
	<b>Cadre,PLib</b>	37.2	27.1	19.7	4.7	22.4
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	7.5	8.7	7.7	1.7	6.4
	<b>Agriculteur</b>	2.2	2.1	2.3	1.0	1.8
	<b>NSP</b>	5.3	7.3	4.1	1.1	4.8
	<b>Ensemble</b>	78.2	82.6	66.2	17.8	62.0
<b>Techno</b>	<b>Ouvrier</b>	3.0	3.8	7.0	16.6	7.5
	<b>Employé</b>	3.7	3.0	6.1	14.1	6.5
	<b>Technicien,PI</b>	1.4	1.3	4.4	8.3	3.6
	<b>Cadre,PLib</b>	3.7	2.6	8.0	10.7	5.7
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	1.8	1.4	2.7	6.5	3.0
	<b>Agriculteur</b>	0.8	0.3	0.9	2.9	1.2
	<b>NSP</b>	1.2	1.3	2.5	4.7	2.4
	<b>Ensemble</b>	15.6	13.7	31.7	63.7	29.9
<b>Pro</b>	<b>Ouvrier</b>	0.5	1.3	0.6	4.4	1.9
	<b>Employé</b>	0.6	0.6	0.3	3.4	1.3
	<b>Technicien,PI</b>	0.2	0.2	0.0	1.8	0.6
	<b>Cadre,PLib</b>	0.4	0.2	0.4	1.7	0.7
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	0.3	0.2	0.0	2.1	0.7
	<b>Agriculteur</b>	0.0	0.1	0.2	1.6	0.5
	<b>NSP</b>	0.1	0.3	0.2	1.1	0.4
	<b>Ensemble</b>	2.0	2.9	1.7	16.1	6.2
<b>Ensemble</b>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.14 %col avec ss totaux		Inscrits après la terminale en :				Ensemble
		Autre	DEUG	IUT	STS	
<b>Filière du bac</b>	<b>Dernière PCS du père -déclarée</b>					
<b>Autre</b>	<b>Ouvrier</b>	14.1	13.4	18.5	27.7	18.6
	<b>Employé</b>	10.2	14.0	9.0	22.8	15.0
	<b>Technicien,PI</b>	8.0	9.1	9.0	11.2	9.2
	<b>Cadre,PLib</b>	43.2	46.2	36.3	14.3	33.9
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	12.1	6.4	7.9	12.6	11.3
	<b>Agriculteur</b>	2.6	1.7	19.2	4.9	3.6
	<b>NSP</b>	9.7	9.2	.	6.6	8.4
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Géné</b>	<b>Ouvrier</b>	8.5	15.5	17.3	20.5	14.1
	<b>Employé</b>	14.0	19.0	18.8	20.2	17.7
	<b>Technicien,PI</b>	10.7	10.8	12.9	11.6	11.1
	<b>Cadre,PLib</b>	47.6	32.8	29.8	26.2	36.1
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	9.6	10.6	11.6	9.8	10.3
	<b>Agriculteur</b>	2.9	2.5	3.4	5.5	2.9
	<b>NSP</b>	6.8	8.8	6.2	6.2	7.7
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Techno</b>	<b>Ouvrier</b>	19.4	27.8	22.1	26.1	25.1
	<b>Employé</b>	23.7	21.9	19.3	22.1	21.9
	<b>Technicien,PI</b>	9.0	9.1	13.8	13.1	12.0
	<b>Cadre,PLib</b>	23.6	19.1	25.4	16.7	19.0
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	11.3	10.0	8.6	10.1	10.1
	<b>Agriculteur</b>	5.4	2.2	2.8	4.5	4.0
	<b>NSP</b>	7.6	9.8	8.0	7.3	7.9
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Pro</b>	<b>Ouvrier</b>	22.8	46.2	34.9	27.4	30.7
	<b>Employé</b>	29.9	20.9	16.1	21.3	21.7
	<b>Technicien,PI</b>	7.4	5.7	2.2	11.1	9.6
	<b>Cadre,PLib</b>	21.2	7.7	22.4	10.8	11.4
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	14.4	7.6	2.3	12.8	11.7
	<b>Agriculteur</b>	0.6	2.9	10.3	10.0	8.0
	<b>NSP</b>	3.7	9.0	11.8	6.6	7.0
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Ensemble</b>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.15 Plus haut diplôme initial	Inscrits après la terminale en :				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Niveau <IV	0.3	.	.	0.3	0.1
Bac pro	3.6	10.5	7.2	20.2	11.3
Bac général	5.8	16.4	4.7	2.1	8.8
Bac+2 Santé-social	25.4	4.4	0.7	2.0	8.0
Bac+2 Tertiaire (y compris Deug)	5.5	8.6	26.0	34.6	17.0
Bac+2 Industriel (y compris Deug)	3.0	2.2	14.2	25.9	10.2
Licence pro	0.7	1.4	8.5	5.3	3.1
L3	4.7	20.4	4.5	2.0	10.1
M1	8.4	14.7	9.9	3.6	9.7
M2	9.8	15.4	13.1	2.0	10.2
Ecoles, doctorat	32.9	6.0	11.1	2.2	11.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.16 Spécialité + ht diplôme	Inscrits après la terminale en :				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Général	23.5	54.7	13.2	4.6	29.3
Industriel	20.0	6.4	32.8	40.5	21.8
Tertiaire	56.5	38.9	54.0	54.9	48.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.17 Arrêt des études par lassitude	Inscrits après la terminale en :				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Oui	14.9	23.9	34.6	41.9	28.0
Non	85.1	76.1	65.4	58.1	72.0
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.18 Arrêt des études car refusé dans une formation supérieure	Inscrits après la terminale en :				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Oui	3.7	8.4	8.5	7.6	7.1
Non	96.3	91.6	91.5	92.4	92.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.19 Arrêt des études car niveau de formation souhaité atteint	Inscrits après la terminale en				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Oui	74.7	46.0	60.3	58.4	57.5
Non	25.3	54.0	39.7	41.6	42.5
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.20 Bacheliers généraux	Inscrits après la terminale en				Ensemble
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Série du bac général					
L (Littéraire)	12.6	30.7	5.0	18.5	21.5
ES (Economique et social)	13.9	32.1	31.5	37.1	27.2
S (Scientifique)	71.2	35.1	62.4	39.2	48.9
Autre (O_Q36)	2.3	2.1	1.1	5.3	2.3
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

II.21 Bacheliers technologiques	Inscrits après la terminale en				Ensb
	Autre	DEUG	IUT	STS	
Série du bac technologique					
STT (Sciences et techniques du tertiaire)	29.1	66.6	47.1	48.5	49.3
STI (Sciences et techniques industrielles)	12.0	9.6	44.2	34.0	28.3
STL (Sciences et techniques de laboratoire)	6.1	4.7	6.7	5.2	5.4
SMS (Sciences et techniques médico-sociales)	50.7	16.8	1.4	3.0	10.8
STAE, STPA (Agronomie)	0.7	1.2	0.4	6.4	4.1
Hôtellerie	0.7	0.4	0.2	2.2	1.5
Autre (O_Q36B)	0.7	0.6	0.0	0.7	0.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

## ANNEXES RELATIVES A LA PARTIE III

### Les inscrits en STS ou IUT : leur cursus dans l'enseignement supérieur

III.1 Age lors de la première inscription en 6ème	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensb	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensb
Age normal	85.1	88.0	86.1	88.4	87.3	86.3	91.9	93.3	91.3	91.1
En avance	2.7	4.2	3.4	5.8	4.0	5.8	3.2	2.9	5.1	4.2
En retard	12.2	7.9	10.4	5.8	8.6	7.9	5.0	3.8	3.6	4.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.2 Orientation après 3ème	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensb	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensb
2de générale ou technologique	62.1	77.7	89.1	90.1	76.2	88.8	94.0	93.9	98.1	95.1
Voir professionnelle choisie	29.4	18.8	7.4	7.3	19.2	7.8	4.2	3.4	1.0	3.2
Voir professionnelle subie	8.5	3.6	3.5	2.7	4.5	3.4	1.9	2.7	0.8	1.7
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.3 Candidature(s) en terminale	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensb	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensb
<b>Autres</b>	6.1	4.3	8.2	5.3	4.9	5.2	5.6	5.6	6.5	5.9
<b>IUT seul</b>	0.3	0.7	3.8	0.9	0.7	53.5	49.1	56.8	59.2	54.7
<b>IUT+ CPG/ecol</b>	0.1	.	1.0	0.1	0.1	2.0	8.8	3.0	15.1	10.0
<b>IUT+STS</b>	8.7	11.7	7.6	19.3	12.0	35.6	35.0	31.2	19.1	28.0
<b>STS seul</b>	82.7	80.1	68.6	70.8	79.1	2.9	1.5	3.4	0.0	1.3
<b>STS+ CPG/ecol</b>	2.1	3.2	10.9	3.5	3.2	0.8	.	.	.	0.1
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.4		Inscrits après la terminale en :				
		STS				
		Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Filière du bac	Mention					
<b>Autre</b>	<b>Non</b>	.	.	.	0.2	0.0
	<b>Oui</b>	.	.	.	0.0	0.0
	<b>Ss Objet</b>	2.0	2.3	2.0	1.0	2.1
	<b>Ensemble</b>	2.0	2.3	2.0	1.3	2.1
<b>Géné</b>	<b>Mention</b>					
	<b>Non</b>	8.1	13.7	31.7	26.5	14.7
	<b>Oui</b>	1.4	2.3	6.6	8.7	3.1
	<b>Ensemble</b>	9.4	16.1	38.4	35.2	17.8
<b>Techno</b>	<b>Mention</b>					
	<b>Non</b>	50.2	43.7	33.1	29.7	42.9
	<b>Oui</b>	9.3	23.4	15.1	30.1	21.0
	<b>Ensemble</b>	59.5	67.1	48.1	59.8	63.9
<b>Pro</b>	<b>Mention</b>					
	<b>Non</b>	15.0	3.4	6.3	0.2	5.6
	<b>Oui</b>	14.1	11.1	5.2	3.5	10.5
	<b>Ensemble</b>	29.1	14.5	11.5	3.7	16.2
<b>Ensemble</b>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0



III.5		Inscrits après la terminale en :				
		IUT				
Filière du bac	Mention	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Autre	Non	.	.	0.3	0.3	0.2
	Oui	.	.	0.2	0.4	0.2
	Ss Objet	.	.	.	0.0	0.0
	Ensemble	.	.	0.4	0.8	0.4
Géné	Mention					
	Non	34.4	48.3	39.6	53.0	47.6
	Oui	5.0	12.6	15.7	28.3	18.6
	Ensemble	39.4	60.9	55.4	81.3	66.2
Techno	Mention					
	Non	33.3	21.0	27.0	6.1	16.9
	Oui	24.4	14.8	16.0	11.7	14.8
	Ensemble	57.7	35.9	42.9	17.7	31.7
Pro	Mention					
	Non	1.4	0.7	0.5	.	0.5
	Oui	1.5	2.4	0.8	0.2	1.2
	Ensemble	2.9	3.2	1.3	0.2	1.7
Ensemble		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.6		Inscrits après la terminale en :				
		STS				
Filière du bac	Mention	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Autre	Non	.	.	.	17.8	1.5
	Oui	.	.	.	2.3	0.2
	Ss Objet	100.0	100.0	100.0	79.9	98.3
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Géné	Mention					
	Non	85.5	85.6	82.7	75.3	82.5
	Oui	14.5	14.4	17.3	24.7	17.5
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Techno	Mention					
	Non	84.4	65.1	68.7	49.6	67.1
	Oui	15.6	34.9	31.3	50.4	32.9
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pro	Mention					
	Non	51.6	23.4	54.6	5.9	34.7
	Oui	48.4	76.6	45.4	94.1	65.3
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ensemble		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.7		Inscrits après la terminale en :				
		IUT				
Filière du bac	Mention	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Autre	Non	.	.	64.0	39.3	42.4
	Oui	.	.	36.0	56.8	54.2
	Ss Objet	.	.	.	3.9	3.4
	Ensemble	.	.	100.0	100.0	100.0
Géné	Mention					
	Non	87.2	79.3	71.6	65.2	71.9
	Oui	12.8	20.7	28.4	34.8	28.1
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Techno	Mention					
	Non	57.8	58.6	62.8	34.2	53.4
	Oui	42.2	41.4	37.2	65.8	46.6
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pro	Mention					
	Non	48.3	23.5	40.6	.	28.5
	Oui	51.7	76.5	59.4	100.0	71.5
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ensemble		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.8 Mention au bac	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Non	73.2	60.8	71.0	56.7	63.3	69.1	70.1	67.4	59.3	65.2
Oui	24.7	36.8	26.9	42.3	34.7	30.9	29.9	32.6	40.6	34.8
Ss Objet	2.0	2.3	2.0	1.0	2.1	.	.	.	0.0	0.0
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.9 Lieu de résidence en terminale	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
<b>Autre</b>	1.4	1.0	0.8	1.6	1.2	0.9	1.5	2.2	2.2	1.8
<b>Urbain</b>	56.3	50.7	67.8	59.5	53.6	61.3	57.1	62.0	58.3	58.6
<b>Intermédiaire</b>	22.7	27.2	15.8	23.4	25.4	26.6	22.8	19.7	21.1	22.2
<b>Rural</b>	19.6	21.1	15.6	15.4	19.8	11.2	18.5	16.0	18.4	17.3
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.10 Un projet en terminale?	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
<b>Une idée du domaine</b>	33.8	36.3	46.0	43.1	37.0	38.3	43.9	33.2	51.0	45.0
<b>Une idée du métier</b>	47.5	49.3	33.7	38.0	46.9	31.6	36.7	38.6	25.8	31.8
<b>Pas de projet</b>	18.7	14.4	20.3	18.9	16.1	30.0	19.4	28.1	23.1	23.2
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.11		Inscrits après la terminale en :				
		STS				
		Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
<b>Filière du bac</b>	<b>Un projet en terminale?</b>					
<b>Autre</b>	<b>Une idée du domaine</b>	0.4	0.5	1.3	0.3	0.5
	<b>Une idée du métier</b>	1.6	1.2	.	0.5	1.1
	<b>Pas de projet</b>	.	0.7	0.7	0.4	0.5
	<b>Ensemble</b>	2.0	2.3	2.0	1.3	2.1
<b>Géné</b>	<b>Un projet en terminale?</b>					
	<b>Une idée du domaine</b>	3.2	6.3	21.4	15.6	7.3
	<b>Une idée du métier</b>	3.1	6.4	10.8	9.9	6.3
	<b>Pas de projet</b>	3.2	3.3	6.2	9.7	4.3
	<b>Ensemble</b>	9.4	16.1	38.4	35.2	17.8
<b>Techno</b>	<b>Un projet en terminale?</b>					
	<b>Une idée du domaine</b>	23.1	26.2	19.2	26.0	25.3
	<b>Une idée du métier</b>	24.2	31.9	16.3	25.4	28.9
	<b>Pas de projet</b>	12.2	9.0	12.7	8.4	9.8
	<b>Ensemble</b>	59.5	67.1	48.1	59.8	63.9
<b>Pro</b>	<b>Un projet en terminale?</b>					
	<b>Une idée du domaine</b>	7.1	3.4	4.2	1.1	3.9
	<b>Une idée du métier</b>	18.7	9.9	6.5	2.1	10.7
	<b>Pas de projet</b>	3.3	1.2	0.8	0.4	1.6
	<b>Ensemble</b>	29.1	14.5	11.5	3.7	16.2
<b>Ensemble</b>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.12		Inscrits après la terminale en :				
		IUT				
		Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Filière du bac	Un projet en terminale?					
	Autre				0.4	0.2
	Une idée du domaine	.	.	.		
	Une idée du métier	.	.	0.3	0.2	0.1
	Pas de projet	.	.	0.1	0.2	0.1
	Ensemble	.	.	0.4	0.8	0.4
Géné	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	13.0	27.7	18.9	42.1	31.0
	Une idée du métier	9.1	20.8	20.2	19.3	18.7
	Pas de projet	17.3	12.4	16.2	19.9	16.5
	Ensemble	39.4	60.9	55.4	81.3	66.2
Techno	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	25.3	15.4	13.4	8.3	13.4
	Une idée du métier	20.2	13.6	17.7	6.3	11.8
	Pas de projet	12.2	6.8	11.8	3.1	6.5
	Ensemble	57.7	35.9	42.9	17.7	31.7
Pro	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	.	0.8	0.9	0.2	0.5
	Une idée du métier	2.3	2.2	0.4	.	1.1
	Pas de projet	0.5	0.2	.	.	0.1
	Ensemble	2.9	3.2	1.3	0.2	1.7
Ensemble		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.13		Inscrits après la terminale en :				
		STS				
		Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Filière du bac	Un projet en terminale?					
Autre	Une idée du domaine	21.6	19.4	66.0	26.0	21.6
	Une idée du métier	78.4	49.4	.	41.5	53.7
	Pas de projet	.	31.2	34.0	32.5	24.7
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Géné	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	33.9	39.2	55.7	44.4	40.9
	Une idée du métier	32.4	40.0	28.2	28.2	35.2
	Pas de projet	33.7	20.8	16.1	27.4	23.9
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Techno	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	38.9	39.0	39.8	43.5	39.6
	Une idée du métier	40.6	47.5	33.9	42.4	45.2
	Pas de projet	20.5	13.5	26.3	14.1	15.3
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pro	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	24.3	23.4	36.3	30.8	24.3
	Une idée du métier	64.4	68.0	57.0	57.4	66.0
	Pas de projet	11.3	8.6	6.7	11.8	9.8
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ensemble		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.14		Inscrits après la terminale en :				
		IUT				
		Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Filière du bac	Un projet en terminale?					
Autre	Une idée du domaine	.	.	.	49.2	43.0
	Une idée du métier	.	.	82.0	30.0	36.5
	Pas de projet	.	.	18.0	20.8	20.5
	Ensemble	.	.	100.0	100.0	100.0
Géné	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	33.0	45.5	34.1	51.8	46.8
	Une idée du métier	23.2	34.2	36.6	23.7	28.3
	Pas de projet	43.8	20.3	29.3	24.4	24.9
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Techno	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	43.9	43.0	31.3	47.0	42.4
	Une idée du métier	35.0	37.9	41.2	35.6	37.2
	Pas de projet	21.1	19.0	27.5	17.4	20.4
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pro	Un projet en terminale?					
	Une idée du domaine	.	23.6	69.9	100.0	27.2
	Une idée du métier	80.9	70.0	30.1	.	64.8
	Pas de projet	19.1	6.4	.	.	8.0
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ensemble		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.15 Sexe de l'enquêté(e)	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Un homme	57.3	52.3	41.5	61.2	54.4	61.0	56.3	57.8	62.1	59.4
Une femme	42.7	47.7	58.5	38.8	45.6	39.0	43.7	42.2	37.9	40.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.16 Dernière PCS du père -déclarée	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
<b>Ouvrier</b>	29.4	25.6	24.0	17.9	25.3	22.7	21.0	17.1	17.0	19.1
<b>Employé</b>	21.4	22.0	17.5	21.6	21.7	18.2	22.0	16.3	17.1	18.9
<b>Technicien, PI</b>	11.3	12.3	13.0	15.4	12.5	13.1	12.1	19.0	12.1	13.0
<b>Cadre, PLib</b>	15.2	16.6	25.6	22.6	17.4	26.1	26.7	27.5	30.4	28.3
<b>Art, Com, Chef entpr</b>	10.9	10.6	6.8	10.3	10.5	8.3	9.1	8.2	12.9	10.5
<b>Agriculteur</b>	4.8	6.2	4.1	4.8	5.6	2.1	3.1	3.9	4.0	3.4
<b>NSP</b>	7.1	6.8	9.1	7.4	7.0	9.6	6.0	7.9	6.5	6.9
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0



III.17		Inscrits après la terminale en :				
		STS				
		Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Filière du bac	Dernière PCS du père -déclarée					
Autre	Ouvrier	1.0	0.5	1.8	0.1	0.6
	Employé	0.5	0.7	.	0.2	0.5
	Technicien, PI	0.1	0.4	.	0.1	0.3
	Cadre, PLib	0.2	0.2	.	0.6	0.3
	Art, Com, Chef entpr	.	0.3	.	0.1	0.2
	Agriculteur	0.2	0.1	0.2	.	0.1
	NSP	0.1	0.1	.	0.3	0.2
	Ensemble	2.0	2.3	2.0	1.3	2.1
Géné	dernière PCS du père -déclarée					
	Ouvrier	2.1	3.4	8.5	6.4	3.7
	Employé	2.2	3.4	7.6	5.8	3.6
	Technicien, PI	0.8	1.9	6.5	4.3	2.1
	Cadre, PLib	1.9	4.3	8.1	10.0	4.7
	Art, Com, Chef entpr	1.0	1.4	4.8	3.9	1.7
	Agriculteur	0.2	1.0	1.7	2.1	1.0
	NSP	1.2	0.7	1.1	2.7	1.1
	Ensemble	9.4	16.1	38.4	35.2	17.8
Techno	dernière PCS du père -déclarée					
	Ouvrier	17.4	17.9	13.6	10.9	16.7
	Employé	13.0	14.7	9.5	14.4	14.1
	Technicien, PI	7.7	8.2	4.0	10.8	8.4
	Cadre, PLib	10.6	10.6	9.5	11.6	10.7
	Art, Com, Chef entpr	6.0	7.0	1.3	5.8	6.5
	Agriculteur	1.3	3.7	2.1	2.2	2.9
	NSP	3.5	5.1	7.9	4.1	4.7
	Ensemble	59.5	67.1	48.1	59.8	63.9
Pro	dernière PCS du père -déclarée					
	Ouvrier	9.0	3.9	.	0.4	4.4
	Employé	5.7	3.2	0.4	1.2	3.4
	Technicien, PI	2.6	1.8	2.5	0.3	1.8
	Cadre, PLib	2.5	1.5	8.0	0.5	1.7
	Art, Com, Chef entpr	3.9	1.8	0.6	0.6	2.1
	Agriculteur	3.1	1.4	.	0.4	1.6
	NSP	2.3	0.8	.	0.3	1.1
Ensemble	29.1	14.5	11.5	3.7	16.2	
<b>Ensemble</b>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.18		Inscrits après la terminale en :				
		IUT				
		Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Filière du bac	Dernière PCS du père -déclarée					
Autre	Ouvrier	.	.	.	0.2	0.1
	Employé	.	.	.	0.1	0.0
	Technicien, PI	.	.	0.2	0.0	0.0
	Cadre, PLib	.	.	.	0.3	0.1
	Art, Com, Chef entpr	.	.	.	0.1	0.0
	Agriculteur	.	.	0.3	0.1	0.1
	NSP	.	.	.	.	.
	Ensemble	.	.	0.4	0.8	0.4
Géné	dernière PCS du père -déclarée					
	Ouvrier	8.5	12.9	6.2	12.5	11.5
	Employé	7.6	13.4	9.0	13.9	12.4
	Technicien, PI	4.9	7.7	10.2	9.9	8.5
	Cadre, PLib	14.5	16.1	15.4	25.4	19.7
	Art, Com, Chef entpr	2.4	5.8	7.6	10.8	7.7
	Agriculteur	0.4	1.8	2.2	3.2	2.3
	NSP	1.0	3.3	4.7	5.6	4.1
Ensemble	39.4	60.9	55.4	81.3	66.2	
Techno	dernière PCS du père -déclarée					
	Ouvrier	13.0	7.2	10.1	4.3	7.0
	Employé	10.1	8.3	6.8	3.0	6.1
	Technicien, PI	7.9	4.4	8.6	2.2	4.4
	Cadre, PLib	11.6	9.5	12.1	4.7	8.0
	Art, Com, Chef entpr	5.5	3.3	0.5	2.0	2.7
	Agriculteur	1.7	0.8	1.5	0.6	0.9
	NSP	8.1	2.3	3.2	1.0	2.5
Ensemble	57.7	35.9	42.9	17.7	31.7	
Pro	dernière PCS du père -déclarée					
	Ouvrier	1.2	0.9	0.8	0.1	0.6
	Employé	0.5	0.3	0.5	0.1	0.3
	Technicien, PI	0.3	.	.	.	0.0
	Cadre, PLib	.	1.1	.	.	0.4
	Art, Com, Chef entpr	0.3	.	.	.	0.0
	Agriculteur	.	0.5	.	.	0.2
	NSP	0.5	0.4	.	.	0.2
Ensemble	2.9	3.2	1.3	0.2	1.7	
Ensemble		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.19		Inscrits après la terminale en :				
		STS				Ensemble
		Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	
<b>Filière du bac</b>	<b>Dernière PCS du père -déclarée</b>					
<b>Autre</b>	<b>Ouvrier</b>	47.9	20.0	88.6	8.2	26.6
	<b>Employé</b>	22.9	29.1	.	12.9	25.7
	<b>Technicien, PI</b>	6.9	15.6	.	6.7	12.6
	<b>Cadre, PLib</b>	8.1	10.4	.	44.2	12.5
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	.	13.8	.	5.0	9.8
	<b>Agriculteur</b>	8.8	4.9	11.4	.	5.5
	<b>NSP</b>	5.5	6.3	.	23.0	7.4
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Géné</b>	<b>dernière PCS du père -déclarée</b>					
	<b>Ouvrier</b>	22.0	21.1	22.2	18.3	20.5
	<b>Employé</b>	23.2	21.4	19.8	16.5	20.2
	<b>Technicien, PI</b>	8.4	11.5	17.0	12.2	11.6
	<b>Cadre, PLib</b>	20.5	26.9	21.0	28.3	26.2
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	10.7	8.7	12.6	11.1	9.8
	<b>Agriculteur</b>	2.1	6.0	4.4	6.0	5.5
	<b>NSP</b>	13.1	4.4	2.9	7.6	6.2
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Techno</b>	<b>dernière PCS du père -déclarée</b>					
	<b>Ouvrier</b>	29.2	26.6	28.4	18.3	26.1
	<b>Employé</b>	21.8	21.9	19.8	24.1	22.1
	<b>Technicien, PI</b>	12.9	12.3	8.4	18.0	13.1
	<b>Cadre, PLib</b>	17.8	15.7	19.8	19.4	16.7
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	10.1	10.5	2.8	9.6	10.1
	<b>Agriculteur</b>	2.2	5.5	4.5	3.7	4.5
	<b>NSP</b>	5.9	7.6	16.5	6.9	7.3
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Pro</b>	<b>dernière PCS du père -déclarée</b>					
	<b>Ouvrier</b>	30.8	26.8	.	9.6	27.4
	<b>Employé</b>	19.6	22.3	3.4	33.5	21.3
	<b>Technicien, PI</b>	9.1	12.5	21.7	8.0	11.1
	<b>Cadre, PLib</b>	8.7	10.3	69.8	12.7	10.8
	<b>Art, Com, Chef entpr</b>	13.4	12.5	5.0	16.2	12.8
	<b>Agriculteur</b>	10.6	9.8	.	12.1	10.0
	<b>NSP</b>	7.8	5.8	.	8.0	6.6
	<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Ensemble</b>		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.20		Inscrits après la terminale en :				
		IUT				
		Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Filière du bac	Dernière PCS du père -déclarée					
Autre	Ouvrier	.	.	.	21.2	18.5
	Employé	.	.	.	10.3	9.0
	Technicien, PI	.	.	36.0	5.2	9.0
	Cadre, PLib	.	.	.	41.4	36.3
	Art, Com, Chef entpr	.	.	.	9.1	7.9
	Agriculteur	.	.	64.0	12.8	19.2
	NSP	.	.	.	.	.
	Ensemble	.	.	100.0	100.0	100.0
Géné	dernière PCS du père -déclarée					
	Ouvrier	21.7	21.1	11.2	15.3	17.3
	Employé	19.3	22.0	16.3	17.1	18.8
	Technicien, PI	12.4	12.6	18.5	12.2	12.9
	Cadre, PLib	36.9	26.4	27.8	31.2	29.8
	Art, Com, Chef entpr	6.1	9.4	13.8	13.3	11.6
	Agriculteur	1.0	3.0	3.9	4.0	3.4
	NSP	2.5	5.4	8.5	6.9	6.2
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Techno	dernière PCS du père -déclarée					
	Ouvrier	22.4	20.2	23.6	24.0	22.1
	Employé	17.4	23.0	15.7	16.8	19.3
	Technicien, PI	13.6	12.3	20.1	12.5	13.8
	Cadre, PLib	20.0	26.6	28.3	26.4	25.4
	Art, Com, Chef entpr	9.6	9.3	1.2	11.4	8.6
	Agriculteur	2.9	2.2	3.5	3.4	2.8
	NSP	14.0	6.4	7.6	5.4	8.0
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pro	Dernière PCS du père -déclarée					
	Ouvrier	40.9	29.1	59.4	45.9	34.9
	Employé	17.2	9.2	40.6	54.1	16.1
	Technicien, PI	11.2	.	.	.	2.2
	Cadre, PLib	.	34.0	.	.	22.4
	Art, Com, Chef entpr	11.6	.	.	.	2.3
	Agriculteur	.	15.6	.	.	10.3
	NSP	19.1	12.1	.	.	11.8
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ensemble		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.21 Plus haut diplôme obtenu jusqu'en 2004	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Bac pro	90.8	.	.	.	20.3	60.6	.	.	.	7.2
Bac général	9.2	.	.	.	2.1	39.4	.	.	.	4.7
Bac+2 Santé-social	.	2.4	17.6	0.2	2.0	.	0.9	3.7	.	0.7
Bac+2 Tertiaire (y compris Deug)	.	55.4	34.6	0.1	34.7	.	64.0	30.5	0.1	26.0
Bac+2 Industriel (y compris Deug)	.	42.1	9.9	0.2	26.0	.	35.0	16.4	0.1	14.2
Licence pro	.	.	9.5	35.6	5.3	.	0.0	7.5	18.4	8.5
L3	.	0.0	6.3	13.0	2.0	.	.	10.0	8.2	4.5
M1	.	.	11.3	23.3	3.6	.	.	13.7	20.1	9.9
M2	.	.	5.4	13.2	2.0	.	.	11.7	28.3	13.1
Ecoles, doctorat	.	.	5.5	14.3	2.2	.	.	6.4	24.9	11.1
<b>Ensemble</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

III.22 Spécialité + haut diplôme	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Gen	8.7	.	11.0	14.9	4.3	39.4	.	14.4	16.6	13.2
Ind	42.4	41.9	16.0	36.8	40.6	31.5	34.6	26.3	33.4	32.8
Ter	48.9	58.1	73.0	48.4	55.0	29.1	65.4	59.4	50.0	54.0
<b>Ensemble</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

III.23 Arrêt des études par lassitude	Inscrits après la terminale en :									
	STS					IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Oui	45.8	44.2	25.3	29.5	42.0	32.1	43.1	39.7	26.7	34.6
Non	54.2	55.8	74.7	70.5	58.0	67.9	56.9	60.3	73.3	65.4
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.24 Arrêt des études car refusé dans une formation supérieure	Inscrits après la terminale en :				
	STS				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Oui	6.3	8.8	6.2	4.9	7.6
Non	93.7	91.2	93.8	95.1	92.4
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.25 Arrêt des études car refusé dans une formation supérieure	Inscrits après la terminale en :				
	IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
Oui	10.8	11.0	9.4	5.5	8.5
Non	89.2	89.0	90.6	94.5	91.5
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.26 Arrêt des études car niveau de formation souhaité atteint	Inscrits après la terminale en :				
	STS				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
<b>Oui</b>	30.0	65.1	61.5	74.5	58.5
<b>Non</b>	70.0	34.9	38.5	25.5	41.5
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

III.27 Arrêt des études car niveau de formation souhaité atteint	Inscrits après la terminale en :				
	IUT				
	Décrochage	Sortie directe	Réorientation	Poursuite	Ensemble
<b>Oui</b>	12.7	53.4	66.1	78.3	60.3
<b>Non</b>	87.3	46.6	33.9	21.7	39.7
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

## ANNEXES relatives à la partie IV

### L'insertion des jeunes qui, inscrits en STS ou IUT après la terminale, ont

#### 1. décroché et sont sortis sans diplôme du supérieur

IV.1.1 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en :			
	STS		IUT	
Type de trajectoire				
Emploi durable	147	62.7	2 853	55.2
Chômage	1 175	5.0	222	4.3
Décrochage hors de l'emploi	2 127	9.1	578	11.2
Inactivité	547	2.3	116	2.3
Reprise d'études	1 632	7.0	819	15.8
Accès différé à l'emploi	3 272	13.9	581	11.2
Ensemble	23 477	100.0	5 172	100.0

IV. 1.2 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en			
	STS		IUT	
Situation à la date de l'enquête				
Emploi	18 824	80.2	3 575	69.1
Chômage	2 658	11.3	638	12.3
Inactivité	667	2.8	142	2.8
Formation	429	1.8	401	7.8
Reprise d'études	897	3.8	414	8.0
Ensemble	23 477	100.0	5 172	100.0



IV.1.3 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en :			
	STS		IUT	
Sur le plan professionnel, votre situation actuelle vous convient ?				
Oui	15 567	66.3	3 673	71.0
Non	7 910	33.7	1 499	29.0
Ensemble	23 477	100.0	5 172	100.0

IV. 1.4 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en :			
	STS		IUT	
Votre priorité aujourd'hui?				
De trouver ou conserver un emploi stable	10 780	45.9	2 323	44.9
D'améliorer votre situation professionnelle	9 008	38.4	2 146	41.5
Ou bien de ménager votre vie hors travail	3 689	15.7	702	13.6
Ensemble	23 477	100.0	5 172	100.0

IV.1.5 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en :			
	STS		IUT	
Cherche à progresser dans une carrière professionnelle?				
Oui	19 692	83.9	4 409	85.3
Non	3 785	16.1	762	14.7
Ensemble	23 477	100.0	5 172	100.0

IV. 1.6 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en :	
	STS	IUT
Temps d'accès au 1er emploi en nombre de mois	3.1	3.0
Nombre de mois passés en emploi	26.9	25.2
Nombre de mois passés au chômage	5.1	4.5
Nombre de séquences d'emploi	2.3	2.1
Nombre de séquences de chômage	1.0	0.8

IV. 1.7 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en :	
	STS	IUT
Salaire mensuel net primes incluses au moment de l'enquête	1 245	1 200

IV. 1.8 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en :	
	STS Ensemble	IUT Ensemble
Dernier contrat de travail		
Non salarié	3.3	4.3
CDI, Fonctionnaire	55.8	52.2
Emploi à durée déterminée	20.1	16.8
Contrat aidé	7.9	15.5
Intérim	8.6	10.0
CNE	4.3	1.3
Ensemble	100.0	100.0

IV. 1.9 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en	
	STS Ensemble	IUT Ensemble
Temps de travail à l'embauche		
Sans réponse	3.3	4.3
1 Temps plein	79.2	84.9
2 Temps partiel	17.6	10.9
Ensemble	100.0	100.0

IV. 1.10 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en :	
	STS Ensemble	IUT Ensemble
PCS finale		
Agriculteur	1.1	.
Indépendant	1.5	2.4
Cadre	1.7	5.7
Profession intermédiaire	34.6	44.6
Employé	33.0	28.9
Ouvrier	28.2	18.5
Ensemble	100.0	100.0

IV. 1.11 Décrochage	Ont abandonné après s'être inscrits après la terminale en	
	STS	IUT
	Ensemble	Ensemble
Utilisé à quel niveau de compétence?		
Sans réponse	2.8	3.2
A votre niveau de compétence	56.7	46.7
En dessous de votre niveau de compétence	35.2	44.6
Au dessus de votre niveau de compétence	5.2	5.4
Ensemble	100.0	100.0

## 2. L'insertion des jeunes qui, inscrits en STS ou IUT après la terminale, sont sortis directement après l'obtention de leur BTS ou DUT

IV.2.1 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de :			
	STS		IUT	
Type de trajectoire				
Emploi durable	45 315	70.6	10 077	65.8
Chômage	1 407	2.2	21 609	1.4
Décrochage hors de l'emploi	4 147	6.5	109 175	7.1
Inactivité	82 414	1.3	10 421	0.7
Reprise d'études	2 804	4.4	1 269	8.3
Accès différé à l'emploi	9 710	15.1	2 560	16.7
Ensemble	64 210	100.0	15 319	100.0

IV.2.2 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de			
	STS		IUT	
Situation à la date de l'enquête				
Emploi	56 636	88.2	12 978	84.7
Chômage	4 452	6.9	1 238	8.1
Inactivité	912	1.4	120	0.8
Formation	837	1.3	56	0.4
Reprise d'études	1 370	2.1	924	6.0
Ensemble	64 210	100.0	15 319	100.0

IV.2.3 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de			
	STS		IUT	
Sur le plan professionnel, votre situation actuelle vous convient ?				
Oui	47 494	74.0	11 353	74.1
Non	16 715	26.0	3 965	25.9
Ensemble	64 210	100.0	15 319	100.0

IV.2.4 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de			
	STS		IUT	
Votre priorité aujourd'hui?				
De trouver ou conserver un emploi stable	28 371	44.2	5 972	39.0
D'améliorer votre situation professionnelle	25 958	40.4	6 334	41.4
Ou bien de ménager votre vie hors travail	9 879	15.4	3 011	19.7
Ensemble	64 210	100.0	15 319	100.0

IV.2.5 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de			
	STS		IUT	
Cherche à progresser dans une carrière professionnelle?				
Oui	54 502	84.9	13 135	85.7
Non	9 707	15.1	2 183	14.3
Ensemble	64 210	100.0	15 319	100.0

IV.2.6 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de			
	STS		IUT	
Temps d'accès au 1er emploi en nombre de mois		3.0		3.4
Nombre de mois passés en emploi		28.2		27.2
Nombre de mois passés au chômage		3.9		4.2
Nombre de séquences d'emploi		2.3		2.1
Nombre de séquences de chômage		0.9		0.9

IV.2.7 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de	
	STS	IUT
Salaire mensuel net primes incluses au moment de l'enquête	1 330	1 438

IV.2.8 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de			
	STS		IUT	
<b>Dernier contrat de travail</b>				
<b>Non salarié</b>	1 978	3.5	326	2.5
<b>CDI, Fonctionnaire</b>	37 697	66.6	9 548	73.6
<b>Emploi à durée déterminée</b>	10 242	18.1	1 379	10.6
<b>Contrat aidé</b>	1 643	2.9	671	5.2
<b>Intérim</b>	3 808	6.7	766	5.9
<b>CNE</b>	1 267	2.2	287	2.2
<b>Ensemble</b>	56 636	100.0	12 978	100.0

IV.2.9 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de			
	STS		IUT	
<b>Temps de travail à l'embauche</b>				
<b>Sans réponse</b>	1 978	3.5	326	2.5
<b>1 Temps plein</b>	48 816	86.2	11 649	89.8
<b>2 Temps partiel</b>	5 842	10.3	1 002	7.7
<b>Ensemble</b>	56 636	100.0	12 978	100.0

IV.2.10 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de			
	STS		IUT	
<b>PCS finale</b>				
<b>Agriculteur</b>	563	1.0	.	.
<b>Indépendant</b>	935	1.7	141	1.1
<b>Cadre</b>	2 657	4.7	1 639	12.6
<b>Profession intermédiaire</b>	28 631	50.6	6 809	52.5
<b>Employé</b>	15 024	26.5	3 036	23.4
<b>Ouvrier</b>	8 825	15.6	1 352	10.4
<b>Ensemble</b>	56 636	100.0	12 978	100.0

IV.2.11 Sortie directe	Inscrits après la terminale et sortis directement diplômés de			
	STS		IUT	
	Ensemble		Ensemble	
<b>Utilisé à quel niveau de compétence?</b>				
<b>Sans réponse</b>	1 800	3.2	302	2.3
<b>A votre niveau de compétence</b>	30 277	53.5	7 368	56.8
<b>En dessous de votre niveau de compétence</b>	21 945	38.7	4316	33.3
<b>Au dessus de votre niveau de compétence</b>	2 613	4.6	991	7.6
<b>Ensemble</b>	56 636	100.0	12 978	100.0

### 3. L'insertion des jeunes qui, inscrits en STS ou IUT après la terminale, se sont réorientés avant l'obtention de leur BTS ou DUT

IV.3.1 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Type de trajectoire								
Emploi durable	58.6	68.1	62.9	61.0	64.3	67.5	71.3	67.1
Chômage	3.1	9.4	3.0	4.0	.	3.5	1.0	0.9
Décrochage hors de l'emploi	16.0	8.5	5.0	12.4	12.0	4.5	8.7	9.6
Inactivité	.	4.8	.	0.8	1.1	.	.	0.6
Reprise d'études	10.1	4.9	.	7.0	3.6	7.6	2.8	4.0
Accès différé à l'emploi	12.2	4.3	29.1	14.8	19.0	17.0	16.2	17.8
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV. 3.2 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Situation à la date de l'enquête								
Emploi	74.2	82.2	91.3	79.3	86.4	90.2	86.4	87.1
Chômage	11.3	8.5	5.0	9.4	7.8	1.3	13.6	8.5
Inactivité	4.5	.	.	2.8	1.0	4.3	.	1.3
Formation	.	.	.	.	2.9	2.3	.	1.8
Reprise d'études	10.1	9.3	3.8	8.5	1.9	1.9	.	1.3
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV. 3.3 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Sur le plan professionnel, votre situation actuelle vous convient?								
Oui	67.7	76.8	85.8	73.1	73.0	76.0	60.0	69.4
Non	32.3	23.2	14.2	26.9	27.0	24.0	40.0	30.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV. 3.4 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Votre priorité aujourd'hui?								
De trouver ou conserver un emploi stable	30.1	32.8	64.9	38.3	32.4	42.7	23.7	31.4
D'améliorer votre situation professionnelle	45.7	37.2	23.5	39.4	39.0	37.0	63.2	46.3
Ou bien de ménager votre vie hors travail	24.2	30.0	11.6	22.3	28.7	20.2	13.1	22.2
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV. 3.5 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Cherche à progresser dans une carrière professionnelle?								
Oui	87.1	85.5	92.6	88.1	86.5	81.9	90.2	86.9
Non	12.9	14.5	7.4	11.9	13.5	18.1	9.8	13.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV. 3.6 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Plus haut diplôme initial				Plus haut diplôme initial			
	Niveau <=Bac+2	L3	MD	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Temps d'accès au 1er emploi en nombre de mois	2.5	2.0	5.5	3.1	3.6	3.2	3.4	3.5
Nombre de mois passés en emploi	25.8	27.5	25.8	26.1	27.4	27.5	27.2	27.4
Nombre de mois passés au chômage	3.6	4.0	5.8	4.1	4.3	3.0	4.4	4.1
Nombre de séquences d'emploi	1.9	2.1	1.9	1.9	2.3	1.9	2.2	2.2
Nombre de séquences de chômage	0.7	0.7	1.0	0.8	1.0	0.7	1.1	1.0

IV. 3.7 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Salaire mensuel net primes incluses au moment de l'enquête	1400	1370	1696	1450	1402	1517	1900	1588

IV.3.8 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Dernier contrat de travail								
Non salarié	2.1	.	.	1.2	6.8	6.1	1.7	5.0
CDI, Fonctionnaire	68.2	66.1	82.9	71.6	67.1	68.4	75.1	69.9
Emploi à durée déterminée	21.3	28.1	13.8	20.5	19.5	22.9	17.7	19.5
Intérim	1.0	.	3.3	1.4	4.2	.	5.5	3.9
Contrat aidé	4.5	5.8	.	3.6	1.1	2.6	.	1.0
CNE	2.9	.	.	1.7	1.3	.	.	0.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0



IV.3.9 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Temps de travail à l'embauche								
Sans réponse	2.1	.	.	1.2	6.8	6.1	1.7	5.0
1 Temps plein	84.8	94.2	95.6	89.1	89.0	84.3	95.0	90.0
2 Temps partiel	13.1	5.8	4.4	9.7	4.2	9.7	3.3	5.0
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.3.10 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
PCS finale								
Indépendant	0.4	.	.	0.2	1.9	2.8	.	1.4
Cadre	1.3	23.1	15.5	8.5	3.4	13.9	57.4	22.3
Profession intermédiaire	65.0	50.9	53.9	59.8	65.7	66.2	31.9	55.1
Employé	25.2	25.9	23.2	24.8	18.7	14.6	7.6	14.5
Ouvrier	8.2	.	7.5	6.7	10.4	2.6	3.1	6.7
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.3.11 Réorientation	Plus haut diplôme de ceux qui se sont réorientés après s'être inscrits après la terminale en :							
	STS				IUT			
	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	L3	M,D	Ensemble
Utilisé à quel niveau de compétence?								
Sans réponse	2.1	.	.	1.2	6.6	6.1	1.7	4.9
A votre niveau de compétence	47.8	62.7	51.8	51.2	53.2	52.8	51.7	52.7
En dessous de votre niveau de compétence	43.2	32.9	48.2	42.8	35.2	36.8	40.0	37.0
Au dessus de votre niveau de compétence	7.0	4.4	.	4.8	4.9	4.3	6.6	5.4
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

#### 4. L'insertion des jeunes qui, inscrits en STS ou IUT après la terminale, ont poursuivi au-delà du BTS ou du DUT

IV.4.1 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale en:									
	STS					IUT				
	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
Emploi durable										
Chômage	60.1	74.2	70.4	66.2	69.6	100.0	80.2	65.8	71.5	72.7
Décrochage hors de l'emploi	.	2.7	0.9	2.5	2.4	.	0.8	11.3	1.4	2.1
Inactivité	19.9	3.7	6.1	6.3	5.4	.	1.8	8.2	4.0	3.9
Reprise d'études	.	.	1.5	1.6	1.0	.	0.5	.	0.7	0.6
Accès différé à l'emploi	20.0	1.4	5.8	3.7	3.2	.	3.1	1.2	4.1	3.6
Emploi durable	.	18.0	15.3	19.7	18.4	.	13.7	13.5	18.4	17.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.4.2 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :									
	STS					IUT				
	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
Situation à la date de l'enquête										
Emploi	80.0	92.8	90.8	85.7	88.9	100.0	93.6	83.7	94.3	93.3
Chômage	.	5.0	6.2	9.6	7.5	.	2.3	11.0	3.7	4.0
Inactivité	.	1.2	.	1.9	1.4	.	0.6	4.1	1.4	1.5
Formation	.	.	0.8	0.5	0.4	.	1.1	.	0.2	0.3
Reprise d'études	20.0	1.0	2.2	2.2	1.9	.	2.3	1.2	0.5	0.9
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.4.3 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :									
	STS					IUT				
	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
Sur le plan professionnel, votre situation actuelle vous convient?										
Oui	80.0	77.3	78.5	72.4	75.0	100.0	75.6	64.6	81.0	78.7
Non	20.0	22.7	21.5	27.6	25.0	.	24.4	35.4	19.0	21.3
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.4.4 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :									
	STS					IUT				
	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
Votre priorité aujourd'hui?										
De trouver ou conserver un emploi stable	.	31.2	28.2	31.6	30.8	50.0	35.0	55.8	31.5	34.2
D'améliorer votre situation professionnelle	100.0	51.5	42.3	50.2	49.9	50.0	48.4	24.7	45.8	44.5
Ou bien de ménager votre vie hors travail	.	17.4	29.5	18.2	19.3	.	16.6	19.4	22.7	21.3
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.4.5 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :									
	STS					IUT				
	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
Cherche à progresser dans une carrière professionnelle?										
Oui	100.0	88.5	76.9	90.1	87.9	100.0	88.9	85.7	86.4	86.8
Non	.	11.5	23.1	9.9	12.1	.	11.1	14.3	13.6	13.2
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.4.6 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :										
	STS					IUT					Ensemble
	Plus haut diplôme initial					Plus haut diplôme initial					
	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	
Temps d'accès au 1er emploi en nombre de mois	2.2	2.2	2.9	3.4	2.9	0.0	2.2	3.3	3.0	2.8	
Nombre de mois passés en emploi	24.2	28.8	28.1	27.1	27.8	29.5	29.1	26.1	28.1	28.1	28.0
Nombre de mois passés au chômage	4.2	3.5	3.3	4.0	3.7	5.5	2.8	6.1	3.5	3.6	3.7
Nombre de séquences d'emploi	2.2	2.0	2.0	1.8	1.9	2.0	2.0	2.0	1.8	1.9	1.9
Nombre de séquences de chômage	1.0	0.8	0.7	0.8	0.8	0.5	0.7	1.0	0.7	0.7	0.8

IV.4.7 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :									
	STS					IUT				
	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
Salaire mensuel net primes incluses au moment de l'enquête	1246	1510	1400	1842	1600	2335	1600	1410	1950	1842

IV.4.8 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :									
	STS					IUT				
	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
Dernier contrat de travail										
Non salarié	.	4.9	2.8	3.4	3.8	.	1.7	.	1.6	1.5
CDI, Fonctionnaire	50.1	77.3	83.3	77.8	78.2	50.0	78.7	60.9	84.7	81.8
Emploi à durée déterminée	49.9	9.2	8.1	12.8	11.0	50.0	15.0	27.1	10.5	12.6
Contrat aidé	.	1.7	.	1.1	1.1	.	1.2	4.4	0.3	0.7
Intérim	.	4.8	3.6	3.1	3.8	.	2.2	2.9	1.6	1.8
CNE	.	2.1	2.3	1.9	2.0	.	1.3	4.6	1.3	1.6
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.4.9 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :									
	STS					IUT				
	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau <=Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
Temps de travail à l'embauche										
Sans réponse	.	4.9	2.8	3.4	3.8	.	1.7	.	1.6	1.5
1 Temps plein	100.0	92.1	87.4	93.0	91.9	100.0	94.6	90.1	96.1	95.4
2 Temps partiel	.	3.0	9.9	3.6	4.2	.	3.7	9.9	2.3	3.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.4.10 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :									
	STS					IUT				
	Niveau ≤Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau ≤Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
<b>PCS finale</b>										
Agriculteur	.	1.0	.	0.3	0.5	.	.	.	.	.
Indépendant	.	2.4	1.1	.	1.0	.	1.1	.	0.6	0.7
Cadre	.	14.8	7.4	51.7	31.9	50.0	12.7	18.7	67.2	53.5
Profession intermédiaire	100.0	64.3	59.7	38.0	51.0	50.0	70.5	64.5	25.3	36.6
Employé	.	10.1	29.2	8.4	11.7	.	12.1	11.4	5.5	7.1
Ouvrier	.	7.4	2.6	1.6	3.9	.	3.7	5.5	1.4	2.1
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

IV.4.11 Poursuite	Plus haut diplôme de ceux qui ont poursuivi, pour les inscrits en terminale après :									
	STS					IUT				
	Niveau ≤Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble	Niveau ≤Bac+2	Licence pro	L3	M,D	Ensemble
<b>Utilisé à quel niveau de compétence?</b>										
Sans réponse	.	4.4	2.8	3.1	3.5	.	1.7	.	1.6	1.5
A votre niveau de compétence	75.0	58.0	60.9	57.1	58.0	50.0	61.4	56.3	66.0	64.4
En dessous de votre niveau de compétence	25.0	34.1	34.5	37.1	35.6	50.0	32.3	41.3	29.3	30.8
Au dessus de votre niveau de compétence	.	3.4	1.9	2.7	2.8	.	4.5	2.4	3.1	3.3
<b>Ensemble</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0



ISSN : 1776-3177  
Marseille, 2010.